This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

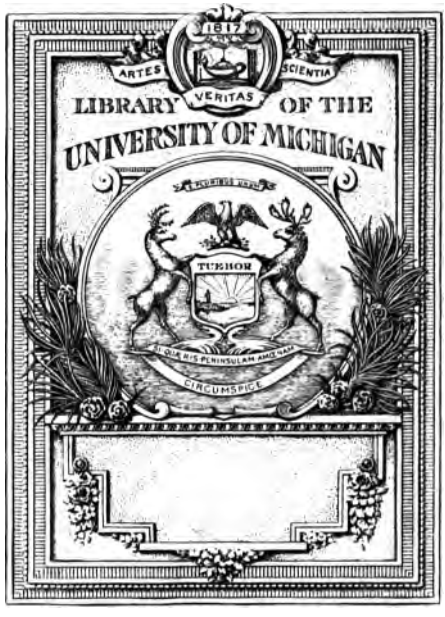
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

LA POLITIQUE
DU
GOUVERNEMENT ANGLAIS
DÉVOILÉE

WILLIAM PITT.

Ministre du Roi d'angleterre.

s regrets, sans remords, dans l'horreur des forfaits ?,
n'est rien qu'il n'immole à ses affreux projets ?.

A Paris rue St. Jacques N.° 95.

LA POLITIQUE

DU

GOUVERNEMENT ANGLAIS

DEVOILÉE,

OU

TABLEAU historique de toutes les manœuvres que ce gouvernement a employées, et de tous les attentats qu'il a commis depuis 1789, jusqu'à ce jour, pour empêcher l'établissement de la liberté en France.

PAR J.-F. DUBROCA.

Ll
53/132

A PARIS,

Chez DESESSARTS, Libraire, rue du Théâtre Français, N°. 9, au coin de la Place.

De l'Imprimerie de DELANCE, rue de la Harpe.

AN VI. (1798 v. st.)

Institut für Allg. Geschichte
Abt. f. Allg. Gesch. d. Neuzeit
Universität Leipzig

738663-190

INTRODUCTION.

RIVALE éternelle de la France, il faut enfin arracher le masque à ton perfide gouvernement.

J'entreprends de dévoiler ses forfaits, de prouver que si sa politique fut toujours machiavelique, elle fut surtout horrible et épouvantable dans ses résultats, depuis l'époque de notre révolution.

Je montrerai ces usurpateurs de la souveraineté des mers, dictant sans cesse des lois aux différentes cours de l'Europe, n'ayant d'autre but que l'envahissement des richesses, pour assurer leur tyrannie politique.

Je développerai les ressorts à jamais exécrables qu'ils employèrent pour anéantir la France, dont la seule existence étoit un tourment insupportable pour leur ambition.

Quelques idées préliminaires et rapides sont nécessaires à l'intelligence de cette histoire effrayante.

La nature a placé l'Angleterre et la France dans une situation respective qui doit nécessairement établir entre elles une éternelle rivalité.

Rapprochées sous ce rapport, les deux nations offrent sous un autre point de vue, des différences qui établissent aussi impérieusement la supériorité de la France sur la Grande-Bretagne.

L'Angleterre, sans domination sur un vaste territoire, et circonscrite dans sa population, est une puissance purement artificielle.

La France, au contraire, qui pose sur ces deux grandes bases de la prospérité d'un peuple, est une puissance réelle qui peut tirer d'elle-même toutes ses forces et suffire presque seule à ses besoins.

Il est peu d'époques dans l'histoire de ces deux nations, où l'on ne voie l'Angleterre chercher à reprendre, tantôt par des moyens

violens, tantôt par des manœuvres ténébreuses, l'empire sur la France, que la nature lui a refusé.

Cette rivalité d'un peuple qui avoit tant de moyens de soutenir ses prétentions, a toujours paru vivement inquiéter son ambition.

De là ces guerres longues et sanglantes qui se sont élevées entre les deux nations: de là ces traités où se manifeste toujours, du côté de l'Angleterre, l'esprit d'usurpation et d'empiétement; et du côté de la France, cette magnanimité d'un peuple qui, sentant ses moyens, dédaigne de contester pour de petits intérêts, et d'en faire le sujet d'une querelle.

Depuis le fameux traité d'Utrecht jusqu'à celui de 1788, toutes les stipulations conclues entre la France et l'Angleterre portent l'empreinte de l'ambition démesurée de la Grande-Bretagne.

Comme guerrière, a dit Franklin, l'Angleterre aime les conquêtes; comme nation ambitieuse, elle convoite la domination; et comme peuple commerçant, elle est avide d'un gain exclusif.

Mais jamais cet esprit de domination et d'avidité ne s'étoit montré avec plus de force et de violence que dans les années qui ont précédé la révolution, et dans celles qui l'ont suivie.

Alors l'idée la plus extravagante et la plus attentatoire en même temps aux droits des autres peuples, entra dans l'esprit de son gouvernement.

Il prétendit rendre son commerce exclusif et s'établir le centre de la prospérité de tous les peuples.

Vu en grand, il n'est rien certainement de plus généreux et de moins hostile par sa nature que le commerce; pour prospérer, il demande que tous prospèrent, vendeurs et acheteurs. Mais le commerce de monopole

pole que le ministère britannique entreprit de faire, le rendit tout à coup l'ennemi de tous les peuples; dès-lors, leur repos, leur prospérité fut une situation importune et dangereuse pour ses projets; dès-lors, leur désunion devint pour lui un besoin pressant.

Il ne falloit plus à l'Angleterre que des acheteurs misérables, ayant, pour ainsi dire, plus de besoin de ses denrées, que de moyens pour les payer; s'il eut existé un long intervalle de paix parmi les nations industrieuses et commerçantes de l'Europe, elles auroient appris bien vîte à se passer de ses manufactures; pour prévenir la chute de sa prospérité factice, il falloit donc que le ministère britannique alimentât son commerce par la guerre, et surtout par la ruine entière des puissances dont elle avoit le plus à redouter la rivalité.

Il étoit naturel que sous ce rapport la France fut la première qui fixât ses regards.

La révolution vint à propos fournir un prétexte à l'exécution de ses projets, et en soulevant l'Europe entière contre elle, le gouvernement anglais trouvoit le double avantage de tenir dans une agitation favorable à son ambition toutes les puissances du continent, et de renverser par leurs mains, celle dont la rivalité excitoit le plus son envie et ses ressentimens.

Tout s'exécuta d'après ce plan; la tyrannie, l'immoralité et la corruption furent propagées dans toutes les cours, et la misère au sein des peuples; depuis le parlement d'Angleterre jusqu'aux puissances les plus lointaines, tout fut soulevé à la fois pour servir les intérêts et les vues du ministère britannique. Les grands peuples s'agitèrent pour lui prodiguer leur sang, et les petits pour alimenter son orgueil par leur abjection et leur soumission profondes.

Le voilà donc ce gouvernement qui ne parloit que d'ennemi commun, que de cause

commune, et qui est lui seul l'ennemi de toutes puissances de l'Europe.

S'il doit exister une cause commune, c'est celle de toutes les nations contre lui. Chacune d'elles est intéressée à son anéantissement. Le gouvernement anglais est l'ennemi de tous les peuples : une avidité sans bornes et l'égoïsme le plus révoltant constituent sa politique : il hait les nations qui sont puissantes et qui peuvent lui résister ; il méprise celles qui sont foibles et qu'il dépouille. C'est l'aristocratie de l'Europe la plus hautaine et la plus insolente, la plus dure et la plus insensible.

Peuple Anglais ! loin de nous la pensée de te rendre responsable des crimes de ce gouvernement !

Tes cris d'indignation ont déjà retenti trop de fois pour te faire une pareille injure ; cette histoire que j'offre à la méditation des Français, attestera combien les at-

tentats de ton gouvernement étoient insupportables à ta fierté, combien tu en as souffert toi-même de maux et d'oppression.

Peuple Anglais ! que la liberté, le premier besoin des peuples, que l'humanité outragée fassent entendre de plus puissantes réclamations encore ! que ce parti de l'opposition, honoré par sa constance à dévoiler tant d'horreurs, à en prédire les mauvais succès, à en réclamer le châtiment, se montre enfin avec le caractère imposant de l'opposition nationale !

L'heure du châtiment est sonnée : déjà l'effroi semble avoir saisi les usurpateurs de ta confiance : consternés du spectacle de nos victoires, de la dissolution entière de la coalition, ils commencent à redouter le dénouement des scènes sanglantes qu'ils ont si témérairement fait naître et qu'ils n'ont pu soutenir ; ils savent que la nation qu'ils gouvernent, brave et franche, ne peut être long temps séduite par les sophismes d'une politique, appuyée sur des forfaits.

Peuple Anglais! ose donc leur demander enfin un compte rigoureux de leur conduite.

Qu'ils répondent, pourquoi ils t'ont entraîné dans la guerre des préjugés contre la raison ; du fanatisme contre la tolérance ; du despotisme contre la liberté?

Pourquoi ils ont dissipé tes trésors, en stipendiant des puissances disposées à la paix, et dont, par ce perfide secours, ils n'ont fait que multiplier les défaites et prolonger les erreurs?

Pourquoi, en feignant de vouloir relever un trône, ils ont cherché à démembrer le royaume même qu'ils annonçoient vouloir rétablir, en s'emparant précairement de la Corse, qu'ils n'ont pu conserver, du port de Toulon qu'ils ont si lâchement évacué, et des colonies qu'ils n'ont pas su défendre?

Pourquoi, au mépris de tous les principes de l'humanité, ils ont organisé cet af-

faux système de faux papier et de famine, qui pouvoit, s'il avoit complétement réussi, livrer à la mort et aux convulsions de la rage, vingt-cinq millions d'hommes, dont le seul crime étoit de vouloir être libres ?

Pourquoi ils ont enflammé sans cesse les passions des émigrés, flatté leur délire, creusé de plus en plus l'abyme qui devoit les engloutir, en les abandonnant sur les côtes qui les virent naître, et en les livrant au fer de ceux qu'ils avoient trahis et à la sévérité de leurs lois ?

L'histoire que j'offre au public présente la preuve de tous ces attentats; j'en ai suivi l'enchaînement depuis le commencement de la révolution, ou plutôt c'est là que j'ai saisi ma proie, pour ne la quitter qu'au moment où l'établissement de la constitution républicaine et d'un gouvernement vigoureux et sage ne lui a plus laissé que les moyens de se débattre dans les chicanes d'une négociation perfide et illusoire.

Quant aux motifs qui m'ont animé dans ce travail, tous les Français en qui l'amour de la république et l'honneur national respirent, les comprendront ; au moment où le grand procès entre la nation française et le ministère anglais va se juger, il n'est pas inutile de prouver, en présentant le tableau des forfaits de ce dernier, combien l'indignation publique est légitime.

Heureux d'avoir rempli cette tâche, j'oserai me flatter de m'être associé en quelque chose à la gloire des défenseurs de mon pays et des vengeurs de l'humanité !

LA

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS DÉVOILEE.

ANNÉE 1789.

CHAPITRE PREMIER.

Dispositions du Peuple Anglais en faveur de la Révolution Française.
Premières intrigues du parti ministériel.

L'ANGLETERRE sortoit à peine d'une crise aussi menaçante qu'imprévue, lorsque les grands événemens qui signalèrent les premières époques de la révolution française éclatèrent. L'attention du ministère britannique, auparavant fixée toute entière sur les mouvemens qui en présageoient l'approche, avoit été forcée de se replier sur ses propres intérêts, et d'abandonner, pour un temps, les combinaisons de sa perfide politique, pour conjurer des orages intérieurs qui sembloient devoir livrer l'Angleterre à des agitations longues et pénibles.

Mais cette crise n'avoit été que passagère : la maladie de *Georges* qui l'avoit occasionnée n'ayant pas eu des suites, il ne fut plus question de l'établissement d'une régence; le parti de l'opposition, en perdant l'espoir de faire tomber la puissance royale entre les mains du jeune prince de Galles, qui lui étoit dévoué, étoit rentré dans sa première dépendance politique; et le parti ministériel que cette révolution devoit anéantir, avoit repris son crédit, et avec lui toute son influence sur les affaires publiques.

Cette circonstance qui semble n'avoir aucun rapport avec la révolution française, en eut cependant un très-grand, en ce qu'il confirma dans le pouvoir un parti, dont les principes devoient être si funestes à l'établissement de la liberté en France : entre le parti de *Fox* et celui de *Pitt*, tout changeoit relativement aux affaires de la révolution française, et il n'y a pas de doute que si l'opposition eut obtenu, dans cette circonstance, le triomphe qu'elle ambitionnoit, l'Angleterre n'eût point souillé son existence politique par des crimes contre le droit des nations, qui, tôt ou tard, appelleront contre elle la vengeance de tous les peuples libres de l'univers.

Cette conjecture est surtout justifiée par la manière avec laquelle les partisans de l'opposition accueillirent la nouvelle des premiers événemens de la révolution française : tandis que le parti ministériel gardoit sur ces événemens un silence glaçant, présage sinistre des desseins qu'il méditoit, l'enthousiasme fut au comble parmi tous les membres du parti contraire. Les gazettes qui lui étoient dévouées célébrèrent à l'envi le triomphe du peuple français sur le despotisme; et la liberté de la presse, prenant un nouvel essor, l'Angleterre fut en un instant inondée de productions en tout genre, où, à la faveur des éloges prodigués à la révolution française, d'anciennes prétentions sur la réforme de la représentation nationale étoient renouvellées, en même temps qu'on éveilloit la méfiance du patriotisme sur les intentions des agens de la cour.

Mais cet enthousiasme devint bien autrement alarmant pour le parti qui méditoit en secret la ruine de la France, lorsque, par un acte solennel de patriotisme, le parti de l'opposition annonça publiquement son adhésion aux principes de la révolution française.

La société réunie à Londres pour célébrer l'anniversaire de la révolution de 1688, réso-

lut d'offrir à l'assemblée nationale de France l'hommage de ses félicitations sur l'heureuse révolution qui s'opéroit dans ce pays. Cette société étoit présidée alors par milord *Stanhope;* elle avoit pour secrétaire le docteur *Price*, déjà célèbre en Angleterre par ses écrits en faveur de l'indépendance de l'Amérique; et elle étoit composée de trois cents membres aussi distingués par leurs lumières que par leur haine contre le despotisme ministériel.

On avoit déjà, selon l'usage, porté plusieurs *toasts* patriotiques, lorsque le docteur *Price* proposa ainsi la rédaction de l'adresse qui devoit être faite à l'assemblée nationale de France.

« La société instituée en commémoration » de la révolution d'Angleterre, abjurant » tout préjugé national, et se réjouissant sincèrement de tout triomphe de la liberté et » de la justice sur le pouvoir arbitraire, se » fait un plaisir des plus purs, d'offrir à la » représentation nationale de France ses félicitations sur la révolution heureuse qui » vient de s'opérer dans ce pays, et sur l'heureuse perspective que cet événement présente aux deux premiers peuples du monde,

» d'une participation commune aux bienfaits
» de la liberté civile et religieuse ; elle ne peut
» s'empêcher d'ajouter ses vœux très-ardens
» en faveur d'une révolution si importante,
» ni d'exprimer en même temps la satisfac-
» tion particulière qu'elle ressent, en réflé-
» chissant sur ce que peut un exemple aussi
» glorieux donné par la France, pour affer-
» mir les droits inaliénables de l'homme, en
» ouvrant ainsi le chemin à une réformation
» générale des gouvernemens de l'Europe,
» et pour rendre le monde entier libre et
» heureux ».

Tout le monde sait quelle sensation agréable produisit dans l'assemblée nationale et dans la France entière, cette adresse, dictée par le patriotisme et la fraternité : il en résulta un décret par lequel il fut arrêté que le président de la représentation nationale de France écriroit à la société de la révolution d'Angleterre, pour lui exprimer avec quelle sensibilité le peuple français voyoit s'effacer les traces d'une rivalité désastreuse entre les deux peuples, pour faire place à l'union et à la concorde, si désirables pour l'affermissement et le triomphe de la liberté.

Cette correspondance, dont le but étoit si

évidemment contraire aux projets du gouvernement britannique, et que rehaussèrent encore les papiers publics, fit une impression profonde sur l'esprit de la nation anglaise : dans toutes les sociétés, dans tous les cafés, sur toutes les places publiques, il n'étoit question que de la révolution de France, et des suites heureuses qu'elle devoit avoir pour les deux nations ; on la célébroit sur les théâtres, on la chantoit dans les rues de Londres, on la préconisoit jusque dans les temples.

Et à ce sujet nous ne pouvons nous refuser de rapporter un morceau d'un discours prononcé par le docteur *Price*, qui fit alors la plus grande sensation à Londres, et qui fut lu dans toutes les classes.

« Après avoir joui, disoit l'orateur, des » bienfaits de la révolution de ma patrie, j'ai » été réservé au bonheur de contempler en- » core deux glorieuses révolutions : ah ! je » crois en voir déjà les suites heureuses ; l'a- » mour de la liberté se répandant sur la sur- » face du globe ; un amendement général » dans les choses humaines, la domination » des rois faisant place à l'empire des lois, » et la raison et la conscience succédant au » joug sacerdotal. Courage, amis de la li-

» berté ! écrivains qui honorâtes votre plume
» en la consacrant à sa défense ; les augures
» sont aujourd'hui pour vous : goûtez la con-
» solation de n'avoir pas travaillé en vain :
» voyez les peuples s'éveillant à votre voix du
» long sommeil de l'esclavage, briser leurs
» fers et demander justice de leurs oppres-
» seurs.

» Tremblez, tyrans de la terre, ajoutoit
» enfin le docteur Price : prenez garde à vous,
» lâches fauteurs d'hiérarchies serviles ! ne
» traitez plus de séditieuses innovations des
» réformes utiles ; il n'est plus en votre pou-
» voir de tenir le monde plongé dans les té-
» nèbres ; cessez donc de lutter contre les
» progrès de la lumière et l'instinct généreux
» de la liberté ; restituez au genre humain ses
» droits, et consentez à la destruction des
» abus, de peur que la génération qui s'élève
» ne fasse disparoître jusqu'à la trace de votre
» nom ».

C'est à cette force d'opinion que la France dût peut-être l'espèce de retenue qu'affecta le gouvernement anglais pendant les premières époques de sa révolution. Mais si elle n'eut point à combattre d'abord en lui un ennemi ouvertement déclaré, elle eut du moins

à lutter contre les sourdes combinaisons d'une politique artificieuse et perfide, qui préparoit de loin sa ruine, et attisoit avec une cruelle industrie, les élémens combustibles qu'elle renfermoit dans son sein.

Depuis la paix de 1783, le cabinet de Saint-James, par le concours de plusieurs opérations diplomatiques qui trouveront ailleurs leur développement, avoit enlevé au gouvernement français presque tous ses alliés: à la faveur des troubles qui agitoient la France sous l'empire versatile et tyrannique d'un ministre foible et oppresseur, elle l'avoit placée dans une espèce d'isolement politique, dont l'effet étoit de la livrer, pour ainsi dire, toute entière aux spéculations de sa cupidité et aux tentatives de son ambition. Lié par un traité de commerce avec elle, le peuple français avoit droit d'en attendre des secours dans sa détresse; mais la politique du ministre anglais, en formant les frêles tissus de ce traité, avoit préparé tous les moyens de les rendre onéreux à la France, et de les éluder au gré de ses caprices ambitieux.

C'est ce qui arriva dès la première époque de la révolution française. On se rappelle que dans les mois qui suivirent la mémorable journée

née du 14 juillet, la France se trouva menacée d'une disette que les circonstances rendoient encore plus alarmante : dans cette situation le gouvernement s'adressa au ministère anglais, afin d'en obtenir l'autorisation nécessaire pour une acquisition de vingt mille sacs de blé dans l'intérieur de l'Angleterre, qui regorgeoit alors de grains. L'affaire ayant été portée devant le parlement qui étoit assemblé, plusieurs membres de l'opposition sollicitèrent au nom de l'humanité et du voisinage, l'octroi de ce secours. Mais Pitt s'y opposa avec chaleur, la demande de la France fut rejetée, et toute exportation de grains fut interdite sous les peines les plus sévères.

CHAPITRE II.

Proposition insidieuse faite par le parti ministeriel d'abolir la traite des noirs.

L'UN des plus puissans ressorts que le ministère anglais déploya contre la France, engagée dans les premiers pas de sa revolution, celui qui a peut-être le plus puissamment influé sur les catastrophes qui ont suspendu l'établissement de la liberté dans son sein, c'est

la discussion qui fut agitée au parlement d'Angleterre, sur l'abolition de la traite des noirs, dans le moment où l'enthousiasme pour la réforme des abus attentatoires aux droits de l'humanité, entraînoit en France tous les esprits, et pouvoit rendre si faciles les opérations les plus dangereuses.

Cette grande question de la traite des nègres avoit déjà été débattue au parlement, sans avoir entraîné aucun résultat : le gouvernement et le corps législatif avoient paru sentir alors que pour satisfaire à l'humanité qui réclamoit sans doute l'abolition de l'esclavage des noirs, il falloit se mettre à portée d'offrir au commerce national, des moyens plausibles de suppléer à l'utilité présumée de l'importation des nègres aux colonies anglaises, et la question sur la traite des noirs, sans avoir été positivement rejetée, avoit été ajournée indéfiniment.

Les choses étoient dans cet état, lorsque tout-à-coup cette question fut de nouveau soumise au parlement d'Angleterre par *Wilberforce*, l'un des amis de Pitt, et son confident intime. Personne ne doute aujourd'hui que cette seconde discussion présentée d'une manière si intempestive ne fut un piège tendu

à l'imprudente bonne foi des Français. Eh ! n'auroit-il pas dû suffire aux vrais amis de la liberté de savoir que la question si délicate de la traite des nègres avoit été reproduite par le parti ministériel d'Angleterre, pour se méfier des motifs qui l'avoient inspirée ? mais on n'avoit pas encore l'expérience du profond machiavélisme du gouvernement britannique ; le parti de l'opposition lui-même y fut trompé ; la discussion fut sincère de sa part ; des écrits lumineux où respiroit l'amour de l'humanité le plus pur, donnèrent encore plus de solennité aux débats ; et les idées anglaises traversant les mers, vinrent, comme un brandon fatal, répandre sur la France les étincelles qui devoient porter l'incendie dans ses colonies, et les embraser du feu de la guerre civile.

Alors, en effet, les amis des noirs qui, depuis long temps, plaidoient en France la cause de cette portion si intéressante de l'humanité, crurent que rien ne devoit plus balancer les jugemens de l'assemblée nationale sur la grande question de la traite des nègres : tout ce qui se prononçoit en leur faveur, au parlement d'Angleterre, étoit recueilli dans leurs écrits : l'approbation que Pitt lui-même, ce partisan déclaré du despo-

tisme, donnoit au projet de l'abolition de l'esclavage des noirs, leur parut un argument sans réplique; enfin on se précipita dans le piége, et l'on ne parut plus animé que par la crainte d'être précédé par des rivaux, dans ce grand acte d'humanité.

Mais lorsque la querelle fut échauffée entre les amis des noirs et les colons, dont les intérêts se trouvoient essentiellement liés au maintien de l'esclavage des nègres; lorsque les passions aigries ne laissèrent plus aucun espoir de réconciliation entre ces deux partis; l'astucieux Pitt et ses adhérens firent dérisoirement ajourner la question au mois de janvier 1800, bien persuadés que les torches de la guerre civile allumées pendant cet intervalle de temps dans les colonies françaises, ôteroient à jamais à l'Angleterre la pensée de reprendre cette dangereuse discussion.

Quel peuple opprimé, entendant parler de liberté, d'égalité, d'anéantissement de distinctions auxquelles il ne lui étoit pas permis d'atteindre, est capable de résister à cet appas séduisant et adroitement présenté par des hommes perfides? Telle fut, dans les colonies françaises, la position des hommes de

couleur, et par une suite nécessaire des noirs, qu'une oppression plus rigoureuse encore rendoit plus impatiens d'un meilleur sort : tandis qu'on agitoit sur les bords de la Seine, la question de leur liberté, des émissaires, aux gages du gouvernement anglais, souffloient dans les deux partis l'esprit de haine et de vengeance ; et l'on terminoit à peine à Paris l'ouvrage imparfait de leur pacification, que déjà le voyageur, retourné dans les colonies, plein du souvenir de ces plaines couvertes de richesses, de ces villes commerçantes et peuplées, de ces nombreux vaisseaux qui, à travers l'immense intervalle des mers, formoient entre l'Europe et l'Amérique une chaîne non interrompue de liaisons, étoit stupéfait de ne rencontrer que des décombres et des cendres à la place de ces miracles d'industrie, que les traces du fer et du feu, au lieu de ces habitations opulentes et pressées, que des déserts, là où la veille, pour ainsi dire, ses yeux satisfaits avoient contemplé le mouvement d'une population active et laborieuse.

A la vue de tant de désastres, accumulés en si peu de temps, quel français ne tourne pas ses regards vers le farouche gouverne-

ment anglais et ne l'accuse pas de les avoir produits ? Sans doute les preuves matérielles manquent et manqueront toujours à cette accusation ; mais n'est-elle pas fondée sur la plus parfaite vraisemblance, et sur les résultats des événemens ? Qu'a fait l'Angleterre après avoir agité la question insidieuse de la traite des nègres, et après avoir si perfidement dirigé vers les colonies françaises, l'étincelle qui les a embrasées ? A-t-elle seulement adouci l'esclavage rigoureux de ses noirs ? A-t-elle modifié en rien son régime colonial bien plus dur que celui de la France ? Non. Ce gouvernement atroce qui s'étoit paré du vernis de l'humanité n'en a pas continué avec moins d'ardeur ce trafic honteux contre lequel il avoit paru s'élever ; ses nombreux vaisseaux n'en ont pas couvert avec moins d'avidité, les côtes de l'Afrique pour y chercher des esclaves, et les vendre à toutes les nations ? Wilberforce lui-même, ce philantrope, qui s'étoit si tendrement appitoyé sur le sort des noirs, ne s'est presque plus fait entendre : ardent à seconder, dans la suite, les projets de ce ministre, dont la politique tortueuse et cruelle a fait périr en Europe, en quelques années, plus d'hommes que l'Afrique

n'en a peut-être jamais fourni à l'Amérique, il n'a plus agité que foiblement la question de la traite des noirs, ou s'il l'a quelquefois remise à la discussion, ce n'a été que pour entretenir une effervescence favorable aux projets de son gouvernement, et mettre à couvert, aux yeux de l'Europe, l'honneur de ceux qui avoient si fructueusement employé son organe.

Mais quels étoient les calculs et les motifs du gouvernement anglais dans cette affaire, où sa politique affreuse triompha avec tant de succès de la bonne foi et de la loyauté des Français ? Les voici.

Depuis long temps les colonies françaises, et sur tout celle de Saint-Domingue, faisoient l'admiration des nations européennes, et excitoient la jalousie de celles dont la prospérité et le commerce étoient fondés sur des possessions lointaines. Parmi ces dernières, l'Angleterre, la plus ambitieuse de toutes, avoit employé tour à tour, les menées sourdes, et tout ce que le génie commercant peut déployer d'habileté pour ralentir leurs progrès pendant la paix, et la force ouverte pour s'en emparer ou ruiner leur commerce pendant la guerre. Après avoir nourri long temps le vain espoir

d'anéantir des colonies qui éclipsoient les siennes, elle ne songeoit plus qu'à s'approprier une partie de leurs richesses par le moyen du commerce interlope, lorsque la révolution française vint réveiller ses vieilles espérances, et lui inspirer l'ambition de ruiner des possessions qui faisoient la prospérité de la France. Il est vraisemblable qu'alors le gouvernement anglais, embrassant d'un coup d'œil tout ce que les principes de la liberté, sur lesquels s'élevoit le nouvel édifice politique du peuple Français, avoient d'incompatible avec ceux qui, sous le despotisme, servoient de base au regime de ses colonies, et, sentant les effets de leur opposition, osa se flatter de se les approprier, en exaltant d'un côté l'enthousiasme des amis de la liberté, et de l'autre, en affoiblissant les liens qui unissoient les colonies à la métropole; en excitant entre elles une animosité et une défiance funestes; en aigrissant l'esprit des colons par le tableau prochain de leur ruine, et en leur faisant sentir enfin la nécessité de périr ou de se jeter entre les bras d'un protecteur étranger. Voilà incontestablement quels furent les plans et les calculs du ministère anglais, qui dut conserver long temps l'espoir de s'emparer des colonies françaises;

mais

mais qui, forcé d'y renoncer, aida à consommer sa ruine, aimant mieux les voir anéanties qu'entre les mains de la France, et espérant d'ailleurs que l'éclat dont ses colonies alloient briller, par la perte de celles qui les éclipsoient toutes, le dédommageroit de n'en avoir pu faire la conquête.

CHAPITRE III.

Conduite hypocrite du gouvernement anglais, moyens qu'il emploie pour entretenir la confiance et la sécurité de la nation française.

Les vues et les desseins du ministère britannique n'avoient point échappé à quelques membres de l'assemblée nationale; leurs discours à la tribune réveillèrent la méfiance publique; mais faute de données sures, les soupçons furent dirigés au hasard et n'eurent pas de suite; quelques écrivains accusèrent cependant le cabinet de Saint-James d'avoir soudoyé des scélérats pour augmenter les troubles de la capitale, et souiller par des forfaits les premiers élans du peuple Français vers la liberté. On ajoutoit qu'un complot avoit été formé de livrer aux flottes anglaises le port de Brest.

Ces bruits propagés avec rapidité firent quelque impression sur le ministère anglais; du moins jugea-t-il à propos de les faire démentir par son ambassadeur à Paris. Celui-ci écrivit en conséquence au ministre des affaires étrangères à Paris (1), une lettre dont la teneur n'est point indifférente pour l'histoire que je trace.

« Il m'est revenu de plusieurs côtés, écri-
» voit l'ambassadeur anglais, qu'on cher-
» choit à insinuer que ma cour avoit fomenté
» en partie les troubles qui ont affligé la ca-
» pitale depuis quelque temps, qu'elle profi-
» toit de ce moment pour armer contre la
» France, et que même une flotte étoit sur
» les côtes pour coopérer hostilement avec
» un parti de mécontens: tout dénués de fon-
» dement que soient ces bruits, ils me parois-
» sent avoir gagné l'assemblée nationale, et
» ils me peinent d'autant plus que vous savez,
» monsieur, combien ma cour est éloignée
» de les mériter. Votre excellence se rappel-
» lera plusieurs conversations que j'eus avec
» vous au commencement de juin dernier,
» sur le complot affreux qui avoit été propo-

(1) Montmorin.

» sé relativement au port de Brest ; l'empres-
» sement que j'ai eu de mettre le roi et ses
» ministres sur leurs gardes ; la réponse de
» ma cour qui correspondoit si fort avec mes
» sentimens, et qui repoussoit avec horreur
» la proposition qu'on lui faisoit ; enfin les as-
» surances d'attachement qu'elle répétoit au
» roi et à la nation : vous me fites part alors
» de la sensibilité de sa majesté à ce sujet.

» Comme ma cour a infiniment à cœur de
» conserver la bonne harmonie qui subsiste
» entre les deux nations, et d'éloigner tout
» soupçon contraire, je vous prie, monsieur,
» de donner connoissance de cette lettre à
» M. le président de l'assemblée nationale :
» vous sentez combien il est essentiel pour
» moi qu'on rende justice à ma conduite et à
» celle de ma cour, et de chercher à détruire
» l'effet des insinuations insidieuses qu'on a
» voulu répandre, etc. »

Cette lettre si pressante montra évidemment le degré d'intérêt qu'avoit alors le ministère britannique d'appaiser les soupçons qui s'élevoient en France contre lui, et d'entretenir une sécurité favorable à ses projets. Ne seroit-il pas même permis de conjecturer que le bruit du complot tramé contre le port

de Brest, ne fut imaginé et publié que pour donner le change sur des manœuvres moins apparentes et plus réelles? La lettre qu'écrivit à ce sujet le ministre des affaires étrangères à l'assemblée nationale, semble jeter quelque jour sur cette induction. On y voit en effet que la dénonciation du complot dont il s'agit, fut fait uniquement par l'Angleterre, et que ceux qui l'avoient médité et proposé étoient des *inconnus*, sur lesquels on ne pouvoit donner aucun éclaircissement.

Un autre fait qui vient à l'appui de cette opinion sur la conduite perfide du ministère britannique, c'est la conversation confidentielle qui fut tenue, dit-on, le jour même où l'ambassadeur d'Angleterre avoit écrit au ministre des affaires étrangères, entre ce dernier et quelques membres de l'assemblée nationale, dont les intentions et les projets marchoient de pair avec ceux du cabinet de Saint-James. — Mais ce complot est-il bien vrai, demandoit à l'ambassadeur un de ces membres? — Du moins, répondit l'ambassadeur, étoit-il nécessaire de le supposer pour donner à la nation une dose d'opium.

Le cabinet de Saint-James n'agissoit sans doute avec tant de circonspection que parce

qu'il sentoit bien qu'il auroit eu à lutter, dans ses projets, contre les préventions favorables que faisoit naître la révolution française, dans la grande majorité du peuple anglais ; il attendoit que la calomnie qu'il semoit de toutes parts, contre les principes de cette révolution, eut obtenu quelque crédit sur les esprits foibles ; que les hommes intéressés aux abus que l'on proscrivoit en France, se ralliassent à lui par la crainte des mêmes réformes, et que ses émissaires eussent exécuté une partie des forfaits dont il leur avoit tracé le plan, pour être à portée de présenter à l'Angleterre et à l'Europe entière la révolution de France, comme un fléau destructeur dont il étoit de l'intérêt des peuples de se garantir.

Malheureusement son attente ne fut pas longue ; la première année de la révolution n'étoit pas encore écoulée qu'il fut en état d'offrir, aux esprits trop faciles à se laisser séduire par les apparences, des scènes, des tableaux qui, tracés par la plus sévère impartialité, n'auroient déjà que trop bien servi ses projets, mais qui, grossis par la haine et la mauvaise foi, inspirèrent réellement de l'indignation, et enlevèrent une infinité de partisans à la révolution de France.

Quelques actes cruels, surtout, dont les agens seuls de l'Angleterre furent les instigateurs, firent une impression profonde sur beaucoup d'esprits : des hommes de bonne foi qui s'attendoient à une continuité d'efforts généreux et magnanimes de la part du peuple Français, et qui n'apercevoient pas la main perfide qui fomentoit les troubles, furent entièrement déroutés, et ne surent plus que penser des moyens employés pour conquérir la liberté : les ministres adroits saisirent cet instant d'indécision et d'anxiété, pour faire circuler avec profusion les paragraphes des journaux français, où ces événemens étoient peints, comme l'ouvrage d'une faction ambitieuse et cruelle, qui n'en vouloit qu'à la dépouille du despotisme et non au triomphe de la liberté ; des réflexions plus tranchantes encore étoient ajoutées à ces paragraphes, et c'est ainsi qu'ils parvinrent à faire succéder, dans beaucoup d'individus, le refroidissement à l'enthousiasme, en attendant le moment de faire partager à la nation entière, la haine qui les animoit, et de la rendre complice de leurs attentats contre l'établissement de la liberté.

D'un autre côté les grandes opérations de l'assemblée nationale, en renversant des insti-

tutions qui étoient en Angleterre, comme en France, la source de l'existence d'un très-grand nombre de personnes distinguées par leur influence, favorisèrent singulièrement les vues et les projets du ministère britannique; on doit sentir, en effet, que les coups portés à la noblesse et au clergé de France, retentirent, avec douleur, dans le cœur de la plupart des nobles et des prêtres de la Grande-Bretagne. L'aigreur de ceux qui sentoient leur amour propre ou leur intérêt compromis par ces opérations, étoit encore augmentée par les éloges que les papiers de l'opposition donnoient à ces réformes : le haut clergé surtout dut trembler, lorsqu'il apprit qu'un membre du parlement d'Irlande, déjà célèbre par ses talens et son énergie, se proposoit de faire une motion sur la suppression des dixmes, et que ce projet avoit été favorablement accueilli dans l'opinion publique.

Avec quelle compassion perfide, et quel plaisir secret, le gouvernement britannique devoit recevoir les plaintes de tous ces hommes que faisoit trembler la seule pensée des réformes utiles à l'établissement de la liberté et de l'égalité ? Comme il fomentoit avec art leurs mécontentemens et leur haine ! comme,

dans sa feinte pitié, il les associoit habilement à ses complots ! Seul, ou presque seul dans ses desseins, il se vit bientôt entouré de tous ceux qui redoutoient la contagion des principes de la liberté ; sur ces entrefaites, les émigrés affluèrent en Angleterre : leurs clameurs et leurs plaintes augmentèrent les préventions et les alarmes : accueillis par le gouvernement, ils devinrent le principal appui de ses projets. Car, dans la situation où se trouvoient alors les ministres, que pouvoient-ils désirer de plus favorable à leurs desseins que de voir des Français associés à leurs ressentimens, pour avoir le prétexte de dire à la nation anglaise, en exécutant leur plan de subversion contre la France, que c'étoit la cause de la portion la plus saine du peuple français qu'ils défendoient ?

ANNÉE 1790.

CHAPITRE PREMIER.

Débats dans le parlement d'Angleterre; les intentions du ministère s'y devoilent; opinions de Burke, de Fox, et de plusieurs autres membres des deux partis sur la révolution française.

A mesure que les esprits s'échauffoient en France sur les affaires de la révolution, l'Angleterre étoit livrée à une opposition plus marquée de sentimens et d'opinions sur cet événement politique. Dans le sens du parti populaire, toutes les opérations des ministres étoient autant d'actes de perfidie dont le but, plus ou moins éloigné, étoit d'empêcher en France l'affermissement des principes de la liberté, dont ils redoutoient l'heureuse influence pour le pays qu'ils gouvernoient en despotes; et dans le sens du parti ministériel, la révolution française n'étoit qu'un fléau destructeur dont il falloit, à quelque prix que ce fut, sauver la nation anglaise et les gouvernemens européens.

Mais ces opinions et ces jugemens n'exis-

toient encore que dans quelques écrits présentés à l'avide curiosité des esprits indécis, ou dans des gazettes qui, n'offrant le plus souvent que les vues et la manière de penser de leur auteur, ne pouvoient pas être l'expression de l'opinion publique : l'enthousiasme populaire lui-même n'emportoit aucune conséquence décidément favorable à la révolution française, parce qu'il pouvoit dépendre de mille causes capables de l'affoiblir ou de l'éteindre; et quant aux jugemens des partisans prononcés de l'opposition dans leurs cercles, ou des ministériels les plus ardens dans leurs conciliabules, ils ne pouvoient fixer l'assentiment de ceux qui avoient la prudence de se tenir en garde contre les préventions des partis.

Tous les esprits étoient donc dans l'attente de l'époque qui devoit déterminer l'opinion publique sur la révolution française, ou du moins donner une grande impulsion aux jugemens de la multitude, et cette époque étoit la session du parlement, convoqué pour le 21 janvier. Il étoit facile de présumer, en effet, que, soit par des discussions amenées à dessein, soit par l'impatience naturelle des partis à expliquer leurs opinions, les membres

du parlement se livreroient à leurs différentes passions, et que de leur choc résulteroit la lumière qui établiroit les jugemens de la multitude. Les questions même que l'on annonçoit d'avance devoir y être traitées, faisoient penser que les événemens de la révolution de France ne seroient pas étrangers aux débats qu'elles entraîneroient. On assuroit déjà que le parti de l'opposition devoit y proposer des réformes pour les élections à venir de Westminster, pour celles des comtés et pour les bourgs d'Ecosse; qu'il devoit y être question de matières ecclésiastiques, tous objets qui pouvoient donner lieu à des rapprochemens frappans sur ce qui se passoit en France.

Le 21 janvier, le roi fit en personne l'ouverture solennelle de la session du parlement. Tout le monde sait que le discours prononcé en cette circonstance par le roi ou par ses organes, est comme le prospectus, non-seulement des objets qui doivent être traités dans les séances du parlement, mais encore des vues et des opinions du ministère sur les affaires intérieures, et sur les événemens du dehors.

On va voir, par quelques traits du discours du roi, de quelle manière le cabinet de Saint-

James avoit arrangé le plan des discussions qui devoient avoir lieu.

« Milords et messieurs, dit le roi, depuis votre dernière assemblée, la continuation de la guerre sur le continent, et la situation intérieure de plusieurs Etats de l'Europe, ont produit des événemens qui ont fixé mon attention la plus sérieuse.

» Tandis que je vois avec une véritable douleur la tranquillité interrompue en d'autres pays, j'ai la satisfaction de pouvoir vous apprendre que je reçois les assurances continuelles des dispositions favorables des puissances étrangères envers ce royaume; et je suis persuadé que vous éprouvez avec moi les sentimens d'une profonde reconnoissance des faveurs que m'accorde la providence, en augmentant chaque jour, pour mes sujets, les avantages de la paix et la jouissance non interrompue du bonheur inestimable que leur a procuré depuis si long temps notre précieuse constitution.

» Messieurs de la chambre des communes, j'ai ordonné qu'on mît sous vos yeux, les états des fonds qu'exige le service de l'année courante, et je compte assez sur votre zèle éprouvé, pour être sûr que vous accorderez

les subsides que requerront les différentes branches du service public.

» Il ne me reste plus qu'à vous engager, milords et messieurs, de donner, comme vous l'avez fait jusqu'ici, tous vos soins éclairés à des objets dont la haute importance les exigera. Je ne vous demande que de continuer à manifester pour le bien public, le même zèle dont vos délibérations ont été animées. L'heureux effet de ces délibérations sages a été l'augmentation du revenu public, l'accroissement du commerce et des manufactures du pays, et la prospérité de mon peuple».

On avoit bien présumé, comme nous l'avons dit, que les questions qui seroient traitées dans le parlement entraîneroient des débats relatifs à la révolution française; mais on ne s'attendoit pas, que dès le premier jour, il en seroit fait une mention positive et expresse. Le parti ministériel donna, à cet égard, le signal du combat. A peine les communes rentrées dans leur chambre eurent mis en délibération l'adresse d'usage à présenter au roi, que lord *Valletort*, ami de Pitt, s'empressa de l'appuyer par un discours pompeux et préparé; dans les motifs qu'il fit valoir, il insista sur tout sur la conduite vraiment pa-

triotique du ministère, et prenant occasion de cet éloge pour en venir à son but, il fit le tableau de l'état florissant et tranquille de la Grande-Bretagne, comparé avec le déchirement de plusieurs autres Etats : il représenta chaque province de la France, livrée à l'anarchie et à la confusion ; la capitale comme ayant été le théâtre des plus horribles cruautés ; les anciennes lois renversées avant qu'on en eut établi de nouvelles.

Il peignit ensuite l'état de soulevement et de guerre civile où se trouvoit le Brabant ; l'impératrice de Russie cherchant dans les horreurs de la guerre un aliment à son inquiète ambition ; royaumes armés contre royaumes, citoyens contre citoyens, tandis que, grâces à la paternité de sa majesté, à la sagesse de ses ministres et à l'excellence des lois, l'Angleterre étoit montée dans la hiérarchie politique à une élévation encore inconnue dans ses annales.

On ne vit dans cette séance ni Fox, ni Sheridan, ni enfin aucun des chefs connus du parti populaire. Lord Valletort ne trouva donc point d'opposition à ses sentimens, et l'adresse fondée sur les motifs qu'il avoit développés passa à l'unanimité.

Depuis cette première séance où s'annoncerent les germes de la haine qu'on avoit inspirée aux partisans du ministère contre la révolution française, chaque discussion fut marquée par des contestations entre le parti ministériel et celui de l'opposition sur ce grand événement politique.

A l'occasion des subsides nécessaires pendant l'année courante, à l'entretien de l'armée et de l'artillerie, mille soupçons s'élevèrent parmi les membres de l'opposition, quand on vit qu'il étoit question d'une augmentation dans la marine et dans les forces de terre. Dans des circonstances pareilles, c'étoit toujours l'économie, l'urgence des temps, les charges du peuple, la paix dont jouissoit l'empire et la sureté parfaite des colonies, qui servoient de prétexte aux oppositions du parti démocratique : mais ici la révolution française donna un autre cours au débat. On insista fortement sur les motifs secrets qui pouvoient déterminer une augmentation de forces. C'est au moment, disoit-on, où le discours du roi promet la paix qu'on propose d'augmenter les armées ! S'il existe un danger pressant, pourquoi ne pas le dévoiler aux représentans de la nation ? et s'il n'y a pas de nécessité d'accroître les charges

du peuple, pourquoi consentir à être le jouet des caprices des ministres ?

Fox, tout en paroissant pencher pour les raisons politiques qu'alléguoit le ministère par l'organe de Pitt, continua son discours par ces mots : « Du moins, en pareil cas, on devroit aux contribuables un exposé franc et loyal des motifs déterminans : il faudroit leur démontrer qu'effectivement le maintien de la constitution et du crédit public exigent ces secours, et que certainement l'application n'en sera pas détournée à d'autres objets ».

Après cette explication, l'orateur rendit hommage au patriotisme de cette multitude de Français armés pour la défense de la liberté. Déjà, dit-il, toutes les nations ont dû apprendre qu'au moment où ils sont devenus soldats, ils n'ont pas cessé d'être citoyens. Passant ensuite à des éloges plus positifs de la révolution, il déclara qu'il ne voyoit, dans les mouvemens qu'elle avoit excités, et qui avoient fait monter les habitans de ce royaume au rang des peuples libres, que le germe d'une fraternité entre eux et les Anglais, aussi utile à leurs intérêts, qu'honorable à leur caractère. « Autant, ajouta-t-il, je crains peu une agression de la part de la France, autant je verrois

rois une insigne lâcheté à profiter, comme le veulent quelques politiques vulgaires, de l'embarras passager où elle se trouve, pour fondre sur ses possessions éloignées ».

Un autre membre, M. Pultney, après avoir insinué qu'il ne falloit accorder que très-sobrement sa confiance aux ministres toujours portés à en abuser, et qui méconnoissoient assez ce qu'ils devoient à la chambre pour ne lui rendre aucun compte de la marche qu'ils se proposoient de suivre, ajouta : « Quant à moi, je ne voterai les subsides de l'année prochaine, que lorsqu'on m'aura donné les éclaircissemens que je désire, et je souhaite que la chambre entière, fidelle au plan de surveiller l'ambition et les dépense des ministres, adopte cette retenue salutaire, sauve-garde de la constitution, sans laquelle le ministre le plus honnête homme, par cela même qu'il est ministre, est tenté d'innover ».

Parmi les motifs allégués par M. Grenville, qui prit en ce moment la défense du ministère, l'histoire doit en faire remarquer un où se montroient déjà l'arrière pensée du cabinet de Saint-James et ses préoccupations secrètes. Il appuya les mesures du ministère sur les craintes qu'une grande puissance voisine devoit lui

donner, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir : il représenta la France *d'autant plus formidable un jour que les secousses qui l'agitoient auroient contribué davantage à déployer le principe inné de force qui résidoit dans ce grand corps politique : il falloit, ajouta-t-il, se prémunir d'avance contre ce qu'elle pourroit tenter ; la paix et la liberté de l'Europe exigeoient toutes ces précautions dictées par la prudence, contre une ambition qui les avoit quelquefois menacées.*

Ce trait de franchise n'échappa point aux membres de l'opposition. Pour réparer en quelque sorte l'imprudence de son ami, M. Pitt crut devoir prendre la parole: « Je ne doute point, dit-il, que les malheureuses dissentions qui travaillent la France ne fassent bientôt place à l'ordre et à l'harmonie, et je la félicite de ce bonheur que je hâte par mes vœux; mais loin de la voir un objet de crainte et de jalousie pour les autres nations de l'Europe, je présume qu'elle leur offrira le tableau d'un peuple sage, jouissant en paix de sa liberté. Personne n'adore plus que moi cette liberté précieuse, du sceau de laquelle tout citoyen anglais est marqué ; plus les autres nations s'en rapprochent, plus

elles prennent un caractère de fraternité avec la nôtre : en conséquence, je ne crains rien de la France, à laquelle je suis bien loin d'envier sa nouvelle conquête; mais l'honneur de la patrie et l'assurance de sa prospérité imposent à tous ses enfans vraiment dignes d'elle, l'obligation de travailler à recouvrer son ancienne gloire; et ce seroit ne pas mériter les momens précieux que la providence sembloit accorder pour se préparer à ce grand œuvre, que de n'en point profiter à l'instant même».

A ce discours, dicté par la plus profonde hypocrisie, succéda celui de Burke, qui fit tant de bruit dans le temps où il fut prononcé : cet orateur vouloit prouver, comme le ministre Pitt, à la chambre des communes, que l'Angleterre n'avoit rien à redouter de la France. Après avoir passé en revue l'Europe, depuis Pétersbourg jusqu'à Civita-Vecchia, pour trouver des motifs de la plus grande sécurité, il arriva enfin aux frontières de France. Il fit de cet empire un tableau à la manière noire, dont on avoit déjà vu de si grands essais dans les affaires antérieures de la Grande-Bretagne. Voici quelques-unes des couleurs affoiblies, sous lesquelles ce *whig invariable*, ce *républicain ardent*, ce *chef de l'opposition*

qui, depuis 30 ans, écrivoit ou tonnoit contre le gouvernement, crut devoir peindre la révolution de France.

« Sur la carte que je viens de parcourir, » dit Burke, j'aperçois une grande brêche, » un vide immense, jadis occupé par la » France, la seule puissance, quand la France » en étoit une, qui peut éveiller et mériter notre jalousie; mais qui devenue aujourd'hui » une non-identité, un être de raison, n'est » pas même capable d'arrêter mes regards.

» Un honorable membre a dit, qu'il étoit » aisé de détruire, et fort difficile de réédifier; » c'est ce que la France éprouvera; et pendant qu'elle relevera ses décombres, elle ne » sera pas pour nous un objet de crainte. Au » reste, je crois très-indiscret de s'occuper » dans cette chambre des affaires de ce pays; » mais d'autres en ayant parlé avant moi, je » suis forcé d'en dire mon avis.

» Dans un débat, auquel je n'ai pas assisté, » l'on a comparé la révolution, qui vient d'avoir lieu en France, à ce qui s'est passé chez » nous en 1688. La comparaison n'est pas » juste. Nous avions une constitution, et nous » nous contentâmes de la perfectionner. La » France offre-t-elle rien de pareil? Depuis la

» dernière fois que j'ai eu l'honneur de parler » devant vous, lois, religion, coutumes, » mœurs, ordre public, elle a tout renversé. » Architectes imprudens! ignoroient-ils que » si la force de gravité suffit à précipiter ra- » pidement des poids immenses, il faut de » grandes machines, et un travail lent et pé- » nible pour les remonter » ?

Après cet exposé, Burke raisonna sur les effets que ces principes de la révolution française pourroient produire sur la constitution de son pays, s'ils venoient à être adoptés en Angleterre comme en France. « Mais j'es- » père en Dieu, ajouta-t-il, sa providence ne » permettra pas qu'un seul individu, bien » moins encore une classe toute entière de » citoyens, pense jamais à rien imiter de ce » qui se fait en France. Je suis sûr de la pu- » reté de mon honorable ami M. Fox, mais » je crains qu'il ne soit allé trop loin sans le » vouloir ».

Fox, sans être étonné de la véhémence du discours de M. Burke, répliqua avec une urbanité et une modération qui frappèrent tous les esprits; il expliqua son opinion, de la manière la plus calme et la plus satisfaisante pour la chambre. Il protesta de son attachement à la

constitution, de sa haine pour le despotisme quel qu'il fut; il ajouta qu'il ne voyoit de liberté, ainsi que Burke, que dans un gouvernement où les lois étoient en vigueur, et que si, par exemple, on venoit à détruire, à affoiblir même, les droits de la chambre haute, ou ceux de telle autre des trois branches de la législature, tout équilibre périroit, et l'Angleterre seroit à sa dernière heure. Mais, en même temps, il déclara que bien loin de rétracter les éloges qu'il avoit donnés à la conduite généreuse des militaires français, il admiroit une révolution, où le soldat s'étoit montré citoyen, et le citoyen soldat, une révolution enfin qui venoit de donner la liberté à un grand peuple.

Quand Fox eut cessé de parler, M. Shéridan attaqua Burke avec autant de force que Fox avoit employé d'urbanité. « Cet orateur » dit, en se levant, que jamais il n'avoit été » aussi impatient d'obtenir la parole, que » dans cette circonstance, où tous les égards » et tous les principes avoient été outragés. » Puis s'adressant à Burke : Comment, lui » dit-il avec indignation, avez-vous osé désigner l'assemblée nationale sous la dénomi» nation odieuse d'une démocratie féroce, » sanguinaire et tyrannique ? Hé quoi donc !

» lorsque la malheureuse France a vu ses
» trésors épuisés, ses peuples travaillés par
» les horreurs de la famine, et réduits au dé-
» sespoir par le despotisme le plus cruel, que
» vouliez-vous qu'elle fit ? Quoi de plus sage
» que de réunir une convention générale de
» la nation pour aviser aux moyens de sau-
» ver la patrie ? Le peuple, il est vrai, s'est
» rendu coupable d'actes de férocité ; mais,
» je vous le demande, les fureurs de quelques
» individus peuvent-elles légitimer les noms
» infamans que vous vous êtes permis de don-
» ner à l'assemblée nationale ? Injuste détrac-
» teur, votre discours est un libelle ! Vous
» reprochez aux Français leur impatience ;
» ils auroient dû, dites-vous, attendre une
» meilleure constitution ; et qui la leur auroit
» donnée ? Etoit-ce le maréchal de Broglie à
» la tête d'une armée ? Ah ! sans doute, ils ont
» bien fait d'aller la chercher sous les ruines
» de la Bastille. Là seulement ils pouvoient
» la trouver... *Qui sait d'ailleurs par quelles*
» *instigations le peuple s'est porté aux excès*
» *que vous et moi désapprouvons ?* Quoi qu'il
» en soit de sa marche, que de passions étran-
» gères peuvent avoir égarée, il est arrivé
» au grand but vers lequel il avoit droit de
» tendre ».

Observateur tranquille de tous ces mouvemens, Pitt crut enfin devoir interposer son opinion. « Mes sentimens, dit cet astucieux » ministre, sont en tout point conformes à » ceux de l'honorable membre (Burke), j'ap- » plaudis à son vertueux zèle pour la consti- » tution; les malheurs de nos voisins doivent » nous la rendre encore plus chère, plus in- » violable, et, en y contribuant comme il l'a » fait, M. Burke méritera la reconnoissance « de la postérité ».

Cette première discussion qui fut terminée par l'admission du bil proposé pour les subsides de l'année courante, produisit, dans toute l'Angleterre, ce qu'on en avoit attendu: les flatteurs du gouvernement surent désormais quel langage il falloit tenir pour lui plaire, et les amis de la liberté comprirent quels efforts ils avoient à faire pour concourir à ses triomphes.

Voici quelques traits qui prouveront à quel point ces discussions parlementaires montèrent l'enthousiasme des partis.

« L'assemblée nationale, écrivoit un journaliste très-répandu en Angleterre, continue sans relâche ses travaux importans: là, par dessus tout, on cherche à éviter l'influence de la cour en refusant des places et des pensions qu'on

qu'on a toujours regardées comme l'écueil le plus dangereux pour les représentans d'une grande nation. Notre ministère britannique devroit bien assez se respecter pour ne pas souffrir que ses *tyro-politiques*, et ses orateurs, jetassent une impression défavorable sur cette grande et illustre assemblée. Quand même un souverain auroit, pendant un certain temps, et au milieu de cette convulsion politique, son palais pour prison, cette courte privation pourroit-elle se comparer avec le bienfait de la liberté ? Ouvrons nos annales, et rappelons les pénibles angoisses que nos ancêtres ont éprouvées dans le temps de nos troubles : et ce sont ces premières époques, aussi cruelles que mémorables, qui ont fixé celle de notre liberté. N'accusons donc point la nation française qui auroit bien d'autres reproches à faire à la nôtre ».

Dans le parlement d'Irlande, au milieu des plus violentes déclamations contre le cabinet de Saint-James, on proposa la question suivante : si le ministère de la Grande-Bretagne venoit à conseiller au roi une guerre dispendieuse et contraire aux vrais intérêts de la patrie, et que le parlement d'Angleterre votât des subsides, la nation irlandaise seroit-elle

obligée, par cette adhésion, de s'engager contre ses propres intérêts dans une guerre de cette nature ?

Ailleurs on provoquoit ouvertement la réforme parlementaire, objet depuis si long temps et toujours si vainement réclamé par le peuple anglais.

Dans une société présidée par un membre du parlement, M. Grigby, et composée d'hommes recommandables par leurs talens et par leur crédit, il fut arrêté à l'unanimité ce qui suit.

Qu'il seroit recommandé à tous les vrais amis de la liberté, de tendre, par des efforts réels, à l'obtention d'une réforme efficace dans la représentation nationale, l'espoir du succès étant motivé sur les généreux efforts d'un peuple voisin, qui consacroit son courage au recouvrement de ses droits méconnus; conjoncture la plus favorable pour obtenir enfin des craintes de ceux qui s'étoient refusés jusqu'ici à des demandes raisonnables, ce que l'on avoit si souvent et si long temps sollicité en vain de leur justice.

Conformément à ce vœu, qui retentissoit d'un bout de l'Angleterre à l'autre, l'importante question de la réforme parlementaire

fut en effet proposée dans la chambre des communes; mais après de vains débats où l'on vit se reproduire encore de part et d'autre les rapprochemens les plus frappans sur ce qui se passoit en France, elle fut rejetée.

Je ne puis me refuser à faire observer ici les motifs que mirent en avant les partisans du gouvernement, dans la discussion de la réforme du parlement, pour montrer dans quelle contradiction de principes tomboient ces esclaves des caprices ministériels, toutes les fois qu'il s'agissoit de servir les passions de ceux qui empruntoient leur organe.

Dans le système de compression, qui avoit pour objet d'empêcher toute réforme intérieure, « il n'y avoit rien, selon Burke, de plus dangereux que de remonter aux droits naturels des hommes. On s'égare, (1) disoit-il, en y revenant, dans une métaphysique abstraite, où se trouve la dissolution de toute société ».

Dans le système opposé, qui avoit pour but la subversion de la France, « c'étoit, disoit » M. Wilberforce, en parlant pour l'aboli» tion de l'esclavage des noirs, de l'oubli des

(1) Discours prononcé à l'occasion du projet de l'abolition du *Test.*

» droits naturels de l'homme, que dérivoient » tous les fléaux et toutes les erreurs; plus » on s'en écartoit, plus on préparoit la dis- » solution des sociétés ».

D'où pouvoit venir une diversité si étrange de principes sur deux points de réforme, agités presque dans le même temps? C'est que par les premiers, on vouloit empêcher l'effet de l'enthousiasme pour la réforme parlementaire, qui probablement seroit devenue funeste à la puissance ministérielle; et que, par l'autre, on vouloit accélérer la marche impétueuse des opérations projetées en France sur l'abolition de la traite des noirs, afin de précipiter les colonies françaises dans un abyme de maux qui pût servir à la fois de leçon au peuple anglais, et de moyen au gouvernement pour satisfaire ses ambitieuses prétentions.

CHAPITRE II.

Armement de l'Angleterre contre l'Espagne.

TANDIS que le parlement anglais s'agitoit dans des discussions que l'esprit de parti admettoit ou repoussoit selon ses vues et ses convenances; l'horizon politique s'obscurcissoit peu à peu, et les orages de la guerre sem-

bloient menacer de succéder en Angleterre, aux mouvemens politiques qui l'agitoient.

Ce fut peut-être le trait le plus marqué de la politique de Pitt, que de saisir dans ce moment l'occasion de détourner, par l'idée de la guerre et ses apprêts menaçans, les esprits des Anglais, qu'une longue paix, la prospérité, et l'influence d'une révolution étrangère avoient trop ouverts, au gré du despotisme, à des impressions et à des vœux contraires aux intérêts du gouvernement.

Le ministère britannique étoit trop pénétré d'attachement pour l'ordre des choses, suivant lequel il avoit combiné ses projets, son ambition et ses jouissances, pour ne pas voir avec chagrin et même avec effroi, que des hommes, dont il connoissoit l'énergie, voulussent changer ou altérer le système de l'administration publique. D'un autre côté, il n'ignoroit pas que le peu de succès que venoit d'avoir au parlement, la réclamation sur les vices de la représentation parlementaire, avoit singulièrement aigri les mécontentemens d'une portion nombreuse de citoyens.

Dans cet état de choses, la guerre dût lui paroître le moyen le plus propre à détourner l'orage qui grondoit sur sa tête : instruit

par la connoissance du génie national, il savoit que l'intérêt commercial l'emporteroit toujours en Angleterre sur les avantages quelconques d'une réforme politique, et qu'en ouvrant une vaste carrière aux spéculations de la cupidité, il enleveroit au parti de l'opposition, l'appui de la plus grande majorité des Anglais. Tant il est vrai qu'avec un peuple dont la passion dominante est l'amour de l'or, un gouvernement peut impunément s'abandonner aux excès les plus tyranniques, quand il offre un appât à l'avidité mercantile de ceux qu'il gouverne !

Parmi les puissances que l'Angleterre étoit parvenue à détacher de la France, l'Espagne étoit la seule qui, jusqu'à ce moment, avoit résisté à ses intrigues, et qui étoit restée fidelle à ses engagemens. Ce n'étoit donc que contre elle que l'Angleterre pouvoit diriger ses ressorts destructeurs; car pour la France, l'instant de l'attaquer ouvertement n'étoit pas encore venu ; on la réservoit, suivant l'expression ontrageante d'un courtisan anglais, *pour les dernières scènes de la catastrophe.*

Un autre motif se joignoit d'ailleurs aux animosités du cabinet de Saint-James contre l'Espagne ; on se rappelle que cette dernière

puissance avoit concouru, avec le gouvernement de France, à assurer l'indépendance des Américains. Quel moment plus favorable pouvoit s'offrir au ministère britannique de tirer vengeance de cette injure de la cour de Madrid? D'après ses calculs, la France entièrement occupée de sa régénération, comptant peu sur la fidélité de ses troupes et de sa marine, seroit hors d'état de secourir son alliée; celle-ci, de son côté, n'avoit pas des forces suffisantes pour résister seule aux attaques de l'Angleterre, ce qui devoit nécessairement ou la livrer à ses vengeances, ou la forcer de rompre ses liaisons avec la France, de transiger avec le cabinet de Saint-James, et d'offrir d'immenses dédommagemens à son ambitieuse cupidité.

Quoi qu'il en soit des motifs secrets qui influèrent sur les déterminations du ministère britannique, voici les détails du prétexte qui occasionna sa rupture avec l'Espagne.

Parmi les nouvelles routes que l'activité britannique avoit ouvertes au commerce depuis la paix de 1783, deux, entre autres, promettoient les produits les plus avantageux. La première étoit une pêche à la baleine, vers l'extrémité du pays des Patagons, aux îles de

Falkland, sur les mers orageuses du cap *Horn*. Cette branche de commerce avoit pris des accroissemens pendant l'espace d'un petit nombre d'années, malgré les prétentions de la couronne d'Espagne à la souveraineté des rivages arrosés par cette partie de l'Océan. La seconde de ces entreprises, d'une exécution encore plus hardie, avoit été dirigée vers des contrées et des objets presqu'inconnus, tant aux géographes qu'aux navigateurs.

Il s'agissoit d'établir sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, un commerce de pelleterie bien supérieur à celui du Canada.

Au commencement de ce siècle, ces rivages étoient regardés comme inaccessibles aux navigateurs, autant que les îles Hespérides le paroissoient aux Grecs. Ce grand espace de terre qui s'étend au nord de la Californie et de la nouvelle Albion, jusqu'à la Mer Glaciale, fut reconnu et foiblement tracé par *Cook*; mais jusqu'alors cette découverte n'avoit aucun but utile. Cook avoit cependant certifié l'existence d'un vaste continent à cette latitude; les naturels du pays lui avoient même donné quelques fourrures précieuses en échange

échange de diverses marchandises européennes.

L'espoir de recueillir une grande quantité de pelleteries rares et précieuses pour la vente desquelles la ville de *Kanton* offroit un débouché avantageux, encourageoit les spéculateurs, et des vues d'intérêt particulier se joignoient aux considérations d'utilité publique. Derrière cette côte, vers l'Est, se trouve le vaste continent de l'Amérique septentrionale : la découverte d'une communication maritime, entre la partie de cette contrée encore inconnue, et les établissemens britanniques de la baie d'Hudson, paroissoit n'être pas une chimère, quoiqu'elle eut été regardée comme telle par *Cook*.

Cinq vaisseaux destinés pour examiner ces parages, furent armés à Londres en 1785, et pendant le cours des deux années suivantes. Quatre de ces navires, après avoir doublé le cap *Horn*, arrivèrent heureusement sous la conduite de M. Méars, à la côte nord-ouest de l'Amérique : les espérances qu'on avoit conçues se réalisèrent, des cargaisons des plus riches pelleteries prirent la route de *Kanton*, où les Chinois les achetoient au plus haut prix. Alors des compagnies se formèrent

dans le Bengale pour participer à ce commerce. Deux vaisseaux furent expédiés de *Calcuta* pour cette côte. En 1786, une factorerie fut établie à *Nootha-Sund*, port situé en Amérique, au cinquantième degré de latitude nord; il s'y établit une petite colonie, dont le commerce prospéroit, lorsqu'il fut tout à coup interrompu.

Conquérante par caractère, l'Espagne n'avoit jamais perdu l'ambition d'étendre au loin sa domination : mais embrassant plus qu'elle ne pouvoit retenir, et prenant rarement possession par les moyens qui donnent les seuls titres légitimes, la culture ou le commerce, elle s'étoit presque toujours vue arracher ou dérober ses stériles acquisitions, qui fructifioient en des mains plus actives, de manière à exciter ses regrets et sa jalousie.

Toute la côte de la baie de *Nootha* étoit regardée, par la cour de Madrid, comme faisant partie du vaste empire du Mexique : en conséquence, deux vaisseaux de guerre espagnols entrèrent vers la fin de 1789 dans la baie de *Nootha*, attaquèrent la colonie, s'emparèrent de deux vaisseaux qui y étoient, firent les Anglais prisonniers, et les envoyèrent au Mexique.

M. Méars étoit à la Chine où il ménageoit des débouchés à la vente des fourrures venant de la colonie, lorsque cet événement arriva. De retour en Angleterre il en rendit compte au roi, qui, malgré l'heureux effet des négociations du ministère britannique avec la cour de Madrid sur cette affaire, fit remettre, le 5 du mois de mai, à la chambre des communes et à celle des lords, le message suivant :

« Sa majesté vient d'apprendre que deux navires de ses sujets, sous pavillon anglais, ont été pris à Nootha-Sund, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, par un officier commandant deux vaisseaux de guerre espagnols ; les cargaisons des navires ont été saisies, et les équipages détenus prisonniers dans un port appartenant à l'Espagne.

» L'ambassadeur de sa majesté catholique avoit déjà notifié la prise d'un de ces vaisseaux, en témoignant que sa cour désiroit que la fréquentation et le commerce de ces côtes, antérieurement occupées par les Espagnols, fussent interdits aux Anglais, ainsi que la pêche dans les mers qui avoisinent le continent espagnol, comme des procédés contraires aux droits de cette couronne, et contre lesquels elle réclamoit. D'après cette com-

munication, sa majesté a fait d'abord demander une satisfaction équivalente; elle a particulièrement insisté sur la restitution desdits navires, condition de rigueur avant de mettre cette matière en discussion.

» Par la réponse de la cour d'Espagne, il paroît que le vice-roi du Mexique a mis en liberté les navires et leurs équipages; mais aucune satisfaction n'a été faite ni offerte, et la cour d'Espagne persiste à prétendre au droit exclusif de souveraineté, navigation et commerce sur les territoires, côtes et mers de cette partie du monde: en conséquence, sa majesté a chargé son ministre à Madrid de faire de nouvelles représentations à ce sujet».

Le reste du message parloit des grands armemens de l'Espagne, de la nécessité de lui en opposer de suffisans pour soutenir la dignité et les droits de la Grande-Bretagne, et du vœu de sa majesté britannique pour la continuation de la paix, s'il étoit encore possible de la conserver.

Dans ce même moment l'Angleterre armoit: elle avoit rassemblé, par le moyen violent de la presse, 2000 matelots en 24 heures, et 26 vaisseaux destinés pour la Méditerranée, avoient été mis en commission dans les principaux ports de mer.

Cependant les débats s'engagèrent au parlement sur le message du roi. Dans la chambre des pairs, les réclamations contre l'objet du message n'eurent pas une grande importance; mais dans la chambre des communes, après que M Pitt eut exposé la nécessité d'accorder les subsides nécessaires pour venger l'honneur de la nation insultée, M. Fox lui reprocha d'avoir leurré l'Angleterre d'une paix durable au moment qu'il la savoit troublée; il se plaignit de ce mystère du gouvernement, qui, selon lui, cachoit quelque dessein funeste, et poussant plus loin ses conjectures, il ajouta ces paroles bien remarquables :

« Il est impossible de supposer que l'Espagne ait osé provoquer une guerre, dans laquelle elle auroit trop risqué à combattre seule une marine formidable, si elle n'avoit pas été certaine d'être soùtenue par quelque autre puissance : nous devons donc nous attendre qu'il y a au fonds de cette dispute quelque ennemi de caché qui fera cause commune avec elle. Peut-être la France, ou plutôt la cour de France, excite-t-elle l'Espagne à la guerre, afin que le ministère français trouve un prétexte pour entrer dans cette même guerre,

en apparence pour empêcher la ruine d'un allié fidelle, mais, au vrai, pour se défaire de l'assemblée nationale, et rétablir le roi, la noblesse et le clergé dans leurs prérogatives ».

« Aujourd'hui, continua l'orateur, les souverains et les grands séparent plus que jamais leurs intérêts personnels de ceux des peuples; et les ministres des deux chefs de la maison de Bourbon, ont les plus grandes raisons de chercher, dans une guerre, les uns à recouvrer une autorité qu'ils ont perdue, et les autres à affermir celle qu'ils craignent de perdre ».

M. Pitt, en répondant à cette opinion, assura la chambre que quand il avoit présenté le bilan de recette et de dépense de l'année passée, il ignoroit absolument les dispositions hostiles de l'ennemi, et qu'au surplus on ne pouvoit rien statuer sur les intentions secrètes qui pouvoient animer l'Espagne et la France, puisque cette dernière puissance, qui venoit de changer de gouvernement, ne s'étoit pas encore expliquée sur la conduite qu'elle tiendroit dans cette affaire.

Enfin après de longs débats où l'opposition insista vainement sur des préalables, les subsides, demandés par le ministère, furent votés.

Si la France n'étoit pas, comme le prétendirent quelques politiques, tant à Paris qu'à Londres, l'objet principal, ou plutôt l'unique motif de la guerre que le cabinet de Saint-James déclaroit à l'Espagne ; du moins il étoit naturel de penser que cette puissance interviendroit en quelque manière dans cette querelle.

Cette intervention de la France devoit être, en effet, non-seulement une suite nécessaire du traité d'alliance, appelé pacte de famille, conclu en 1761 entre elle et l'Espagne, mais encore un résultat de la bonne harmonie qui régnoit, depuis long temps, entre les deux peuples, et de la reconnoissance que leur inspiroit le souvenir des services qu'ils s'étoient mutuellement rendus dans des temps orageux et difficiles.

Fondé sur ces titres, le cabinet de Madrid s'adressa au gouvernement français, pour lui demander les secours stipulés dans le traité d'alliance qui existoit entre les deux peuples.

Si le ministère britannique avoit compté sur l'impuissance ou sur les dispositions peu favorables de la France pour venir à bout de ses desseins sur l'Espagne, il dut être bien détrompé par l'intérêt vif que témoigna à

cette affaire l'assemblée nationale. Voici quelques traits de l'éloquent discours que prononça Mirabeau, chargé d'être en cette circonstance l'organe et l'interprête du vœu national.

« Nous ne regardons, dit ce célèbre orateur, aucun peuple comme notre ennemi ; il ne l'est plus celui qu'une insidieuse politique nous avoit représenté jusqu'ici comme notre rival, celui dont nous avons suivi les traces, dont les grands exemples nous ont aidé à conquérir la liberté, et dont tant de nouveaux motifs nous rapprochent : mais, en rendant hommage à la philosophie de ce peuple, notre frère aîné en liberté, écoutons encore les conseils de la prudence ».

« La politique doit raisonner même sur des suppositions auxquelles elle ne croit pas. Supposons donc que l'Angleterre prévoie avec inquiétude l'accroissement qu'une constitution libre doit un jour donner à nos forces, à notre commerce, à notre crédit, qu'elle lise dans sa propre histoire l'avenir de nos destinées, et que, par une fausse politique, elle veuille profiter des circonstances pour rompre une alliance formidable dont elle a souvent senti tout le poids ; quelles sont les mesures

sures qu'une telle supposition doit nous inspirer ? Nous ne pouvons balancer le nombre des vaisseaux anglais qu'avec ceux de notre allié ; notre intérêt nous oblige donc de confirmer notre alliance avec l'Espagne ; et le seul moyen de la conserver c'est de remplir fidellement nos traités ».

« On dira peut-être que cette fidélité même peut ramener plus rapidement la guerre, arrêter notre régénération, épuiser nos finances, anéantir nos armées ; mais que répondra-t-on à ce dilemme ? Ou l'Angleterre veut la guerre, ou elle ne la veut pas : si elle ne la veut pas, si elle n'arme que pour négocier avec plus de succès, la conduite que nous vous proposons ne sauroit être regardée par elle comme une provocation, et vous remplissez vos engagemens sans compromettre votre tranquillité : si au contraire l'Angleterre veut la guerre, alors vous ne devez plus compter sur sa justice, sur sa générosité, et notre inaction augmenteroit nos périls au lieu de les éloigner ».

« Dailleurs, s'il est certain que l'abandon de nos engagemens forceroit l'Espagne à négocier plus promptement la paix avec l'Angleterre, il n'est que trop facile de prévoir

quelle pourroit être, dans ce cas, la nature de cet accommodement et le tort irréparable qu'une pareille négociation pourroit faire à notre commercee ».

D'après ces considérations, aussi puissantes que fortement présentées, l'assemblée décreta que la nation française, en prenant toutes les mesures propres à maintenir la paix, observeroit les engagemens défensifs et commerciaux que son gouvernement avoit précédemment contractés avec l'Espagne, et que les escadres françaises en commission seroient portées à quarante-cinq vaisseaux de ligne avec un nombre proportionné de frégates et autres bâtimens.

Ce décret auquel le ministère britannique n'avoit pas lieu de s'attendre, d'après les idées qu'il s'étoit formées de la France, parut déconcerter ses projets, et prépara l'accommodement qui suivit bientôt après entre l'Angleterre et l'Espagne. Mais si sa politique fut en défaut, sous quelques rapports, par la résolution de l'assemblée nationale de France, il sut du moins en tirer parti pour ranimer, par des rapprochemens et des inductions perfides, l'antique rivalité des deux peuples. Le nouveau gouvernement de France fut accusé, par les écrivains ministériels, d'avoir le même

esprit que l'ancien. « Ces armemens, disoit-» on, ordonnés par l'assemblée nationale, » correspondent exactement à la conduite » que le cabinet de Versailles tint au com-» mencement de la guerre d'Amérique; de » sorte que si l'on juge par analogie, voilà » ce que l'Angleterre doit attendre de la » France, sous quelque forme de gouverne-» ment qu'elle existe: à cette époque elle nous » fit des protestations d'amitié, tandis qu'elle » nous traitoit en ennemis; elle nous parla » de défense, mais agit offensivement; elle » exprima son vœu pour la paix, et finit » par préférer la guerre. En justifiant la Fran-» ce d'adhérer au traité fait avec l'Espagne, » qui l'absoudra de la malveillance de faire » ordonner l'armement de quarante-cinq » vaisseaux de ligne? Que notre société de » la révolution réponde! Qu'elle nous dise ce » qu'elle pense à présent de ces nouveaux » amis qu'elle nous a tant préconisés »!

CHAPITRE III.

Influence du ministère britannique sur les élections des membres du nouveau parlement.

Sur ces entrefaites, s'étoit effectuée, dans la forme accoutumée, la dissolution du par-

lement d'Angleterre : ce parlement existoit depuis six ans ; il n'avoit pas encore atteint l'époque de sa dissolution naturelle ; mais comme elle importoit aux projets du ministère, elle fut résolue. Le gouvernement ne pouvoit en effet le renouveller dans une circonstance plus favorable : il s'agissoit de diminuer l'influence de l'opposition dont il avoit déjà trop senti le poids, dans ce qu'il avoit tenté contre la France, pour ne pas redouter infiniment son énergie dans ce qu'il se proposoit d'entreprendre. Aussi les élections se firent-elles d'après ce plan : l'opposition y perdit une foule de membres, et en balançant les pertes et les gains, le ministère y accrut sa majorité d'environ cinquante voix.

M. Pitt fut réélu : les suffrages de la cité furent tous en faveur du ministère : à l'élection de Westminster, M. Fox eut à lutter contre les prétentions d'un certain Horne-Tooke son ennemi : dans les comtés, l'opposition fut surtout malheureuse : les intrigues du cabinet de Saint-James et son or, y avoit préparé, dès long temps, le triomphe du parti ministériel ; presque par tout enfin, les brigues, les festins, les sollicitations concoururent aux choix qui se firent.

En vain quelques écrivains courageux s'élevèrent contre la prépondérance puissante que se ménageoit le ministère; en vain d'autres cherchèrent à effrayer les esprits sur les conséquences que pourroit avoir pour la liberté publique, ce dévouement presqu'absolu de la représentation nationale aux volontés des ministres; le plan du gouvernement n'en eut pas moins son entier effet. Dans l'impuissance de le dissimuler aux yeux de la nation, on prit le parti d'en ordonner l'apologie : alors, pour la première fois peut-être, on entendit en Angleterre, ce langage aussi vil que destructeur de toute liberté, qu'un ministre habile, utile à la nation, et religieux observateur de ses lois, pourroit et devoit même s'arroger l'empire que des factieux voudroient transmettre à des usurpateurs de renommée, à des tribuns des clubs, et à des démagogues formés par la licence; qu'il importoit peu à la nation par qui seroient dirigés les sentimens de ses représentans si l'Etat étoit bien gouverné, le commerce florissant, l'agriculture ménagée, la marine puissante, les finances en bon ordre, et la constitution invariablement soutenue; qu'alors le but de la mission du peuple étoit saintement rempli.

Cette époque, où l'on travailloit avec tant d'ardeur à l'avilissement de la nation anglaise, est une de celles qui a peut-être le plus influé sur les événemens de la révolution française ; avec un parlement dont il étoit sûr, M. Pitt osa tout concevoir et tout entreprendre : affoiblie par ses pertes, accablée sous le poids d'une immense majorité, l'opposition n'eut plus cette énergie imposante qui, dans une grande assemblée, se compose d'une masse de sentimens et d'opinions : dès-lors, la balance fut rompue, toute la puissance passa entre les mains des ministres, qui, pour donner un libre cours à leurs desseins, n'eurent même plus besoin d'user de ces ménagemens qui attestoient auparavant leur dépendance et le crédit des défenseurs de la liberté.

CHAPITRE IV.

Ouvrage de M. Burke.

Ce fut, à peu près, vers ce même temps que parut le fameux écrit de M. Burke, publié sous le nom de *Réflexions sur la révolution française*. S'il exista jamais un exemple d'indécence et d'outrages par lesquels les nations se provoquent et s'irritent mutuellement, on peut dire qu'il ne s'en trouve guère de plus

extraordinaire que l'ouvrage de M. Burke ; il n'y a point d'épithète injurieuse qui n'y soit employée ; tout ce que la haine, le préjugé ou l'ignorance sont capables de suggérer, y est répandu avec la violence d'un torrent, dans un volume de quatre cents pages.

Mais c'est moins à faire connoître l'ouvrage de cet homme extraordinaire que je prétends ici, qu'à montrer en lui l'instrument des menées perfides du gouvernement anglais, pour changer l'opinion du peuple sur les affaires de la France. M. Burke étoit peut-être l'homme qu'il importoit le plus au ministère de gagner, tant par le rôle qu'il avoit joué dans le parti de l'opposition, que par la confiance qu'il s'étoit acquise parmi les amis de la liberté. Personne n'avoit frondé plus que lui les ministres, lors de l'affaire des Etats-Unis d'Amérique : alors une révolution lui paroissoit nécessaire pour rappeler la liberté en Europe, et pour anéantir le despotisme infolérable de ses gouvernemens ; et quant à la France en particulier, loin de penser qu'elle lui fut nuisible, il sembloit craindre qu'elle ne s'effectuât jamais dans ce pays ; *car*, disoit-il, *les Français n'avoient ni assez de courage pour l'entreprendre ni assez de constance pour la soutenir.*

Avec quel intérêt le ministère dut travailler à attirer dans son parti cet homme, dont les opinions pouvoient si fort influer sur les jugemens de la multitude ! L'histoire ne peut pas indiquer, à la vérité, quels moyens de corruption furent employés ; mais quels qu'ils aient été, leur succès fut complet, et M. Burke devint aussi zélé partisan du despotisme des gouvernemens qu'il s'en étoit montré l'adversaire.

Qu'on ne croie pas, en effet, que dans son ouvrage où M. Burke exhale si fort sa colère contre la révolution française, il eut jamais en vue les intérêts du peuple français ; non, c'est toujours des intérêts de la cour de France qu'il parle, et de toutes les cours de l'Europe craignant le même sort : il n'écrit ni comme un français, ni comme un anglais, ni comme un ami de l'humanité ; mais comme un vil courtisan, pour qui les intérêts de la liberté et le bonheur des peuples ne sont rien quand il s'agit de l'abaissement du pouvoir arbitraire. Par la violence et le chagrin qu'il laisse paroître, par le silence qu'il affecte sur quelques particularités de la révolution française, et par son déchaînement contre d'autres, il est facile de voir qu'il n'étoit fâché que d'une seule chose, savoir, que le despotisme, le pouvoir du pape,

et

et la Bastille fussent détruits en France : on ne voit pas dans tout son ouvrage un seul regard de compassion, une seule réflexion de pitié sur le malheur des peuples asservis : ce n'est pas cela dont il est question ; ses héros, ceux dont il déplore amèrement le sort, sont les mêmes hommes qu' il avoit signalés jadis comme les usurpateurs des droits des peuples, comme les oppresseurs de l'humanité.

Au reste, le ministère britannique eut lieu de se féliciter de sa tentative sur les opinions de M. Burke ; jamais ouvrage ne fut lu avec plus d'avidité que le sien, et n'entraîna plus de suffrages. L'empressement des Anglais à adopter ses principes, étonna l'observateur, autant qu'il alarma celui qui raisonne, par les conséquences qui pouvoient en résulter. Le gouvernement en tira deux avantages bien favorables à ses projets, le premier de faire haïr la révolution française à une multitude d'hommes qui ne l'avoient pas approfondie, et le second de convaincre le public que tout changement d'opinion en politique, ou sur la nature des mesures de l'administration, étoit une preuve irrévocable et non équivoque d'hostilités envers la constitution britannique.

ANNÉE 1791.

CHAPITRE PREMIER.

Conférences de Pilnitz.

QUAND l'histoire, non celle qu'écriront les hommes qui, à la manière de M. Burke, préférent aux vérités éternelles qui sont la base sacrée des sociétés humaines, les considérations instantanées de l'intérêt, de la faveur ou des vains préjugés, mais celle que traceront les hommes libres et généreux; quand, dis-je, l'histoire voudra offrir aux générations futures le souvenir du plus étrange attentat qui ait jamais été commis contre l'humanité, elle rappellera le fameux traité de Pilnitz, secrétement conclu entre les gouvernemens de l'Europe sous l'influence du ministère britannique. Là, quelques hommes que rassembloit le génie de la destruction et de la mort, osèrent jurer l'esclavage des nations ou leur perte; là, tout ce qui avilit l'espèce humaine fut jugé préférable à ce qui l'élève et l'agrandit; là, on résolut de maintenir la supperstition avec son ignorance, le despotisme avec ses cachots, et la servitude avec ses fers; là, furent préparés ces funestes ressorts qui devoient agir

contre la liberté, soit pour s'opposer à ses progrès, soit pour la souiller par des forfaits ; là, enfin, fut dressé le plan de séparer les nations des nations, de les morceler, de les diviser, afin que dans cette confusion, la barbarie reprenant son empire et étendant son voile sur l'humanité, la tyrannie pût appesantir librement sur elle son sceptre de fer, et la tenir attachée à son joug.

Personne ne doute aujourd'hui que ce fut le gouvernement britannique qui noua toute l'intrigue de Pilnitz; pour donner à cette assertion tous les degrés de probabilité dont elle est susceptible, il faut remonter à quelques faits historiques qui, nous représentant l'Angleterre maîtresse de presque tous les ressorts politiques de l'Europe, nous conduiront à la véritable source des événemens.

Toujours plein de son injure, et de la perte de ses colonies, le cabinet de Saint-James avoit, depuis long temps, médité de brouiller la France avec tous les gouvernemens de l'Europe. Ce cabinet voyoit avec regret le commerce florissant des Français dans les échelles du Levant, et tout à la fois, les conditions avantageuses qu'un traité de commerce leur avoit ménagées avec la Russie. Il tourna donc

d'abord toutes ses vues du côté de cette puissance, et de la Porte. Afin de réussir dans ses projets, il fit agir auprès de cette dernière son ambassadeur, résidant à Constantinople, pour engager le grand seigneur dans une nouvelle guerre contre les Russes, relativement à la Crimée : l'ambassadeur promit des secours puissans de la part de l'Angleterre, qui avoit à se plaindre de l'impératrice de toutes les Russies, et dont l'ambition devoit être réprimée. Le divan se laissa entraîner par cet ambassadeur, et, sorti à peine d'une guerre malheureuse, il s'engagea dans une autre, où il perdit ses trésors, Oczakow, des provinces et des armées nombreuses. La Porte, une fois engagée dans cette guerre fatale, réclama les secours qui lui avoient été promis; elle invoqua la parole de l'ambassadeur britannique sans aucun effet : celui-ci n'osa nier qu'il eut promis l'assistance de sa cour; mais il fit une réponse évasive; et aucun secours ne fut accordé. Le divan, ainsi abusé, s'adressa à la France pour qu'elle interposât sa médiation de concert avec l'empereur. La France étoit déjà parvenue à ce point d'épuisement et de troubles, qui ne lui permettoit plus de tenir l'équilibre de

l'Europe. Cependant au défaut de secours, elle intervint auprès de l'empereur Joseph qui, changeant bientôt son rôle de médiateur, devint l'ennemi déclaré de la Porte.

On peut, d'après ce trait, juger de quelle considération le gouvernement français dût jouir à Constantinople; c'est ce qu'avoit perfidement ménagé l'Angleterre, en mettant la France dans la nécessité de choisir entre la Russie ou la Turquie, ou de s'en tenir à une neutralité honteuse, qui pût lui faire perdre toute espèce de considération. C'est, en effet, ce qui arriva. Les Russes trop certains que les vœux du gouvernement français n'étoient pas pour eux, conçurent dès ce moment, pour lui, une haine anticipée qui ne demandoit qu'à éclater. Les Turcs, d'un autre côté, trop pénétrés de son impuissance ou de sa foiblesse, furent contraints de se chercher d'autres médiateurs aux dépens de nos relations commerciales: ainsi l'Angleterre eut à la fois l'avantage de priver la France de la prépondérance commerciale qu'elle avoit sur elle, dans les échelles du Levant, et d'étaler ainsi à toute l'Europe la dégradation et la nullité de son gouvernement.

En même temps qu'elle privoit le gouverne-

ment français de l'alliance de la Russie et de la Porte, elle jetoit les fondemens d'une triple alliance qui, sans qu'on eut lieu de s'en douter encore, devoit servir de base préparatoire à la coalition de Pilnitz. Le cabinet de Versailles avoit presqu'épuisé toute sa politique à former une alliance étroite avec les sept Provinces-Unies : à force de soins et de sacrifices, elle y étoit parvenue : les vieilles haines s'étoient effacées des cœurs bataves, et leur pavillon avoit paru un moment réuni avec ceux d'Espagne et de France, dans la guerre des Etats-Unis d'Amérique.

Pour réussir à détacher les sept Provinces-Unies de la France, il falloit arracher les Hollandais à la fidélité de leurs engagemens, et implanter des germes de haine, où étoient les affections de l'amitié, et le sentiment plus vif encore, plus profond de l'intérêt personnel : mais que ne pouvoit pas se promettre le machiavelisme du cabinet britannique dans ses projets d'ambition, si perfidement combinés ? Il engagea le roi de Prusse à soutenir les prétentions du stathouder en Hollande par la force des armes : le duc de Brunswick entra dans les Provinces-Unies à la tête d'une armée prussienne, et en même

temps l'Angleterre déploya dans ses ports un appareil formidable. Ces deux puissances étoient instruites de l'épuisement des finances de la France ; Brunswick savoit que le camp français, indiqué auprès de Valenciennes, n'étoit que dans la gazette de la cour, que toutes les forces avoient filé vers les côtes menacées d'une descente, que le prince de Condé, chargé d'agir en faveur de la Hollande, n'avoit pas un soldat : il se présenta donc sans obstacle aux portes d'Amsterdam, que les partisans du stathouder lui ouvrirent, et la triple alliance en fut la suite. Ainsi la France se vit privée, par les intrigues de l'Angleterre, de toute espèce d'alliés, si on excepte l'Espagne, lorsque la révolution arriva.

C'est alors qu'un champ plus vaste s'ouvrit aux manœuvres du ministre Pitt. Après avoir réussi à isoler la France de presque toutes les puissances de l'Europe, il ne lui fut pas difficile de diriger contre elle toutes les haines dont lui seul pouvoit disposer, sans craindre d'être contrebalancé dans ses projets ; il fit entendre aux gouvernemens que la révolution de France étoit un attentat contre leur existence, et réunis, sous son influence, à Pilnitz, leurs plénipotentiaires jurèrent sa perte, ainsi

que celle de tous les peuples qui seroient tentés d'imiter son exemple.

CHAPITRE II.

Nature des obstacles qui s'opposoient à l'execution du traité de Pilnitz.

CEPENDANT tout ne pouvoit pas s'exécuter encore au gré de l'impatience du cabinet de Saint-James : quoique d'accord pour se réunir contre un ennemi commun, dont chacun devoit emporter sa proie, les gouvernemens coalisés avoient des intérêts puissans à démêler entre eux, avant d'en venir à l'exécution du traité de Pilnitz : l'Angleterre, après avoir tout divisé pour amener l'isolement du gouvernement français, avoit à réparer les inconvéniens de cette désunion politique ; il falloit rapprocher les instrumens de sa vengeance pour les déchaîner ensemble contre la France; il falloit remettre l'harmonie au milieu de ce désordre, pour diriger tous les efforts du continent contre l'ennemi qu'elle avoit encore la perfidie de vouloir anéantir par d'autres mains que par les siennes.

La guerre qu'elle avoit allumée entre la Porte et la Russie duroit encore ; ses chances intéressoient toutes les puissances du Nord, et

et il falloit forcer les deux parties belligérantes à la paix, sans donner à l'une ou à l'autre une prépondérance inquiétante pour leurs voisins : d'ailleurs, tous les gouvernemens de l'Europe n'avoient point encore concouru aux conférences de Pilnitz : il falloit vaincre les répugnances des uns, rassurer la foiblesse des autres, éteindre des haines, des rivalités dangereuses, rapprocher des élémens incohérens ; il falloit surtout que le ministère britannique eut l'adresse profonde d'en imposer à la coalition sur la nature de ses prétentions secrètes, et qu'au milieu de tant d'intérêts dont il se faisoit l'arbitre, on ne s'aperçut pas qu'il travailloit uniquement à son agrandissement personnel : enfin, il falloit que l'Angleterre elle-même fut délivrée du fardeau pesant de la guerre qu'elle faisoit dans l'Inde, contre le sultan Typpoo-Saïb, son ennemi déclaré, et souvent son vainqueur.

Telles étoient les opérations qui seules pouvoient consolider le plan arrêté dans les conférences de Pilnitz : les lenteurs qu'elles entraînèrent et les manœuvres sourdes qu'il fallut employer pour les réaliser, remplirent toute l'année de 1791. C'est en parcourant les principaux événemens qui eurent lieu pen-

dant le cours de cette année qu'on verra une partie des moyens que le ministère britannique sut employer pour lever successivement les obstacles qui s'opposoient à ses desseins.

CHAPITRE III.

Alarmes de l'assemblée nationale de France sur les intrigues du ministère britannique. Mesures adoptées pour en repousser les effets.

LES mouvemens que nécessitoient les intrigues du cabinet de Saint-James ne purent échapper à l'active sollicitude de l'assemblée nationale de France. Pour un peuple immense encore agité du mouvement d'une grande révolution ; pour de nouveaux citoyens que le premier éveil du patriotisme unissoit aux mêmes pensées dans toute l'étendue de la France, qui, liés par les mêmes sermens, et sentinelles les uns des autres, se communiquoient rapidement toutes leurs espérances et toutes leurs craintes ; la seule existence des alarmes étoit un péril, et il étoit digne de l'assemblée nationale de s'en occuper, soit pour les faire disparoître, en détrompant la nation sur la fausseté des bruits qui les cau-

soient, soit pour proposer les mesures les plus propres à les faire cesser, si elles étoient fondées.

Tel fut l'objet du rapport que fit Mirabeau au nom du comité militaire et des recherches, dans la séance du 28 janvier : le grand intérêt qu'offre ce rapport, le tableau qu'il présente des prétentions alors présumées du cabinet de Saint-James, et des dispositions du peuple anglais, et les rapprochemens auxquels il peut donner lieu, maintenant que les événemens ont expliqué les intentions du gouvernement britannique, m'engagent à transcrire ici les morceaux qui conviennent le plus à mon sujet.

Après avoir parcouru les différentes puissances de l'Europe sur la sincérité desquelles on avoit élevé des soupçons, Mirabeau s'attache particulièrement à l'Angleterre et s'expliqua ainsi :

« Seroit-ce sur l'Angleterre que porteroient vos alarmes ? Relativement aux autres puissances de l'Europe, il suffit de pénétrer dans les intentions probables des cabinets ; mais quand il s'agit de la Grande-Bretagne, il faut encore écouter la voix de la nation. Qu'avons-nous à espérer et à craindre du mi-

nistère anglais? Jeter dès à présent les grandes bases d'une éternelle fraternité entre sa nation et la nôtre, seroit un acte profond d'une politique vertueuse et rare; attendre les événemens, se mettre en mesure pour jouer un rôle, et peut-être agiter l'Europe pour n'être pas oisif, seroit le métier d'un intrigant qui fatigue la renommée un jour, parce qu'il n'a pas le crédit de vivre sur une administration bienfaisante. Hé bien! le ministère anglais, placé entre ces deux carrières, entrera-t-il dans celle qui produira du bien sans éclat, ou dans celle qui aura de l'éclat et des catastrophes? Je l'ignore : mais je sais bien qu'il ne seroit pas de la prudence d'une nation de compter sur des expressions et des vertus politiques : je ne vous inviterai point à cet égard à une trop grande sécurité, mais je ne tairai pas, dans un moment où l'on calomnie parmi nous la nation anglaise, d'après surtout cette publication de l'écrit d'un membre des communes (1), que tout admirateur des grands talens a été affligé de compter parmi les détracteurs superstitieux de la raison humaine; je ne tairai pas, dis-je, ce

(1) Mirabeau fait allusion à l'ouvrage de Burke.

que j'ai recueilli dans des sources authentiques, que la nation anglaise s'est réjouie quand nous avons proclamé la grande charte de l'humanité, retrouvée dans les décombres de la Bastille; je ne tairai pas que si quelques-uns de nos décrets ont heurté les préjugés épiscopaux ou politiques des Anglais, ils ont applaudi à notre liberté même, parce qu'ils sentent bien que tous les peuples libres forment entre eux une société d'assurance contre les tyrans. Je ne tairai pas que du sein de cette nation, sortiroit une voix terrible contre des ministres qui oseroient diriger contre nous une croisade féroce pour attenter à notre liberté : du sein de cette terre classique de la liberté, sortiroit un volcan pour engloutir la faction coupable qui auroit voulu essayer sur nous l'art funeste d'asservir les peuples, et de leur rendre les fers qu'ils ont brisés (1). Les ministres ne mépriseront pas cetteopinion publique, dont on

(1) Généreux Anglais ! l'entendez-vous cette voix prophétique qui annonçoit l'indignation dont vos ames sont maintenant pénétrées ; notre cause vous est commune : les mêmes ministres qui ont attenté à l'honneur national de l'Angleterre, par les forfaits dont ils l'ont souillée, sont les mêmes qui ont répandu autour de nous la mort, la désolation et le carnage ; un même motif

fait moins de bruit en Angleterre, mais qui est aussi forte et aussi constante que parmi nous ».

« Ce n'est donc pas une guerre ouverte que je crains : les embarras de leurs finances, l'habileté de leurs ministres, la générosité de la nation, les hommes éclairés qu'elle possède en grand nombre, me rassurent contre des entreprises directes, mais des manœuvres sourdes, des moyens ténébreux pour exciter la désunion, pour balancer les partis, pour les déjouer l'un par l'autre, pour s'opposer à notre prospérité : voilà ce qu'on pourroit redouter de quelques politiques malveillans ; ils pourroient espérer qu'en favorisant la discorde, en prolongeant nos combats politiques, en laissant de l'espoir aux mécontens, en lançant contre nous un écrivain véhément et facile à désavouer, parce qu'il affiche le parti de l'opposition, de nous voir peu à peu tomber dans un dégoût égal du despotisme et de la liberté, désespérer de nous-mêmes, nous consumer lentement, nous éteindre dans un marasme politique, et alors n'ayant plus

appelle notre vengeance : ouvrons sous les pas du ministère pervers qui ose prétendre à vous asservir encore, ce volcan terrible qui doit l'anéantir.

d'inquiétude sur l'influence de notre liberté, ils n'auroient point à craindre cette extrémité vraiment fâcheuse pour des ministres, d'être tranquilles dans l'Europe, de cultiver chez eux leurs propres moyens de bonheur, et de renoncer à ces tracasseries superbes, à ces grands coups d'état qui en imposent, parce qu'il en est peu de jugés, pour se livrer tout simplement au soin de gouverner, d'administrer, de rendre les peuples heureux, soin qui leur déplaît, parce qu'il est apprécié par une nation entière, et ne laisse plus de place à la charlatanerie. Telle pourroit être la politique insidieuse du cabinet de Saint-James, sans la participation et même à l'insu du peuple anglais : mais cette politique est si basse, qu'on ne peut l'imputer qu'à un ennemi déclaré de l'humanité, et si étroite, qu'elle ne peut convenir qu'à des hommes très-vulgaires, et peu redoutables».

D'après ces considérations et plusieurs autres qu'il n'est pas de mon sujet de rapporter ici, l'assemblée nationale décréta la prompte organisation de trente régimens d'infanterie, et de vingt régimens de troupes à cheval, pour être répartis dans les départemens frontières de la France, du côté de l'Allemagne.

CHAPITRE IV.

Le ministère britannique fait sa paix avec l'Espagne ; il presse et termine l'accommodement de la Porte avec la Russie ; accession de toutes les puissances de l'Europe aux conférences de Pilnitz.

APRÈS avoir tiré de ses armemens contre l'Espagne, le parti qui convenoit à sa politique artificieuse, le cabinet de Saint-James se décida à faire la paix avec la cour de Madrid : parmi les motifs qui durent le plus influer sur cette détermination, l'histoire remarquera sans doute, celui que l'Espagne elle-même prit soin, en quelque sorte, d'afficher, en partageant, dès ce moment, la haine de l'Angleterre contre la France ; ce changement étrange du gouvernement espagnol, qu'un pacte de famille liait avec celui de Versailles, fut le fruit évident des insinuations du ministère britannique, qui, pendant les négociations relatives à l'affaire de *Nootka-Sund*, eut tout le loisir d'intriguer auprès de la cour de Madrid, et de la pénétrer de ses ressentimens. Heureuse, si elle eut mis alors autant de prudence dans la part qu'elle prit

aux

aux complots de l'Angleterre, qu'elle a employé, dans la suite, de sagesse en renonçant de bonne heure au chimérique projet d'asservir la France et de la rendre au despotisme !

Le gouvernement anglais ne trouva pas les mêmes facilités dans l'exécution du projet relatif à la pacification du nord : quoiqu'il parlât au nom de trois puissances, dont l'alliance faisoit pencher par tout, en sa faveur, la balance de l'Europe; Catherine, fière de ses succès sur les Turcs, et entraînée par des considérations supérieures à celles qui animoient le cabinet de Saint-James, n'en poursuivoit pas moins le cours rapide de ses victoires. « Tout le monde sait, écrivoit-elle à un de ses envoyés au congrès de Sistowe, que ce n'est pas à moi que l'on peut imputer l'aggression ; que c'est au contraire la Porte qui m'a déclaré la guerre, dans un temps où je n'y étois pas préparée, et où, par conséquent, je ne pouvois songer à faire des conquêtes; je n'ai pris les armes que pour ma juste défense : le ciel a daigné m'accorder une suite de victoires, mais ces victoires m'ont coûté des trésors et le sang de mes sujets : il est donc juste que je prenne des mesures qui pourront mettre mon pays à l'abri de pareilles attaques pour

l'avenir : aussi long temps que la Crimée et Oczacow resteront entre les mains des Turcs, cette sureté ne pourroit être fondée. Si donc je suis disposée de rendre tout le reste de mes conquêtes, on doit convenir qu'un pareil sacrifice à l'amour de la paix est égal à la modération dont j'ai fait preuve au milieu de ces victoires ».

On voit par cette correspondance, combien les prétentions de Catherine devoient rendre la pacification projetée par le cabinet britannique, difficile et épineuse : pour aplanir les contestations, ce cabinet parvint à faire intervenir la médiation de l'Espagne, du Portugal et du Danemarck; ainsi la Russie, qui, jusqu'à ce moment, avoit affecté en présence de la triple alliance, de ne vouloir négocier qu'avec ses généraux chargés de répondre aux médiations par des victoires, fut contrainte de tempérer l'orgueil de sa position, en s'accommodant davantage à la politique des cours qui vouloient l'amener à faire la paix.

On se demande peut-être ici, pourquoi le gouvernement anglais, s'il eut voulu sincèrement forcer à la paix l'impératrice de Russie, n'envoyoit pas ses flottes, depuis si long temps

promises, au secours de la Turquie humiliée? Le motif en étoit tout dans le désir qu'il avoit de pacifier promptement le nord de l'Europe, et de ne pas aigrir contre lui des puissances dont il se proposoit de tirer un si grand avantage pour ses projets contre la France : il est évident en effet que, loin de terminer la guerre entre la Russie et la Porte, en secourant cette dernière, le ministère britannique l'eut prolongée à l'infini; alors la Russie eut probablement invoqué les secours de ses alliés, et l'incendie embrasoit toute l'Europe. Aussi, l'inaction de l'Angleterre fut-elle constante; il n'y eut de sa part qu'un effort soutenu d'intrigues pour intéresser toutes les puissances à la pacification de la Russie et de la Porte; en vain l'empire ottoman éprouvoit-il des échecs qui sembloient le menacer d'une ruine totale; en vain les armées victorieuses de Catherine s'avançoient-elles vers Constantinople, et portoient l'effroi jusque dans le sérail du grand seigneur; sourd aux instances pressantes du divan, qui réclamoit des secours effectifs, le ministère britannique se contenta d'interposer sa médiation, dont les effets lui ménageoient à la fois les moyens de mettre un frein aux prétentions trop ambitieuses de

l'impératrice, d'empêcher la ruine totale de la Porte, et de conserver l'amitié de ces puissances, qu'il vouloit entraîner contre la France.

Cependant la paix fut conclue entre la Porte et la Russie (1); et l'Europe, fatiguée par les intrigues du cabinet de Saint-James, parut un moment se reposer de ses agitations: pour avoir une idée du dénouement de ce drame, que représentoit depuis si long temps, sur le théâtre de l'Europe, le ministère britannique, je vais tracer, avant d'aller plus loin, quelques lignes d'un discours de Fox, prononcé dans un moment où il n'étoit encore possible que de former des conjectures.

(2) « Le ministre, disoit cet orateur, a eu depuis trois ans de grands projets, sans courage pour en exécuter aucun : il a mis en avant la Suède et l'a sacrifiée; il a soufflé le feu de la guerre entre la Porte et la Russie, et aujourd'hui il ne peut réussir à l'éteindre; il a fomenté la révolte dans les Pays-Bas, et les

(1) Cette paix fut conclue le 11 août. Tous les efforts du ministère britannique aboutirent à obtenir pour les Turcs des termes qui leur avoient été offerts au commencement de la guerre.

(2) Séance des communes, avril 1791.

a livrés à l'empereur. Sans doute, il falloit profiter des embarras de la France pour établir notre ascendant d'une manière solide, et procurer à notre commerce de grands avantages. Quel parti a tiré le ministre d'une aussi brillante occasion ? La France sortira infailliblement de ses embarras. Alors je ne vois pas que nous puissions être aussi tranquilles que nous l'avons été jusqu'ici. Le moment est donc venu de nous mettre sérieusement en mesure de parer à tous les événemens, en améliorant nos finances et en étendant notre commerce».

Ceux qui ne connoissoient point le fonds des secrets du cabinet de Saint-James, crurent un moment que, dégoûté de nouer de nouvelles intrigues, il alloit se livrer aux vues paisibles que *Fox* avoit recommandées, comme étant les plus adaptées à la position de l'Europe et aux besoins de l'Angleterre; mais le calme qui parut un moment régner dans les opérations du ministère, ne fut, pour ainsi dire, qu'un entr'acte ménagé pour passer plus sûrement à l'application du système conçu pour anéantir la France, et la faire disparoître du rang des puissances européennes : il s'agissoit enfin d'entamer le

grand projet dont tous les événemens que j'ai passés en revue n'étoient que le prélude; et ce projet valoit bien la peine que ses auteurs prissent, en quelque sorte, un moment de relâche pour se disposer à son entière exécution.

Parmi les actes publics qui furent évidemment la preuve de l'accession des puissances de l'Europe au plan adopté par le ministère anglais à l'égard de la France, celui qui émana de la cour de Madrid fut un de ceux où se fit remarquer davantage l'empreinte du machiavelisme britannique. Le gouvernement venoit de porter contre les étrangers résidans dans ses Etats, un édit vexatoire; mais comme s'il eut appartenu à l'Angleterre plus qu'à l'Espagne d'en diriger l'exécution, les seuls Français furent dépouillés et chassés, tandis que les négocians de la Grande-Bretagne furent officiellement rassurés par leur cour, et continuèrent à jouir de tous les avantages du commerce.

En même temps s'opéroit, par l'intermédiaire du cabinet britannique, la réunion étrange de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche; ce fut en Italie que l'on jeta les premières bases de ce traité si dangereux pour

le repos de l'Europe. L'ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour de Naples, milord *Elgin*, fut un de ceux qui y figurèrent le plus : les voyages fréquens et précipités de ce ministre de Milan (1) à Londres, et de Londres à Milan, n'avoient sans doute pour objet que des communications très-intimes, dont lui seul pouvoit être chargé.

Bientôt après, la scène des conférences fut transportée à *Dresde;* là, au milieu des plus brillantes fêtes, on mit le sceau aux projets dont on avoit préparé les premières minutes en Italie; l'empereur et le roi de Prusse personnellement s'y lièrent par des engagemens réciproques, et le 25 juillet fut signé à Vienne ce traité, qui devint le principe de tout ce qui se passa ultérieurement à l'égard de la France.

L'influence du ministère britannique sur

(1) Léopold eut à Mantoue, dans le courant du mois de mai, une longue conférence avec le comte d'Artois; il se rendit delà à Milan, où il passa tout le mois de juin : là se trouvèrent les envoyés de presque toutes les cours de l'Europe. On y vit un ministre de Prusse, un ambassadeur d'Angleterre, un ministre de Saxe, des princes de Savoie, et toute la cour des Deux Siciles.

tous ces mouvemens politiques étoit si grande, que l'apparence même de son incertitude tenoit en suspens toutes les intrigues. De sa réserve ou de ses promesses dépendoient leur activité ou leur inertie. Avant que le traité de Vienne fut signé, on eut grand soin de le faire expliquer positivement (1), comme si on eut craint de s'avouer sans lui les projets qu'il voiloit; et lorsqu'il fut définitivement arrêté, on s'empressa de lui en faire part, et on attendit le retour de l'envoyé pour rendre publique la proclamation qui en fut la suite (2).

Alors l'accession des puissances de l'Europe au plan de la coalition fut ouvertement décidée : Coblentz devint le centre de toutes les délibérations et de tous les mouvemens. On y voyoit successivement les envoyés de toutes les cours; le fils de Burke

(1) On croit que ce fut là le but des fréquens voyages de milord Elgin, d'Angleterre en Italie, pendant le séjour de Léopold dans cette dernière contrée.

(2) Le comte de Merci-d'Argenteau, ministre de l'empereur, arriva, sous une espèce d'incognito, à Londres le 25 août; il en partit les premiers jours de septembre.

et

et l'ex-ministre Calonne y étoient pour le cabinet de Saint-James : on n'y faisoit plus un mystère de l'objet des conférences de Pilnitz; le roi de Suède demandoit seulement à l'Angleterre douze mille Hessois pour soumettre la France : quelques personnes crurent que l'acceptation de la constitution par le dernier roi des Français alloit calmer les agitations politiques dont l'Europe entière étoit le théâtre : vain espoir ! le ministère britannique sut encore inspirer à toutes les cours, et les sentimens qui devoient les animer à la notification de cet acte, et le langage qu'elles devoient tenir. On se rappelle, en effet, avec quelle affectation les ministres anglais s'empressèrent de démentir les bruits qui représentoient la réponse de Louis XVI, comme favorable : cette manœuvre ne manqua point son but, et tous les gouvernemens copièrent exactement la conduite à la fois insidieuse et insultante du cabinet de Saint-James à l'égard de la France.

CHAPITRE V.

Le gouvernement anglais termine la guerre de l'Inde. Exposition des causes et du motif de cette guerre.

Il ne manquoit plus au ministère britannique, pour donner tous ses soins aux projets de la coalition, que d'être délivré des embarras de la guerre qu'il faisoit dans l'Inde contre Typpoo-Saïb. Les motifs singuliers de cette guerre méritent d'être rapportés : on verra que la haine, qui animoit le cabinet de Saint-James contre la France, étoit toujours le principe, soit des guerres qu'il intentoit, soit des projets de pacification qui venoient terminer à son gré les catastrophes sanglantes de la discorde.

On se souvient de l'ambassade de Tipoo-Sultan à Paris, et de l'accueil qui lui fut fait par la cour de Versailles. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les soupçons et les inquiétudes du gouvernement anglais, et pour lui inspirer l'espoir de tirer de cette circonstance un prétexte favorable à son ambition; il osa interroger avec arrogance l'ambassadeur français à Londres sur les motifs

de l'ambassade de Tippoo-Saïb, et sur les desseins qu'elle cachoit; la réponse du cabinet de Versailles ne lui parut pas sans doute satisfaisante, car aussitôt l'ordre fut expédié à lord Cornwallis de saisir la première occasion favorable de faire la guerre à Typpoo.

Depuis la paix de 1783, il restoit peu d'établissemens à la France dans l'Inde; ses possessions avoient été ruinées et dévastées; la plupart, sans population comme sans revenu, ne conservoient de leur ancienne importance, que le nom. Mais leur existence, quoique foible et impuissante, inquiétoit encore le ministère britannique, et tentoit sa cupidité. Il étoit donc intéressant pour lui de susciter une guerre, dont le contre-coup retomberoit sur le reste des établissemens français dans l'Inde, anéantiroit la considération de la France, et porteroit les derniers coups à son commerce dans cette partie du monde.

Après plusieurs tentatives que la victoire avoit souvent couronnées; Typpoo abandonné par la France, qui ne put le secourir dans sa détresse, succomba, et n'eut rien de mieux à faire que de souscrire aux propositions humiliantes du ministère britanni-

que. Le traité de Seringapatnam le renferma dans les restes du royaume de son père, et l'Angleterre victorieuse vit consolider sa puissance dans l'Inde, sur la ruine entière des établissemens de la France dans l'Inde.

CHAPITRE VI.

Le cabinet de Saint-James fomente les troubles de Saint-Domingue et des autres colonies françaises. Il fait passer des armes et des secours aux noirs insurgés.

AUSSITÔT que les premiers mouvemens, suscités par l'imprudente discussion sur la traite des noirs, éclatèrent aux Antilles, et surtout à Saint-Domingue, le ministère britannique porta tous ses regards sur ce foyer terrible de désastres, et ne songea plus qu'à les faire tourner à son avantage.

On ne prit pas même soin, au cabinet de Saint-James, de déguiser la joie qu'inspiroient les nouvelles de ces désastres, lorsqu'elles y parvinrent; Pitt croyoit déjà tenir la proie que tentoit depuis si long temps sa cupidité : mais il sentit qu'il s'agissoit moins de former des vœux que d'agir, et il réalisa tous les moyens que la perfidie la plus atroce peut

nployer. Sous le prétexte de garantir les
)lonies anglaises du contre-coup de l'explo-
)n qui s'étoit manifestée à Saint-Domingue,
fit passer à la Jamaïque et aux Barbades
ıe quantité incalculable de munitions et
ırmes de toute espèce : quel pouvoit être
bjet de ces envois, dans un moment où
ngleterre n'avoit certainement rien à re-
uter de la France ? N'est-il pas évident
e le ministère britannique vouloit se met-
: en mesure de commencer, au besoin,
guerre dans cette partie du monde, avec
aucoup d'avantages, soit contre la France
elle eut résisté, soit contre les autres puis-
ıces si elles prétendoient au partage des
)ouilles de la France, ou si elles vouloient
ttre un frein à la domination de la Gran-
Bretagne ?

Le ministère britannique étoit si plein de
espérances et de ses projets, que, même
ınt qu'ils fussent réalisés, il les faisoit jus-
er et préconiser par les écrivains à ses
ges.

Voici un morceau, à ce sujet, qui mérite
tre cité ; il est extrait littéralement du
nes, sous la date du 26 septembre 1791,
il est la preuve, non-seulement des in-

tentions du cabinet de Saint-James par rapport aux colonies françaises, mais encore de celles de la coalition à l'égard du démembrement de la France.

« L'assemblée nationale, disoit le journaliste, vient de réunir Avignon à la France; » par le même principe, l'empereur pourroit essayer de recouvrer l'Alsace, sans » que l'assemblée put se plaindre : la même » diète auguste a dit, que lorsqu'un peuple » étoit opprimé, il avoit le droit de changer son gouvernement : conséquemment » à cette doctrine, pourroit-on, si les habitans de Saint-Domingue jugeoient à propos » de se donner à la Grande-Bretagne, blâmer » M. Pitt ou tout autre ministre de les accepter? La France n'agit-elle pas ainsi, » lorsque la Corse se donna à elle? Et, parce » que le gouvernement de la France est totalement changé, est-ce une raison pour » l'Angleterre de ne pas profiter de certaines » circonstances, qui pourroient nous soulager d'un poids énorme de dettes et d'impôts, que nous devons en grande partie » à la politique de la France »?

Toutes les ames honnêtes qui existoient n Angleterre, furent révoltées de l'atrocité

de ces principes, et des desseins plus atroces encore qu'ils annonçoient. Beaucoup de personnes pensent que le duc de *Leeds* se retira du cabinet, aussitôt qu'on commença à faire d'un plan de révolte pour les colonies françaises un objet de discussion politique; mais ni l'horreur que ces principes inspiroient, ni la pensée des violations funestes à l'humanité qu'ils alloient entraîner, ne purent détourner le sanguinaire Pitt de ses desseins.

Si l'histoire pouvoit peindre une ame aussi froidement barbare que la sienne, quel homme sensible ne frémiroit pas d'horreur en lui voyant donner extérieurement des marques d'intérêt et de pitié aux malheurs des colonies, tandis qu'il souffloit dans leur sein le feu de la guerre civile, qu'il envenimoit par toutes sortes de moyens, les querelles des colons et des noirs, et qu'il mettoit dans leurs mains le poignard avec lequel ils devoient s'entr'égorger ?

Le ministère britannique, honteux de ses propres forfaits, voudroit bien aujourd'hui repousser l'accusation terrible qui sort de toutes les bouches, et qu'attestent de toutes parts, dans les campagnes solitaires et dévastées de Saint-Domingue, les ossemens qui les

couvrent; mais vains efforts! L'histoire en a consigné les preuves ineffaçables dans ses annales; elle rappellera toujours aux Français ces entrevues secrètes d'abord, moins secrètes ensuite, que les agens du cabinet de Saint-James eurent avec quelques-uns des colons de Saint-Domingue, et où furent jetées les bases du traité qui fut signé à Londres au mois de février 1793, avec d'autres envoyés de la même colonie : elle leur rappellera l'envoi que fit ce même cabinet, de plusieurs bâtimens qui, au moment de la catastrophe, allèrent s'établir en croisière vers la partie septentrionale de l'île, pour protéger l'insurrection.

Tous ces faits et une foule d'autres qu'il seroit trop long de rapporter ici, présenteront toujours le ministère britannique comme le principal moteur des dissentions qui ont déchiré les colonies françaises, et surtout celle dont un des ministres de l'Angleterre disoit que la ruine valoit plus à l'Angleterre que la conquête (1).

(1) Il étoit digne du père de Pitt (milord Chatam) de prononcer ce mot atroce.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Réfutation du libelle de Burke, par Thomas Payne.

A mesure que les desseins du ministère britannique perçoient dans le public, et qu'on les présentoit comme le vœu des puissances de l'Europe, les ennemis de la révolution française redoubloient de haine, et remplissoient l'Angleterre de leurs plaintes et de leurs clameurs; depuis celui qui occupoit le trône jusqu'au dernier des courtisans, tout retentissoit d'invectives et de propos injurieux contre l'assemblée nationale de France, et les membres qui y soutenoient la cause du peuple contre la cour: Burke, auparavant si abhorré sous le nom de *Whig*, ne parut plus, dès qu'il eut publié son livre, que comme un profond politique, un homme sage, digne de toutes les faveurs et de toutes les grâces du trône. Un évêque (1) prêchant devant les pairs et la famille royale assemblée, ne rougit pas de faire le plus pompeux éloge de son livre; et renchérissant de violence, il sembla vou-

(1) Celui de Chester.

loir disputer avec lui d'outrages à l'égard de la France.

Cependant la voix du patriotisme et de la vérité n'étoit pas étouffée encore; les défenseurs de la liberté pouvoient opposer une barrière au torrent de la corruption, que le ministre faisoit circuler d'un bout de l'Angleterre à l'autre; la France comptoit encore des amis qu'aucune séduction n'avoit encore pu corrompre, et qui portoient dans leur résistance cette fierté et cette profondeur de lumières qui caractérisent par tout les hommes vraiment dignes de servir leur pays et la liberté.

Parmi ceux qui signalèrent leur résistance aux insinuations du gouvernement, par des actes dont il est digne de l'histoire de conserver le souvenir, *Thomas Payne* est, sans contredit, celui qui fit la plus grande sensation en Angleterre, et dont l'ouvrage fixa le plus l'attention publique : on l'attendoit depuis long temps; enfin il parut dans le mois de mai, sous le titre de *Droits de l'Homme, en réponse à l'attaque de M. Burke sur la révolution française.*

Souvent le mérite d'un ouvrage ne se mesure pas sur sa grande publicité; mais ici l'on peut dire que l'accueil universel et flatteur que

reçut le livre de Thomas Payne, fut encore au dessous de l'intérêt qu'il inspire. Que les hommes qui parlent ou qui écrivent pour soutenir les droits sacrés de l'humanité, ont un langage différent de ceux qui prostituent leurs pensées ou leur plume à la faveur ou au mensonge! Que l'on compare le livre de Burke écrivant pour soutenir les prétentions instantanées et absurdes de quelques hommes, avec celui de *T. Payne*, traçant d'une main libre et généreuse, les droits éternels des peuples; quelle différence de principes, d'énergie et de fierté! Comme le défenseur du despotisme tourne avec ignominie et mépris sous le fouet du défenseur intrépide de la liberté! Comme l'un, avec ses abstractions machiaveliques, laisse de sécheresse dans l'ame, et comme l'autre, avec ses principes naturels, la remplit et l'élève!

On en jugera par le morceau que je vais citer et qui rentre naturellement dans mes réflexions précédentes (1). Thomas Payne vouloit montrer l'embarras que doit éprouver un raisonneur monarchiste qui veut relever l'authenticité du gouvernement qu'il défend,

(1) Droits de l'Homme, page 164.

N 2
Institut für Allg. Geschichte
Abt. f. Allg. Gesch. d. Neuzeit
Universität Leipzig

en remontant à sa source. « Soit par honte, dit-il, ou par la conviction de quelque défaut radical, qu'il est nécessaire de dérober à la vue, il arrive toujours qu'un raisonneur monarchique ne remonte jamais à la source du gouvernement : c'est un des traits par lesquels on peut le reconnoître. Dans mille ans d'ici, ceux qui vivront en Amérique ou en France, remonteront, avec la fierté de la contemplation, à l'origine de leurs gouvernemens, et diront : *Ce fut l'ouvrage de nos glorieux ancêtres !* Mais que peut dire un raisonneur monarchique ? De quoi peut-il se vanter ? Hélas ! de rien : un certain je ne sais quoi l'empêche de remonter à l'origine de son gouvernement, de peur que quelque *Mandrin* ou quelque *Cartouche* ne sorte de la longue obscurité du temps, et ne dise : *Je suis l'origine !* Quelque peine que prit M. Burke, il y a deux ans, au sujet du bill de la régence, et de la succession héréditaire, et quelques recherches qu'il fit pour trouver des exemples, il n'eut cependant pas la hardiesse de parler de Guillaume de Normandie, et de dire : *Voici le premier de la liste ! voici la source des honneurs !* le fils d'une prostituée et le déprédateur de la nation anglaise ».

L'ouvrage de *Thomas Payne* trouva, dans la classe des amis de la liberté, autant de partisans, que le livre de Burke avoit trouvé de lecteurs parmi les privilégiés et les suppôts du despotisme : la société de la constitution rédigea, à son sujet, une adresse, dont je crois utile de faire connoître quelques morceaux, pour montrer combien un ouvrage dicté par la vérité et l'amour de la patrie peut relever l'esprit public et contribuer au succès de la liberté.

« La société de la constitution portoit cette adresse : soigneuse de s'opposer aux suites funestes que pourroit entraîner la publication d'ouvrages, dans lesquels on s'attache à combattre la liberté civile et religieuse, se croit obligée, pour l'utilité générale, de manifester son improbation de l'aigreur indécente avec laquelle M. Burke, déserteur des principes qu'il a professés autrefois, ose aujourd'hui déprimer les illustres patriotes d'un royaume voisin, à qui vingt-cinq millions de leurs frères sont redevables d'être affranchis du joug de l'oppression.

» Nous éprouvons la joie la plus vive à féliciter la patrie de ce qu'il est sorti de son sein une excellente réfutation de cet auda-

cieux libelle, qui calomnie et qui outrage le genre humain; nous nous empressons de recommander à tous les citoyens, la lecture attentive de l'éloquente apologie que M. T. Payne a écrite en faveur de la révolution française ».

Un accueil aussi flatteur, fait au livre de *Thomas Payne*, parut d'abord ne pas fixer beaucoup l'attention du gouvernement; mais son silence n'en étoit que plus perfide; c'étoit celui d'un lâche ennemi qui sait se couvrir du masque de l'indifférence, pour saisir avec plus d'avantage sa proie, lorsque l'occasion se montrera plus favorable : on verra dans le tableau des événemens relatifs à l'année 1792, si le cabinet de Saint-James savoit pardonner aux amis de la liberté, leur courage et leur franchise.

CHAPITRE VIII.

Mort du célèbre docteur Price.

La même époque, à peu près, qui avoit vu la France en deuil pour la mort de Mirabeau, vit l'Angleterre donner des regrets à celle du célèbre docteur *Price*, dont il a déjà été parlé au commencement de cet ouvrage.

Je ne crois pas indifférent à l'histoire que je trace, de reposer pendant quelques instans l'esprit de mes lecteurs sur les vertus de cet ardent ami de la liberté : tous les hommes qui ont combattu les projets du ministère atroce dont je peins les forfaits, doivent être chers aux Français, et je crois remplir une partie de leurs vœux en répandant quelques fleurs sur la tombe de celui qui ne sut que les plaindre tant qu'ils furent esclaves, et qui les aima sincèrement dès qu'ils eurent brisé leurs fers.

Une circonstance particulièrement heureuse de la vie du docteur Price, c'est d'avoir été le témoin de quelques-uns des événemens les plus importans dont les annales du genre humain fassent mention, et d'en avoir été lui-même un des principaux coopérateurs, en fixant d'une manière aussi claire que puissante, les principes immuables de la raison, et ceux des gouvernemens politiques. Il avoit vu avec plaisir la révolution d'Amérique, mais celle de la France lui causa une joie bien plus vive. Il regardoit celle-ci comme la garantie de la première, et comme l'aurore de celle qui devoit régénérer le genre humain : dans sa maladie il n'écoutoit avec plaisir que

les nouvelles de la France, et cette satisfaction, jointe à celle que lui inspiroit la pureté de sa conscience, fut la dernière de sa vie.

Price avoit fait beaucoup d'ouvrages sur l'économie politique ; c'est à lui que l'Angleterre doit l'idée d'une infinité d'améliorations en finances, que ses ennemis même ont été forcés d'adopter : ses écrits sur la liberté civile et religieuse sont connus de tout le monde, et l'histoire ne doit pas omettre que souvent ils mirent en danger sa vie et sa liberté personnelle. Son discours sur l'*amour de la patrie*, qui lui attira tant d'invectives de la part de Burke, fut le dernier de sa vie. Il disoit, à ce sujet, au marquis de Lansdown, lorsque celui-ci vint le voir dans sa maladie : *Je meurs en paix avec tout le monde, sans en excepter même M. Burke.*

Ses amis, et surtout les vrais amis de la liberté, donnèrent de justes regrets à sa perte. Il étoit aimant, d'un commerce agréable, d'un caractère franc et ingénu : on trouvoit en lui un certain mélange de vivacité et de modération, de simplicité et de noble fierté. Il sortoit d'une famille respectable ; ceux qui avoient son amitié, s'estimoient honorés de son attachement, car il mettoit dans leur choix

choix autant de désintéressement que de discernement.

Reçois l'hommage des Français, ô toi qui sus de si bonne heure signaler les ennemis de leur patrie et de leur liberté ! Tu vivras éternellement dans leurs cœurs : puisse ta mémoire être aussi effrayante pour les tyrans de ton pays, qu'elle sera toujours chère aux hommes libres et généreux !

CHAPITRE IX.

Emeute de Birmingham, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution française. Incendie de la bibliothèque du docteur Priestley.

UNE circonstance odieuse au ministère britannique approchoit : long temps avant le 14 juillet, toute l'Angleterre retentissoit des préparatifs que faisoient les amis de la révolution française, pour célébrer cette époque mémorable. Quelle influence ne pouvoit pas avoir sur l'opinion publique une fête dont les motifs étoient si grands et si chers aux peuples opprimés ? Que ne pouvoit pas produire sur les esprits une solennité qui rappeloit des événemens si glorieux et si intéressans pour

les progrès de la liberté? Il est des tableaux qu'il importe toujours au despotisme d'effacer du souvenir des hommes, et dont chaque souvenir est un coup porté à son autorité.

Le ministère britannique sentoit tout cela; aussi songea-t-il, non à sévir contre les assemblées destinées à célébrer la commémoration du 14 juillet, mais à les faire accompagner de tant d'excès effrayans, qu'à l'avenir elles pussent inspirer plus d'horreur que d'intérêt, et justifier toutes les entreprises de l'autorité contre elles.

C'est ce qui fut réalisé à Birmingham, bourg situé dans la province de Warwich à 27 lieues de Londres, où résidoit le docteur *Priestley*. Quelques particuliers de ce bourg avoient choisi une auberge pour y célébrer, à l'instar des amis de la constitution de Londres, l'anniversaire de la révolution française : deux magistrats et quelques officiers de police, s'y étoient rendus pour y maintenir la paix et le bon ordre, et tout s'y passoit dans une harmonie parfaite, lorsqu'une troupe nombreuse de séditieux accourut vers les deux heures, investit l'auberge, et menaça les paisibles citoyens qui y étoient réunis.

Ceux-ci ne voulant donner aucun prétexte

aux malveillans, se retirèrent à six heures : le gros des mécontens, quoique déjà fort échauffé, les laissa passer ; mais bientôt on entendit des cris de rage, les pierres volèrent, et toutes les vitres de l'auberge furent brisées. Alors les séditieux se portèrent vers la chapelle des presbytériens, qui devient en un instant la proie des flammes. On apporta l'effigie du docteur *Priestley*, et on la brûla devant l'édifice.

Jusque là ces excès n'avoient point encore eu une direction extrêmement alarmante ; mais vers minuit, les séditieux se divisèrent en plusieurs bandes, afin de multiplier et d'accélérer les ravages : un détachement de ces brigands poussa jusqu'à la maison de *Priestley*. Cet ami des hommes et de la liberté fut obligé de fuir avec sa famille : quelques minutes plus tard, il seroit tombé entre les mains des incendiaires.

Furieux de ce qu'il leur étoit échappé, ils mirent tout en pièces, brûlèrent sa bibliothèque, et rasèrent sa maison. Ainsi se passa la première nuit de l'émeute ; le lendemain, à sept heures du soir, les brigands revinrent à la charge, et marquèrent plusieurs édifices pour les dévouer aux flammes. Pendant cette seconde nuit quinze maisons furent détruites

et brûlées. On remarquoit dans les chefs de l'insurrection le plus grand sang froid, tandis que les exécuteurs de leurs ordres étoient presque tous ivres. S'ils trouvoient une maison condamnée à la destruction, qui fut isolée, ils y mettoient le feu, pour avoir plutôt fait; tenoit-elle à une maison amie, ils en enfonçoient les portes, et la pilloient.

Les désordres continuèrent encore pendant deux jours; l'impunité des brigands qui les commettoient grossit bientôt leur nombre: la route de Londres à Birmingham étoit couverte de bandits, qui alloient se joindre à la troupe des incendiaires; enfin, ils menaçoient de mettre le feu au bourg lui-même, lorsque des forces arrivèrent et les dispersèrent.

Il n'y eut personne en Angleterre qui, sachant les circonstances de ce soulevement, ne fût convaincu qu'il avoit été excité par des manœuvres cachées, et que les séditieux étoient les instrumens dont se servoient les agens ministériels, intéressés à nourrir la haine du peuple contre les amis de la liberté.

Un autre motif se joignoit encore aux ressentimens du cabinet de Saint-James contre les partisans de la révolution française, réunis à Birmingham. J'ai dit que le docteur *Pricst-*

ley résidoit dans ce bourg ; c'en étoit assez pour appeler sur ce lieu tous les orages de l'animadversion ministérielle.

Le docteur *Priestley* appartenoit, par son génie et par ses travaux, au monde savant ; aux amis de la liberté, par les écrits éloquens qu'il avoit publiés en sa faveur, et à tous les gens de bien, par ses vertus. Mais il appartenoit, d'une manière plus particulière encore, à la révolution française, par son zèle à défendre ses principes. Il avoit, un des premiers en Angleterre, élevé sa voix pour les faire connoître ; il avoit fondé dans le comté de Warwick, une société chargée de les répandre ; plusieurs fois il avoit présidé la célèbre société de la révolution à Londres. Plus de 40 volumes, par lesquels il avoit agrandi la sphère des connoissances humaines, établi les principes de la plus pure morale, et inspiré une haine généreuse contre le despotisme, lui avoient mérité déjà l'honneur d'être détesté de tous ceux qui avoient fondé leurs jouissances ou leur pouvoir, sur l'ignorance, la corruption, ou l'aveuglement du peuple. A peine se fut-il déclaré le défenseur et l'apôtre de la révolution française, qu'on lança contre lui l'éternel champion du despotisme ; cet extra-

vagant rhéteur appela les vengeances populaires sur la tête du docteur *Priestley*, et il prépara sa proscription par ses écrits.

On savoit que c'étoit lui qui devoit présider la fête qui devoit se célébrer à Birmingham : pour le rendre odieux on fit afficher, sous son nom, un écrit, par lequel on demandoit le renversement du trône, et la destruction du parlement : on lui prêta des crimes imaginaires, pour avoir occasion de commettre à son égard des crimes réels.

Telle étoit la sécurité de sa conscience pure, qu'il ne vouloit point fuir sa maison à l'approche des brigands déchaînés contre lui, et qu'on fut obligé de l'entraîner loin des incendiaires, dont il croyoit que sa seule présence devoit calmer les fureurs. En vain son fils, encore jeune, cherchoit à arracher les manuscrits à l'incendie ; en vain il demandoit en pleurant qu'on épargnât les monumens de la gloire de son père : la mission des brigands fut entièrement exécutée, et le fruit de tant de travaux et de veilles, devint en un instant la proie des flammes.

La simple indication de ces faits suffit pour démontrer dans quel esprit ils furent commis. Vainement tous les bons citoyens se soulevè-

rent, en Angleterre, contre la lâcheté des moyens que l'on avoit employés pour produire ces désordres ; le ministère n'en fut pas moins ardent à publier qu'ils avoient leur source dans les motifs de la fête qui avoit été célébrée à Birmingham : voici comment s'en expliquoit, quelques mois après, celui qui, sans doute, en étoit un des principaux moteurs (1).

On agitoit, dans le parlement, la question relative à la suppression de l'acte du test (2). Burke, dont le rôle étoit d'empêcher toute réforme tendante à établir l'empire de la philosophie et de la liberté, s'opposa à ce qu'il fut fait aucun changement à cette loi. Il peignit les Unitaires et les Sociniens, dont il avoit été surtout question dans les débats, comme une troupe de conjurés, comme une espèce d'armée sur pied, ayant sa caisse militaire, et commandée par son patriarche général le docteur *Priestley*. — Passant ensuite à l'émeute de Birmingham, il l'attribua à la célébration

(1) Voyez la séance de la chambre des communes du 11 mai 1792.

(2) Loi de rigueur contre ceux qui ne suivoient pas les rites de la religion anglicane.

du 14 juillet et aux infames libelles de *Payne*: il soutint que ce n'étoit pas pour leurs opinions religieuses, mais bien pour leurs opinions politiques que les *priestliens* avoient été persécutés, c'est-à-dire, repoussés, au milieu de leur insurrection séditieuse, par de braves et loyaux citoyens fidelles à leur Dieu existant en trois personnes, à leur constitution en deux chambres, et à leur roi; par d'honnêtes citoyens (1) révoltés et épouvantés de la doctrine monstrueuse des *paynistes*, exactement la même que celle de ces fougueux jacobins de Paris, qui avoient anéanti toute liberté religieuse, et grâces auxquels une persécution comparable à celle des Décius et des Dioclétiens, avoit commencé et régnoit depuis le 14 juillet.

(1) Cette justification des incendiaires de Birmingham; ce mélange d'idées religieuses, et de principes d'intolérance, tout cela fait horreur.

ANNÉE 1792.

CHAPITRE PREMIER.

Inertie du gouvernement anglais, au moment où toutes les puissances de l'Europe s'ébranlent contre la France.

Qui n'auroit cru, après l'infatigable activité du cabinet de Saint-James, pour disposer les ressorts qui devoient agir contre la France, que, le premier, il se seroit mis sur les rangs, pour donner aux puissances coalisées l'exemple du courage et de la loyauté dans ses ressentimens? Mais non, ce n'étoit point là l'objet de sa politique artificieuse et cruelle : après avoir semé par tout le germe de la discorde et de la vengeance; après avoir soulevé l'Europe entière contre l'ennemi qu'il vouloit anéantir, il prit le parti de disparoître du milieu de la scène d'horreurs qu'il avoit préparée, et d'attendre que l'explosion eut produit son effet, pour savoir sur quelles ruines il établiroit son empire.

Comment les gouvernemens coalisés n'ont-ils pas pressenti ce machiavelisme profond du

ministère britannique, qui, sans mettre autre chose que son intrigue dans l'œuvre de la coalition, prétendoit faire servir toutes les puissances de l'Europe au succès de ses desseins? C'est ce qui seroit assez difficile à concevoir, si les événemens n'eussent appris à l'univers entier que le désir de la domination et de l'agrandissement absorboit toute la politique et toute la prudence de ces gouvernemens, et qu'à la faveur de cette ambition délirante, le ministère anglais pût leur dérober la connoissance de l'ambition, bien plus dangereuse encore, qui l'animoit.

Les traités de partage qui se firent en Italie, sous l'influence immédiate des agens du ministère britannique, prouvent combien il sut adroitement grossir les espérances de ses alliés, en leur abandonnant, en apparence, toute la proie, pour détourner leurs regards de celle qu'il se réservoit.

Quoi de plus extravagant, en effet, que le traité conclu et signé à Pavie, au mois de juillet 1791. En voici quelques articles (1).

« L'empereur reprendra tout ce que Louis

(1) Voyez le Moniteur, nº. 323 de l'année 1792.

XIV avoit conquis sur les Pays-Bas autrichiens ; joignant ces provinces aux Pays-Bas, il les donnera en échange à l'électeur Palatin, de sorte que les nouvelles possessions jointes au Palatinat, porteront le nom de royaume d'Austrasie ».

« L'empereur aura à perpétuité la propriété et la possession de la Bavière, pour faire à l'avenir masse indivisible, avec les domaines héréditaires de la maison d'Autriche ».

« L'archiduchesse Marie-Christine sera, avec son neveu l'archiduc Charles, mise en possession héréditaire du duché de Lorraine ».

« L'Alsace sera restituée à l'empire ; l'évêque de Strasbourg et le chapitre recouvreront leurs priviléges, ainsi que les souverains ecclésiatiques de l'Allemagne »

« Si les cantons suisses accèdent à la coalition, on leur proposera d'annexer à la ligue helvétique l'évêché de Porentru, etc. »

« Au cas que le roi de Sardaigne puisse opérer une grande diversion, on lui laissera prendre le Dauphiné, pour lui appartenir dorénavant, comme au plus proche descendant des anciens dauphins ».

» Le roi d'Espagne aura le Roussillon,

le Béarn, et l'île de Corse, et s'emparera de la partie française de Saint-Domingue ».

« L'impératrice de Russie se charge de faire une invasion dans la Pologne, moyenant quoi elle se conservera Kaminiek, avec la partie de la Podolie qui confine la Moldavie ».

« Le roi de Prusse, au moyen de l'invasion de la Russie en Pologne, aura Thorn et Dantzig, et y joindra un palatinat à l'orient des confins de la Silésie. Il acquerra en outre la Luzace, et l'électeur de Saxe recevra en échange le reste de la Pologne, pour en occuper le trône comme roi héréditaire ».

« Le roi actuel de Pologne abdiquera le trône, moyenant une pension convenable ».

Signé *Léopold*, le prince de *Nassau*, le comte *Florida-Blanca*, *Bisschofswerder*.

Tous les autres traités, soit de partage, soit de garantie subséquemment conclus entre les puissances coalisées, sont marqués au même coin de désintéressement de la part du ministère britannique. Ne diroit-on pas que ce ministère atroce, en conservant, seul, toutes ses forces au milieu de l'épuisement général des peuples de l'Europe, aspiroit à la domination

universelle du continent, et que l'anéantissement de la France n'étoit encore qu'une portion du vaste projet qu'il avoit conçu dans les délires de son orgueilleuse ambition ?

Il entroit, sans doute, dans les desseins de la politique inextricable du cabinet de Saint-James, non-seulement de ne point agir offensivement contre la France avec les puissances coalisées, mais même de garder, vis-à-vis d'elle, toutes les apparences de la bonne amitié : je vais en conséquence présenter le tableau des relations officielles et diplomatiques, qui s'établirent entre lui et le gouvernement français ; il sera facile à mes lecteurs d'y voir les embarras d'un ministère qui veut concilier les dehors de l'amitié avec la haine profonde qu'il nourrit, et dont il laisse, comme malgré lui, échapper les preuves les plus évidentes.

CHAPITRE II.

Relations officielles et diplomatiques du cabinet de Saint-James avec le gouvernement français.

Ce fut vers le commencement du mois de mai que M. Chauvelin fut présenté au roi d'Angleterre, comme ambassadeur du roi des Français : le premier acte public de cet am-

bassadeur fut de remettre au lord de Grenville, secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, un mémoire, qui établissoit les raisons impérieuses et pressantes, qui avoient engagé la France à déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême : il insistoit particulièrement sur le droit que réclamoit la France de changer son gouvernement, sans qu'aucune puissance étrangère eut celui d'y intervenir. « Car » l'Angleterre aussi est libre, disoit l'ambassadeur de France, parce qu'elle a voulu » l'être ; et certes, elle n'a pas souffert que » d'autres puissances vinssent la contraindre à changer la constitution qu'elle a adoptée, qu'elles prêtassent le moindre appui à » ses sujets rebelles, ni qu'elles prétendissent » s'immiscer, sous aucun prétexte, dans ses » débats intérieurs ».

Enfin le mémoire finissoit par réclamer l'exécution de l'article 111 du traité de navigation et de commerce, du 26 septembre 1786, tendant à empêcher tout acte d'hostilité contre les navires français, et celle des autres articles du même traité, qui avoient rapport au cas où l'une des deux puissances contractantes se trouveroit en guerre.

La demande étoit formelle : le cabinet de Saint-James en sentit la force et la légitimité ; il y répondit par un édit qui défendoit à tous sujets du roi d'Angleterre d'armer ou d'agir par mer contre les Français, sous aucune commission étrangère ou puissance quelconque, et leur enjoignoit d'observer strictement le traité de commerce qui lioit les deux nations.

Quelques jours auparavant, le roi d'Angleterre avoit fait une proclamation relative aux écrits séditieux : il paroît qu'elle étoit dirigée particulièrement contre *Thomas Payne*, que l'implacable ressentiment de Burke poursuivoit depuis long temps. Cette proclamation parut à Chauvelin renfermer des expressions et des opinions contraires aux vœux et aux intentions de la France, relativement à la bonne intelligence qu'elle désiroit conserver avec l'Angleterre (1) ; en conséquence cet ambassadeur fit remettre au lord Grenville

(1) Il y étoit dit entre autres choses directement appliquées à ce qui se passoit en France, que le gouvernement étoit fondé à croire qu'il s'étoit établi des correspondances avec plusieurs personnes, dans les pays étrangers, dans l'intention de faire réussir de perfides et criminels projets tendans au renversement du gouvernement.

une seconde note, par laquelle il exposoit que la proclamation royale, publiée le 21 mai, et communiquée aux deux chambres du parlement, lui avoit paru contenir quelques expressions qui pourroient, contre l'intention du ministère britannique, accréditer les fausses opinions, que les ennemis de la France cherchoient à répandre, sur ses intentions à l'égard de la Grande-Bretagne.

Il ajoutoit qu'indépendamment de tout principe de justice, dont il étoit du devoir d'un peuple libre de ne s'écarter jamais, la nation française sentoit que ses vrais intérêts étoient liés à la paix intérieure, à la durée et à la force de la constitution d'un pays qu'elle regardoit déjà comme son allié naturel.

« L'honneur de la France, disoit-il enfin, le désir qu'elle a de conserver et d'augmenter la bonne intelligence entre les deux nations, et la nécessité de lever tous les doutes sur ses dispositions, exigeant qu'elles acquièrent toute la publicité possible, lord Grenvile est prié d'obtenir de sa majesté britannique la permission de donner connoissance, de la présente note officielle, aux deux chambres du parlement avant qu'elles délibèrent sur la proclamation du 21 mai ».

Depuis

Depuis cette époque, toute relation officielle et ostensible fut interrompue entre les deux gouvernemens; mais au mois de juillet, c'est-à-dire, au moment où toutes les puissances coalisées menaçoient d'envahir la France de toutes parts, elles se renouèrent. Dans cette circonstance à la fois pressante et dangereuse, le gouvernement français crut devoir resserrer plus étroitement encore les liens d'amitié qui l'unissoient à l'Angleterre.

Rien n'exprimera mieux les sentimens qui animoient la France, que les propres expressions de la note, qui fut présentée alors, par l'ambassadeur français, au cabinet de Saint-James. Il y est dit que, pour conserver la tranquillité de l'Europe, qui ne seroit jamais interrompue, si la France et l'Angleterre s'unissoient pour la maintenir, le gouvernement français presse sa majesté britannique d'employer avec zèle ses bons offices auprès de ses alliés, pour les détourner d'accorder aux ennemis de la France, soit directement, soit indirectement, aucun secours.

Le gouvernement français s'y plaint ensuite des mesures prises par la cour de Vienne pour engager les Prussiens dans une querelle étrangère à leurs intérêts, et il fait entendre que

de pareilles tentatives ont été faites avec succès auprès de la république de Hollande. Il s'y plaint des menaces employées pour retirer les différens membres du corps germanique de cette neutralité prudente, qui leur étoit prescrite par leur situation politique et par leurs plus chers intérêts. Il déplore les intrigues qui ont armé la Russie contre la constitution de la Pologne, objet qui annonce une grande conspiration contre tous les états libres, et qui menace de plonger inévitablement l'Europe dans une guerre générale. Il l'invite enfin à employer, dans sa sagesse, et dans la plénitude de son influence, tous les moyens qui seront compatibles avec l'indépendance de la nation française, pour arrêter, pendant qu'il en est temps encore, les progrès de cette combinaison qui menace également la paix, la liberté et le bonheur de l'Europe.

Hélas ! à qui la France confioit-elle ses sollicitudes et ses plaintes ? Le ministère britannique ne put soutenir sa dissimulation dans cette circonstance, et sa réponse prit pour cette fois tous les caractères de l'embarras que lui faisoit éprouver la demande de la France. « Il répondit que le roi d'Angleterre » ne se refuseroit sans doute jamais à con-

» courir à la conservation et au rétablisse-
» ment de la paix en Europe, mais que les
» sentimens qui l'avoient déterminé à ne pas
» s'immiscer dans les affaires intérieures de la
» France, devoient également le porter à res-
» pecter les droits et l'indépendance des autres
» souverains, et surtout ceux de ses alliés;
» qu'au surplus sa majesté croyoit que dans
» les circonstances actuelles de la guerre déjà
» commencée, l'intervention de ses conseils
» ou de ses bons offices, ne pourroit être
» utile, à moins que d'être désirée par toutes
» les parties ».

Il étoit impossible de donner une réponse plus évasive et plus insignifiante : il ne faut pas être en effet grandement exercé dans la politique, pour voir quelle différence il y a entre intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat indépendant, et se rendre médiateur entre deux ou plusieurs puissances contendantes. Dans le premier cas, il est évident qu'on empiète sur les droits et sur l'indépendance naturelle des autres peuples; et dans le second, qu'on les reconnoît et qu'on les respecte.

CHAPITRE III.

La révolution française sert de prétexte au ministère britannique pour éluder les plus justes réclamations du peuple anglais, et pour comprimer les vœux des amis de la liberté.

Il est une singularité que l'histoire ne doit point laisser échapper à l'observateur, en traçant les ténébreux détours où se perdoit la politique du ministère britannique, c'est que la révolution française, que ce ministère haïssoit si souverainement, servoit pourtant d'appui aux entreprises les plus violentes de sa tyrannie, et de prétexte aux projets les plus insensés de son ambition. On a dû remarquer que c'étoit à la faveur des craintes qu'inspiroient les principes de la révolution de France, qu'il avoit réussi à réunir, contre ce pays, tous les gouvernemens de l'Europe; c'est encore à la faveur des mêmes motifs qu'il parvint à écarter dans l'intérieur de la Grande-Bretagne, les réclamations les plus justes du peuple, et à fonder sur des abus son despotisme intolérable.

Deux grandes questions furent présentées dans le parlement pendant les premiers mois

de l'année courante ; dans la première, il s'agissoit d'obtenir, en faveur des bourgs royaux d'Ecosse, le redressement de plusieurs griefs dont ces bourgs se plaignoient ; et dans la seconde, il étoit question de l'importante réforme de la représentation nationale.

Suivons un instant les débats qui eurent lieu sur ces deux sujets ; l'hypocrisie du ministère britannique ne se montra peut-être jamais sous un plus grand jour.

Le 18 avril, M. Shéridan prit la parole en faveur des bourgs royaux d'Ecosse : après avoir tracé le tableau des griefs dont il sollicitoit le redressement : « Ce n'est pas, messieurs, dit-il, une faveur que je vous demande, c'est une justice. Je n'ignore pas que le ton du jour est de décrier tout ce qui sent les réformes : on n'a pas craint d'ériger en principes, cette doctrine, si favorable à la tyrannie, qu'il faut s'opposer à toutes réformes, sous prétexte qu'elles conduisent aux innovations, les innovations aux révolutions, et les révolutions aux désordres ; mais certes, ils connoissent bien mal l'esprit de notre constitution ceux qui pensent et parlent ainsi. Eh ! ce qu'elle a de meilleur, c'est un principe inhérent de réforme, principe régénérateur, auquel nous

devons tout ce que nous avons arraché des mains usurpatrices de la tyrannie et du despotisme».

« On a dit que ce qui devoit nous empêcher actuellement de songer à réformer nos abus, c'est qu'il y avoit eu en France une révolution, dont il ne falloit pas réveiller le souvenir : en toucher un mot étoit indécent et dangereux, à en croire nos pusillanimes constitutionnaires. Mais, de bonne foi, peuvent-ils nier que le temps de cette réserve ne soit pas passé : nous n'avons plus le choix de nous taire sur cet événement ; il est connu de toutes les classes de citoyens ; il fait l'objet des méditations des penseurs ; il est le texte de nos conversations particulières ; il fait partie de nos amusemens publics ; il s'est glissé dans notre mélodie (1). Cet événement n'est donc plus un objet de terreur pour nous. Tout ce qui reste à faire à l'homme sage, c'est de se demander quel fruit on en pourroit tirer ? Quant à la chose en elle-même, il ne peut, il ne doit y avoir qu'un seul et même sentiment : joie triomphante de l'anéantissement du des-

(1) Shéridan faisoit probablement allusion à l'air *ça ira*.

potisme en France, le plus grand ennemi que l'Angleterre ait jamais eu; de ce despotisme dont le caractère ambitieux, inquiet et turbulent, a coûté à la patrie tant de milliers de ses sujets et tant de millions de son argent. La main de la liberté a frappé cet ennemi de l'espèce humaine; il n'est plus! nous ressentirons bientôt, que dis-je? nous avons ressenti déjà les heureux effets de la révolution française. L'assemblée nationale est le meilleur comité de subsides de l'Angleterre. Au reste, que nous importe la discussion de tous ces objets spéculatifs? Ce qui nous intéresse, c'est la réforme sage et raisonnable des abus sous lesquels nous gémissons ».

« Et ne vous le dissimulez pas, cette réforme est l'unique moyen d'éviter les maux qu'entraîneroit une autre réforme qui se feroit par la violence: qu'à chaque réclamation du peuple, les représentans se refusent de l'entendre, de peur qu'on empiète sur les prérogatives de la couronne; le résultat infaillible de cette injustice finira par être de la défiance dans ce même peuple, trop fondé à soupçonner le parlement d'une coalition avec la couronne. Qui vous garantira, qu'après avoir demandé, qu'après avoir attendu, sa

longue patience enfin aigrie ne se changera pas en violence, et qu'il ne se précipitera pas de lui-même dans toutes les horreurs de l'anarchie et de la confusion?....»

Après avoir protesté qu'il mettroit autant de vigueur et plus de persévérance que le très-honorable membre assis en face de lui (Pitt), en mettoit à suivre ses projets, Shéridan proposa les moyens qu'il crut les plus propres à redresser les griefs des bourgs royaux d'Ecosse.

Vaine tentative! la révolution française servit de prétexte au déni formel de justice qui termina cette affaire : la voix de Burke s'écriant avec l'accent de la terreur : *Que ceux qui ont le dépôt de l'autorité veillent avec soin contre les entreprises de l'innovation; que leur bienveillance même soit fortifiée et armée.* Cette voix eut plus d'empire que celle de la raison et de la justice, et les bourgs d'Ecosse n'obtinrent ni la réforme des abus dont ils se plaignoient, ni l'espoir qu'ils seroient un jour redressés.

Cette opposition du parti ministériel à tout projet d'innovation, se manifesta d'une manière bien plus révoltante encore dans la discussion qui eut lieu le 30 avril sur la réforme parlementaire.

Le

Le membre qui avoit reproduit cette question tant de fois agitée, avoit cru, sans doute, la rendre plus intéressante au parlement, en rappelant qu'il avoit été un temps où ceux qui gardoient aujourd'hui le silence sur ce projet, s'étoient montrés les plus ardens à en solliciter la décision. Piqué de ce rapprochement, Pitt crut devoir l'expliquer ainsi.

Après être convenu qu'en effet il avoit été lui-même un des premiers à parler en faveur d'une réforme parlementaire ; il ajouta que les inconvéniens presque inévitables de cette réforme l'en avoient détourné ; qu'il avoit voulu le mieux autrefois, mais qu'il craignoit aujourd'hui de perdre le bien, et qu'il ne consentiroit jamais à le compromettre pour une perfection idéale.

Il nia que le plus grand nombre de citoyens hâtassent par leur vœux, cette réforme parlementaire si vivement sollicitée ; il prétendit que cette turbulente fantaisie étoit circonscrite dans quelques clubs, où s'agitoient des perturbateurs qui, sous prétexte de la réforme du gouvernement, en vouloient la subversion : « on pouvoit s'en convaincre, dit-il, par la lecture de plusieurs pamphlets incendiaires sortis de cette école, où l'on prêchoit

une liberté pareille à celle d'un Etat voisin ».

Vainement *Fox* et quelques autres membres de l'opposition prétendirent-ils que les craintes alléguées par le chancelier de l'échiquier, sur le danger des innovations, étoient exagérées; que l'on ne pouvoit réformer des abus autrement que par des espèces d'innovations; que la situation de la France, dont l'ancien gouvernement étoit si détestable, que les hommes les plus modérés étoient convenus qu'il falloit le détruire de fond en comble, ne faisoit point exemple pour l'Angleterre, qui n'avoit pas besoin d'une révolution, puisque ses bases constitutionnelles étoient bonnes. Vainement fut-il démontré qu'il seroit absurde, à propos de la révolution française, de renoncer au droit de faire des réformes, et de laisser empiéter, par cet entêtement, les maux de l'Etat, au point d'être forcé d'employer les remèdes qu'on n'administre que dans les cas désespérés, et qui tuent souvent les malades..... Il étoit encore réservé à Burke de l'emporter par ses déclamations, sur les efforts généreux des amis de la liberté.

Jamais ce fougueux ennemi de la révolution française ne se montra ni plus violent, ni plus audacieux dans ses discours. Il insista sur les

dangers des réformes dans ces jours de vertige, de fanatisme et de fureur : selon lui, l'Angleterre recéloit dans son sein des repaires de monstres pareils à ceux qui étoient à la tête des affaires de la France : il cita à ce sujet, toutes les correspondances qui s'étoient établies depuis le commencement de la révolution, entre les patriotes de la Grande-Bretagne et ceux de ce pays ; et il en conclut que tenter en ce moment quelque réforme de quelque nature qu'elle fut, seroit opérer le renversement du gouvernement et jeter en Angleterre le germe d'une révolution, peut-être pire que celle qui se faisoit en France.

Ce discours étoit trop dans le sens du parti ministériel pour ne pas obtenir tous les applaudissemens qu'il méritoit : il termina à peu près la discussion, dont le résultat fut un ordre du jour qui mit fin aux débats.

CHAPITRE IV.

Changement notable dans les dispositions extérieures du cabinet de Saint-James à l'égard de la France. Il rappelle son ambassadeur à Paris. Rapport du ministre des affaires étrangères à l'assemblée nationale sur les projets du ministère britannique.

Les événemens mémorables qui se passèrent en France dans le courant du mois d'août, parurent donner un autre cours à la marche politique du cabinet de Saint-James : soit que le concert qui existoit entre lui et le cabinet des Tuileries, qu'il abusoit avec autant de perfidie que les autres cours de l'Europe, fut rompu ; soit que, par condescendance pour les puissances coalisées, il crut devoir s'expliquer dans une circonstance où elles n'auroient pas manqué de fixer leur attention sur sa conduite, il se décida à un acte qui, sans annoncer précisément des intentions hostiles, devoit cependant manifester aux yeux de ses alliés, la part qu'il prenoit aux événemens du 10 août.

Le but de cette politique tortueuse est évidemment exprimé dans la lettre de rappel qui

fut écrite le 17 août au comte de Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

« Comme il paroît, disoit cette lettre, que dans la situation actuelle des choses, l'exercice du pouvoir exécutif a été retiré des mains de S. M. T. C., les lettres de créance qui ont servi jusqu'à présent à votre excellence, ne peuvent plus être valables; sa majesté a jugé que vous ne deviez plus rester à Paris, tant par cette raison, que parce que cette démarche lui paroît la plus conforme aux principes de neutralité qu'elle a observé jusqu'aujourd'hui. La volonté de sa majesté est donc que vous quittiez cette ville pour retourner en Angleterre, aussitôt que vous pourrez vous procurer les passe-ports nécessaires à cet effet ».

On s'attendoit à la démarche du ministère britannique, dont les intentions perfides commençoient à n'être plus un mystère. Cependant le conseil exécutif de France crut devoir lui exprimer ses sentimens et ceux de la nation, au sujet du rappel du comte de Gower. Voici quelques extraits de sa réponse.

« Le conseil exécutif provisoire a vu avec regret que le cabinet britannique se décidât à rappeler un ambassadeur dont la présence

attestoit les dispositions favorables d'une nation libre et généreuse, et qui n'avoit jamais été l'organe que de paroles amicales, et de sentimens de bienveillance : s'il est quelque chose qui puisse diminuer ce regret, c'est le renouvellement de l'assurance de neutralité donnée par l'Angleterre à la nation française ».

« Cette assurance paroît être le résultat de l'intention sagement réfléchie, et solennellement exprimée par sa majesté britannique, *de ne point se méler de l'arrangement intérieur des affaires de France.* Une pareille déclaration ne peut surprendre de la part d'un peuple éclairé et fier, qui, le premier, a reconnu et établi le principe de la souveraineté nationale; qui, substituant l'empire de la loi, expression de la volonté de tous, aux caprices arbitraires des volontés particulières, le premier a donné l'exemple de soumettre les rois eux-mêmes à ce joug salutaire ».

« La nation française a lieu d'espérer que le cabinet britannique ne se départira point de la justice, de la modération et de l'impartialité qu'il a montrées jusqu'à présent. Dans cette confiance intime, fondée sur les faits, le conseil renouvelle l'assurance que les relations de commerce entre les deux nations, et toutes

les affaires en général seront suivies de la part du gouvernement français, avec la même justice et la même loyauté. Le conseil se flatte que la réciprocité sera entière de la part du gouvernement britannique, et qu'ainsi rien n'altérera la bonne intelligence qui règne entre les deux peuples».

Quelque sincère que fut le désir du gouvernement français de conserver la paix avec l'Angleterre, il se détermina cependant à éclairer franchement la nation sur les nouveaux dangers qui la menaçoient, depuis la chute du trône, et sur le nombre des ennemis qu'elle avoit à combattre.

Le gouvernement britannique ne fut pas omis dans la longue nomenclature des puissances dont elle avoit à redouter les ressentimens : les traits sous lesquels il fut peint, méritent de trouver place dans cette histoire, dont ils sont naturellement une suite.

« Peut-être, disoit le ministre des affaires étrangères à l'assemblée nationale, à qui s'adressoit le rapport dont il s'agit, peut-être pour bien juger la conduite de la Prusse, faudroit-il ne pas l'isoler de ses autres alliés, plus anciens, plus naturels, et surtout plus adroits : peut-être ce qui paroît le plus extraordinaire

dans sa politique, trouveroit-il son explication suffisante dans la secrète influence des cabinets de Saint-James et de la Haye..... Mais vous concevrez qu'il y auroit de la légéreté de publier, sur un sujet aussi délicat, des observations plus ou moins hasardées ; il en résulte seulement que plus on supposeroit de concert entre ces deux alliés, moins il deviendroit indifférent de surveiller les démarches de l'Angleterre et de la Hollande ».

« Ces deux puissances ont évidemment suivi, à notre égard, le même système, le même plan de conduite ; toutes deux se sont dispensées de répondre à la proposition formelle que leur ont faite les cours de Berlin et de Vienne d'entrer dans leur ligue ; toutes deux ont rappelé les ambassadeurs qu'elles avoient à Paris ; toutes deux ont renouvelé en même temps l'assurance de la plus exacte neutralité ; toutes deux enfin ont solennellement promis de respecter notre indépendance, et de ne vouloir s'immiscer en rien dans les affaires du gouvernement intérieur de la France ».

« Il y auroit toutefois une témérité impardonnable à se rassurer complétement sur les intentions réelles de ces deux puissances ; car

car c'est là surtout qu'il est vrai de dire que si, en général, les peuples y sont favorablement disposés pour notre révolution, leurs gouvernemens au contraire l'ont prise en haine, et que cette haine est fortement caractérisée; et d'un côté, si l'intérêt du commerce national permet d'espérer qu'ils seront fidelles à leur protection de neutralité, d'un autre, nous avons peut-être beaucoup à craindre des affections particulières de ceux qui gouvernent ».

« L'Angleterre, à la vérité, n'a équipé cette année qu'une foible escadre; mais il ne paroît pas qu'on s'apprête à la désarmer, malgré que la saison des évolutions soit passée; enfin, on ne remarque, depuis un mois, aucun mouvement extraordinaire dans les ports de la Grande-Bretagne; mais on sait que sa marine est si bien ordonnée, qu'en moins de six semaines elle peut avoir en mer une flotte considérable ».

CHAPITRE V.

Le ministère britannique ouvre les ports de l'Angleterre aux royalistes; le docteur Priestley et Thomas Payne sont élus membres de la convention nationale de France: imprécations de Burke contre la France.

Le sol de la France n'étoit plus favorable aux conspirations tant de fois renouées à l'ombre du trône: sa chute avoit détruit tous les points de réunion; et, dispersés au bruit de son écroulement, tous ses partisans avoient cherché, loin de ses ruines, un salut qu'ils ne pouvoient plus espérer de trouver dans leur patrie déchirée de leurs propres mains.

Le ministère britannique, prenant le masque de la pitié, jugea à propos de ne point laisser échapper cette nouvelle occasion de remplir son île de mécontens et de nouveaux ennemis de la révolution française: pendant plusieurs jours les ports de la Grande-Bretagne regorgèrent d'émigrés de tout état et de tout sexe. Par tout ils trouvèrent un accueil favorable: le prêtre pleurant sur la perte de ses richesses, y fut consolé par des pensions; les femmes y trouvèrent les plaisirs de la ga-

lanterie; le militaire y reçut la promesse d'un service honorable et lucratif; l'écrivain, distillant le fiel de la calomnie contre son pays, y trouva protection et secours: en un mot, l'Angleterre fut tout d'un coup métamorphosée en une vaste arène, où des Français sembloient se disputer la gloire de servir par plus de déchaînement contre leur pays, les vengeances et les projets du ministère perfide qui les protégeoit.

Que l'on compare à cet accueil les persécutions que le cabinet de Saint-James faisoit éprouver aux Anglais qui, dans le sein de leur patrie, cherchoient à ranimer le feu presque éteint de la liberté, et l'on verra si ce cabinet n'avoit pas autant juré l'esclavage de son pays que la perte de la France!

Dans ce même temps, le docteur *Priestley* et *Thomas Payne* furent nommés membres de la convention nationale de France: le premier refusa, et le second se fit honneur d'accepter. Les mortifications et les dangers le suivirent pendant tout le voyage qu'il fut obligé de faire pour arriver à Douvres; là il fut encore l'objet de l'inquisition des commis de la douane, qui saisirent ses papiers et fouillèrent dans tous ses bagages; et dans le même lieu où,

chaque jour, étoient accueillis avec honneur les amis les plus déclarés du despotisme, le défenseur de la liberté n'y trouva qu'humiliations et mépris.

Le cabinet de Saint-James en étoit venu à ce point d'aigreur et de ressentiment, qui autorisoit toute espèce de vexations contre les amis de la liberté. L'invasion prochaine de la France par des puissances étrangères, sembloit fixer tous ses vœux : Burke avoit préparé lui-même l'esprit dans lequel cette invasion devoit se faire.

« (1) Si jamais, avoit dit ce frénétique » courtisan du despotisme, puissance met le » pied en France, elle doit y entrer comme » dans un pays d'assassins; on n'y aura au- » cun égard aux procédés que les nations » policées ont entre elles en se faisant la » guerre : la France n'a pas le droit de s'y » attendre : toute la guerre y sera réduite à » une exécution militaire..... Vous serez » obligés de rendre la pareille : la peine du » talion allumera de nouvelles fureurs; de

(1) Lettre de Burke à un membre de l'assemblée nationale. Page 45.

» toutes parts les furies de l'enfer seront dé-
» chaînées, et triompheront dans le sang et
» dans le carnage ».

C'est ainsi, qu'en poussant la haine jusqu'à l'horreur, Burke prétendoit sauver son pays des atteintes de la révolution française; il approuvoit, il sanctionnoit tout procédé qui étoit dirigé contre la France, sans examiner si la sainteté des lois de l'humanité, si les droits des nations, si la prudence en étoient blessés. Cet art infernal procuroit les plus grands avantages aux ministres; ils attribuoient au tourbillon de la révolution française tout vœu, toute parole, toute action qui leur étoient désagréables; ils les faisoient envisager à la nation épouvantée, comme des laves qui se détachoient du volcan, et qui menaçoient de fondre sur l'édifice politique, et de le ruiner.

CHAPITRE VI.

Effets que produisent en Angleterre les succès des armées de la république.

Alarmes du ministère britannique relativement à la Hollande.

Préparatifs militaires dans toute l'Angleterre. Le parlement est extraordinairement convoqué.

La république française naquit au sein de la victoire, et les premiers jours de son existence furent embellis par les triomphes de ses défenseurs. Les puissances coalisées, dont les menaces sanguinaires avoient provoqué le plus grand effort de dévouement et de magnanimité, dont l'histoire fasse mention, n'existoient plus sur les frontières de la France; l'instant qu'elles avoient marqué pour son asservissement, avoit vu leur fuite honteuse; les plus nombreuses et les plus belles armées de l'univers avoient disparu devant des troupes rassemblées à la hâte, qui n'avoient pour elles que l'enthousiasme de la liberté et le mépris de la mort; et à peine un mois s'étoit écoulé depuis la proclamation

de la république ; que, victorieuse de toutes parts, elle s'étoit étendue dans sa course rapide, des Alpes aux bords du Rhin, et de Genève jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. . . .

Au bruit de ses étonnans succès, l'Europe entière fut électrisée, et une étincelle de liberté passa chez tous les peuples de la terre. La cause des Français devint commune à tous ceux qui avoient à se plaindre de quelque oppression, comme elle avoit réuni contre elle, tous les despotes qui se faisoient une jouissance d'opprimer la liberté des peuples.

En Angleterre surtout le contre-coup des triomphes de la république française causa un ébranlement général ; les partisans de la réforme parlementaire crurent voir dans ces succès, un garant assuré, que bientôt leurs concitoyens choisiroient librement les membres d'un parlement qui seroit libre : en Ecosse, les bourgs, qui avoient si vainement sollicité le redressement des abus sous lesquels ils gémissoient, reprirent courage et conçurent les plus flatteuses espérances : en Irlande, les dissidens et les autres amis de la liberté se réveillèrent de leur longue oppression, et crurent que l'instant de leur délivrance étoit venu.

Entraînées par cette sensation universelle, les sociétés patriotiques reprirent leur énergie, et osèrent célébrer les succès de la république française : la société constitutionnelle de Londres crut devoir donner un témoignage public de son alégresse : elle envoya une députation à Paris pour féliciter la convention nationale sur les triomphes des armées républicaines, en la priant en même temps d'accepter mille paires de souliers, comme une offrande patriotique faite aux braves soldats de la liberté.

Mais autant la joie étoit grande parmi les Anglais, amis de la justice et de la liberté, autant la consternation et les alarmes étoient vives dans le cabinet de Saint-James; l'agitation étoit extrême parmi les membres du conseil; l'étendue et la rapidité des conquêtes des Français les plongeoient dans un embarras difficile à décrire : le Brabant, la Flandre et le pays de Liége étoient envahis; ils savoient qu'en Hollande il y avoit un parti considérable de mécontens, qui ne cherchoient que l'occasion de se déclarer ouvertement contre le prince d'Orange : en conséquence, lord Auckland, ambassadeur à la Haye, eut ordre d'assurer leurs hautes puissances,

sances, que le théâtre de la guerre s'approchant du territoire de la Hollande, sa majesté britannique étoit prête et déterminée à exécuter le traité de 1788.

C'est ici l'époque où l'Angleterre va paroître sur la grande scène des événemens: peut-être touche-t-elle, au moment où j'écris ceci, au dénouement du drame qu'elle eut l'imprudence de commencer; puisse du moins le peuple anglais, à l'instant où la toile tombera, et en apercevant la portion de misères et de détresses qu'on lui a préparée, reconnoître les vrais ennemis qu'il a à combattre, et ceux que son indignation doit confondre avant que la force des événemens ne l'enveloppe et ne l'entraîne dans l'abyme, où ses oppresseurs doivent trouver leur châtiment!

Il falloit plus qu'un art ordinaire de la part des ministres pour disposer, à l'époque dont il s'agit ici, la nation anglaise à compromettre ses intérêts par les chances de la guerre, et de spectatrice, devenir partie agissante dans la coalition formée contre la France. Aussi employèrent-ils tout ce que la perfidie pût inventer de moyens astucieux.

On se souvient de la proclamation qui fut

faite, dans le mois de mai, contre les auteurs des écrits séditieux: ce fut la prétendue inexécution des mesures, que cette proclamation proposoit, qui servit de prétexte aux préparatifs du ministère.

En conséquence on conseilla au roi de faire une seconde proclamation. Elle portoit que, « nonobstant ses premiers ordres, les » malveillans continuoient à mettre toute » leur industrie à renverser les lois et la cons» titution de la Grande-Bretagne, et à y dé» truire tout ordre et tout gouvernement ».

A entendre en même temps les partisans des ministres, l'état politique, qui dépendoit de la promptitude et de l'énergie de leurs mesures, étoit dans les agonies convulsives d'une maladie mortelle : leur but étoit de prétexter une nécessité domestique, pour entrer dans une guerre qu'on ne pouvoit justifier par aucun des principes d'une saine politique, ni entreprendre sans violer les promesses les plus expresses d'une neutralité rigoureuse.

Dans ce dessein, le ministère britannique ordonna la levée des milices; le parlement fut extraordinairement convoqué, comme si l'Angleterre avoit été menacée d'une invasion

ou d'une insurrection générale (1). On offrit des gratifications pour le service de terre et de mer; les chantiers furent mis en pleine activité; une armée fut rassemblée autour de la capitale; la tour de Londres fut réparée et fortifiée. En un mot, l'Angleterre, qu'aucun acte d'hostilité n'avoit encore menacée ni au dedans, ni au dehors; où il n'y avoit ni accusation, ni conviction contre aucun conspirateur; où l'on n'avoit encore infligé à personne des peines pour crimes de trouble ou de rebellion, déploya tout d'un coup l'appareil le plus menaçant et le plus propre à effrayer les esprits sur les desseins qu'elle méditoit.

(1) La constitution anglaise ne permet au roi de rassembler un parlement prorogé, avant l'expiration du terme, que dans le cas d'une *invasion* ou d'une *insurrection actuelle*.

au cabinet de Londres, qui dès-lors se prépara à entrer ouvertement dans la coalition. Cependant avant de se livrer à l'impulsion des circonstances, il fit une seconde tentative auprès du gouvernement français, pour ramener sur le tapis les propositions de la cour de Berlin sur la Belgique (1).

On lui repondit comme la première fois, mais avec plus d'énergie, « que le cabinet de » Saint-James, après avoir affecté jusqu'à pré» sent la plus complète indifférence, après » s'être constamment refusé à toute média» tion, après n'avoir voulu rien tenter pour » réprimer les agressions de la Prusse et de » la Hollande, ses alliés, avoit fort mau» vaise grâce à intervenir dans la discussion, » au moment des triomphes de la France; » que, quant à la Belgique, la république » ne trafiqueroit point de ses habitans, et que » la Hollande seroit respectée, si le cabinet » de Saint-James renonçoit à son influence » tyrannique sur ce pays asservi par la fac» tion anglo-prussienne ».

(1) Entrevue de milord Grenville avec Chauvelin, le 29 novembre. Voyez les pièces publiées par la convention nationale.

Le ministère britannique rompit alors avec dépit toute conférence, et ne songea plus qu'à reprendre le fil de ses premières intrigues.

Le discours du roi au parlement, ne fut que la repétition des idées contenues dans sa proclamation, sur les dangers que couroit l'Angleterre, et sur la nécessité de prendre des mesures efficaces pour réprimer la malveillance, qui avoit juré le renversement de la constitution et du gouvernement.

Que l'Anglais, qui ressent en ce moment la situation de son pays, relise et considère avec calme les discours qui furent prononcés en cette circonstance mémorable, et il cessera, sans doute, d'être indécis sur la cause et sur la nature de la crise qui le menace !

Fox, en s'opposant à l'adresse de remercîment à faire au roi sur son discours, déclara que le discours et la proclamation étoient fondés en faussetés ; qu'ils avoient calomnié le peuple d'Angleterre en l'accusant d'insurrections, qui n'existoient que dans les cerveaux de ceux qui avoient des vues sinistres en publiant ces fictions.

Passant ensuite au motif secret qui les avoit inspirées, il repoussa, dans les termes les plus forts, l'idée de faire la guerre à la France,

pour cette raison seule que son gouvernement n'avoit pas l'approbation de celui de l'Angleterre.... Il insista sur ce que la justice et la raison exigeoient de tenter les voies de négociation, avant de plonger la nation dans une guerre désastreuse.... Il annonça aux ministres que, s'ils se refusoient à tenter ces moyens de paix, ils seroient responsables envers leur pays de l'avoir épuisé de ses trésors, et d'avoir, par une insensée cruauté, prodigué des ruisseaux de son sang : toutes les misères inséparables d'une guerre ruineuse, seroient justement assises aux portes de ceux, dont l'obstination, l'orgueil et la folie, repousseroient les moyens de conciliation.... Il grava, pour ainsi dire, dans le cœur des ministres, cette maxime, à force de la leur répeter : que les ministres devoient se faire un devoir de traiter avec ceux qu'ils trouvoient investis du pouvoir dans un autre : que ceux qui ne vouloient traiter qu'avec les pouvoirs *de droit*, et non avec ceux *de fait*, ne pourroient s'excuser auprès de leur pays des trésors qu'ils auroient coûté et du sang qu'ils auroient fait répandre.... leur mission, leur devoir étoit de veiller à la conservation des droits et du bien être de leur pays, et non

de

de s'immiscer dans les formes et dans les droits du gouvernement intérieur des autres.

A la troisième séance du parlement, *Fox* fit la motion de faire une adresse à sa majesté, pour la prier d'envoyer une personne en France, afin d'y traiter avec ceux qui y exerçoient provisoirement les fonctions du pouvoir exécutif, sur les différens objets en discussion entre sa majesté, ses alliés et la nation française; il ajouta qu'il faisoit cette motion, afin qu'elle fût insérée dans les procès verbaux de la chambre, pour montrer un jour au peuple que ses représentans avoient au moins saisi cette première occasion de détourner les malheurs de la guerre, par la négociation. Après un très-long débat, sa proposition fut rejetée.

Au reste, rien n'est comparable, dans l'histoire, à la haine que manifesta, à cette époque, le parti ministériel contre la France; Burke, surtout, se distingua par un zèle à invectiver le peuple français, qui surpassa tout ce qu'il avoit dit et écrit, jusqu'à ce moment, contre lui dans les deux chambres; on repoussa, avec un acharnement qui tenoit de la fureur, jusqu'à l'idée de *négociation*.

Avec cette disposition, que ne pouvoit pas

entreprendre Pitt pour donner des prétextes de rupture à la France? Son dessein étoit visiblement de lasser sa constance, et de l'obliger à une déclaration formelle de guerre. En conséquence il ne cessa, jusqu'à ce moment, de la provoquer par les actes les plus outrageans. Tantôt, sous le prétexte d'une mesure générale, et au mépris des traités, il soumettoit les Français exclusivement à la plus insultante police. Tantôt il faisoit arrêter, dans les ports, les vaisseaux chargés de blé pour le compte du gouvernement français. Ailleurs, enfin, il préparoit ouvertement le système de famine, que tant de fois il a essayé depuis d'exécuter, en défendant, pour la France seulement, l'exportation d'aucuns objets d'approvisionnement.

Tant d'outrages n'empêchèrent pas le gouvernement français d'entretenir, avec le cabinet de Saint-James, une suite de négociations, propres à prévenir toute rupture, si ce cabinet eût franchement voulu la paix. D'abord, pour dissiper les difficultés de formes que le gouvernement anglais avoit élevées en ne voulant pas traiter avec un ambassadeur dont les pouvoirs, selon lui, avoient cessé depuis le changement du gouvernement français,

on l'accrédita, de nouveau, au nom de la république.

On savoit ensuite que deux décrets de la convention nationale, celui qui promettoit assistance aux peuples qui secoueroient le joug de la tyrannie, et celui qui ouvroit aux Belges indépendans, la navigation de l'Escaut, étoient les motifs dont se servoit le ministère britannique pour appuyer son projet de rupture avec la France; on descendit avec lui, sur ces deux points de la discussion, à des explications presque humiliantes; on promit de faire modifier solennellement le premier décret; et quant au second, on proposa de ne le considérer que comme un acte provisoire, qu'on remettroit à la détermination des Belges indépendans, à la paix générale.

Ce n'est pas tout encore; sur le refus du ministère britannique de reconnoître les nouveaux pouvoirs conférés à l'ambassadeur de la république, et de traiter avec lui sur ses propositions, on se détermina à passer par de nouvelles épreuves. On envoya, en conséquence, en Angleterre un agent revêtu du simple caractère de chargé d'affaires (1); mais ce

(1) Le Citoyen Maret.

nouvel envoyé, avec lequel les ministres avoient paru disposés à lier des conférences tant qu'il s'étoit trouvé à Londres sans titre public, ne put lui-même être admis à devenir l'intermédiaire des explications officielles de la république : en vain il insista sur l'exemple de l'Espagne, qui avoit fait, le mois précédent, un traité de neutralité avec le pouvoir exécutif de France; tout fut inutile : et les derniers efforts de conciliation que tentoit le gouvernement français, furent traités comme le comble de l'insulte, et repoussés avec les marques du plus outrageant mépris.

ANNÉE 1793.

CHAPITRE PREMIER.

La république française déclare la guerre à l'Angleterre. Discussion curieuse dans le parlement à ce sujet. On y agite la question importante de l'agression.

QUEL Français a pu retenir son indignation en lisant cette suite non interrompue d'outrages et d'humiliations dont la républi-

que faisoit si vainement le sacrifice au désir de la paix? Quel cœur, ami de son pays, n'a pas gémi sur le sommeil trop prolongé de l'honneur national, et sur l'impunité avec laquelle on bravoit son juste ressentiment?

Enfin, elle se ranima dans le cœur des Français, l'énergie de la magnanimité républicaine, et la convention nationale, lasse de répondre à un adversaire de mauvaise foi par les armes de la générosité, ne songea plus qu'à le combattre avec celles de la force et de la victoire.

« Citoyens, dit le rapporteur chargé de présenter le projet de rupture avec l'Angleterre, le cabinet de Saint-James veut la guerre, et vous ne pouvez plus en douter: il y a peu de jours encore que l'on pouvoit espérer que la raison rameneroit le ministère anglais aux principes de la justice; que convaincu de la futilité de ses réclamations, de l'injustice de ses procédés envers les Français, et craignant le courroux d'une nation qu'il trompe, et qui pourroit à chaque instant ouvrir les yeux à la lumière, on pouvoit espérer, dis-je, que ce ministère abandonneroit les chicanes, et concourroit à maintenir, avec le gouvernement français, la paix

entre les deux nations. Cette espérance n'est plus; les vues hostiles du cabinet de Saint-James sont entièrement à découvert ».

« Périsse plutôt l'Angleterre que de voir la république française se consolider! Tel est le vœu barbare du ministère britannique, tel est le sens énergique de l'outrage qu'il a fait à votre ambassadeur, et des armemens qu'il ordonne ».

« S'il ne vous a pas encore, et depuis long temps, déclaré la guerre, c'est que les événemens n'avoient pas secondé avec assez d'activité les vœux de sa vengeance; c'est que ses forces n'étoient pas encore assez préparées pour détruire notre commerce, enlever nos colonies, et ravager nos campagnes; c'est que, par un raffinement de machiavelisme, il vouloit éviter l'apparence de l'agression, il vouloit pouvoir vous en accuser auprès de la nation anglaise; il vouloit, en un mot, *populariser* cette guerre ».

« N'en doutez pas, Citoyens, le sang qui va se verser rejaillira sur la tête de ces ministres perfides, qui ne craignent pas de sacrifier des nations entières aux calculs de leur ambition. *Ces ministres ne finiront pas leurs jours au sein de la tranquillité*, com-

me ce *North* et ses complices, dont on crut punir suffisamment, par une disgrace ministérielle, le forfait atroce de la guerre d'Amérique. La nation anglaise, une fois éclairée, fera justice aussi de ses conspirateurs en place ».

Ce discours fut terminé par les considérations qui devoient servir de base à la déclaration de guerre. Elles portoient que le roi d'Angleterre n'ayant cessé, principalement depuis la révolution du 10 août, de donner à la nation française des preuves de sa malveillance et de son attachement à la coalition des têtes couronnées.... Qu'ayant, à cette époque, ordonné à son ambassadeur à Paris de se retirer, et refusé de reconnoître celui de la France..... Qu'ayant mis opposition aux achats de blés, armes et marchandises, faits par des citoyens français et des agens de la république..... Qu'ayant prohibé la circulation des assignats, soumis les Français à des vexations inquisitoriales, fait de grandes augmentations dans ses forces de terre et de mer, quoiqu'il fut en paix avec toute l'Europe, rejeté toute proposition conciliatoire avec hauteur et dédain, etc..... D'après tous ces motifs, la convention na-

tionale déclaroit que la république française étoit en guerre avec le roi d'Angleterre (1).

A cette époque, le ministère britannique avoit complétement exécuté son plan de diffamation contre la France; et la terreur enchaînoit à ses pieds les trois quarts de la nation anglaise. On étoit parvenu à faire accroire à la multitude, qu'il s'étoit formé une secte révolutionnaire qui vouloit renverser le gouvernement anglais, le remplacer par une convention nationale; que cette secte avoit ses comités secrets, ses correspondances; que ses liaisons étoient étroites avec les jacobins de Paris; qu'elle envoyoit des apôtres pour exciter la révolte par toute l'Angleterre; qu'une conspiration étoit prête à éclater pour renverser le trône, ruiner les propriétés, et faire subir à la Grande-Bretagne le joug de l'anarchie. Ces bruits, qu'on avoit soin d'appuyer d'actes de violence contre les auteurs et imprimeurs d'écrits prétendus séditieux, que des clubs, fondés par des pensionnaires de la cour, propageoient de tous côtés, avoient formé autour du ministère une coalition aussi rapide que nom-

(1) Décret du 2 février,

breuse

breuse de toutes les créatures de la cour, des hommes en place, des nobles, des prêtres, et de tous ceux qui vivoient d'abus. De la crainte d'une révolution au désir d'une guerre avec la France, il n'y avoit qu'un pas pour tous ces hommes : aussi lorsque la nouvelle du décret de la convention nationale parvint en Angleterre, fut-elle accueillie avec une sorte de joie. L'opinion publique étoit si prévenue, que le langage même de la prudence paroissoit un crime; et voilà comment chez un peuple accoutumé à exercer sa raison, un ministère pervers étoit parvenu à faire dire anathême à tous les principes de la justice et de la liberté!

C'est avec le sentiment de cet empire obtenu sur tous les esprits, que le cabinet de Saint-James fit annoncer au parlement la déclaration de guerre que la république française avoit faite à l'Angleterre. Rien n'égale la perfidie avec laquelle il s'exprimoit dans le message qui notifioit officiellement, au corps législatif, cet acte du gouvernement français. En voici les traits les plus frappans.

« Georges roi,

» Sa majesté juge convenable d'informer » la chambre des communes, que l'assem-

» blée, qui exerce maintenant les pouvoirs » du gouvernement en France, a, sans au- » cun avis préalable, ordonné des actes » d'hostilité contre les personnes et les pro- » priétés de sa majesté, en violant la loi des » nations, et les stipulations positives des » traités, et que depuis, elle a, sous les » prétextes les plus mal fondés, déclaré la » guerre à sa majesté et aux Provinces-Unies. » Dans les circonstances d'une agression aus- » si injuste, *et qui n'a été nullement provo-* » *quée*, sa majesté se repose, avec confiance, » sur l'appui de son parlement, et sur le » zèle d'un peuple brave et loyal, à suivre » une guerre juste et nécessaire, et à s'effor- » cer d'opposer une barrière effective aux » progrès ultérieurs d'un système qui ébranle » la paix et la sécurité de toutes les nations » indépendantes, et qui foule aux pieds tous » les principes de modération, de justice et » d'humanité ».

La discussion qui s'éleva sur l'adresse à faire au roi, à la suite de son message, étant une des plus intéressantes pour le développement de cette histoire, je vais en rapporter les principales circonstances: dans le moment où j'écris ceci, il importe peut-être, plus que

jamais, aux Français de savoir quels furent, à cette époque, les hommes assez courageux pour faire entendre à Pitt et à ses complices la voix terrible de la vérité, et pour soutenir les intérêts de la liberté.

Comme il n'étoit plus question de décider si on feroit la paix ou la guerre, tous les débats se tournèrent vers celle qui consistoit à savoir lequel du ministère britannique ou du gouvernement français, avoit été l'agresseur.

La première demande (1) qui fut faite, en conséquence, aux ministres, dans la chambre des pairs, fut celle de produire les ordres du conseil en vertu desquels on avoit arrêté l'exportation des grains en France.

« J'insiste d'autant plus, dit l'orateur, sur cette remise, que la prohibition, dont il s'agit, est de notoriété publique, et ne peut être un secret de l'Etat »... Vaine demande! elle fut mise aux voix et rejetée.

« On nous reproche, dit cependant lord Grenville, dans la même séance, en faisant l'apologie du ministère, d'avoir prohibé l'ex-

(1) Séance du 12 février.

portation du blé en France, tandis que nous le permettions pour les autres pays; c'est-à-dire, qu'on nous reproche une précaution sage tendante à gêner les préparatifs que les Français paroissoient faire contre nous; nous n'avons fait, en cela, que suivre l'usage constant de toutes les nations au moindre sujet de jalousie ou de crainte : c'est d'après le même principe qu'on arrêta l'exportation des armes et des munitions navales; car il y auroit de la démence à fournir à ses ennemis *présumés* des moyens d'attaque ».

On alloit mettre la motion de l'adresse aux voix, lorsque lord *Stanhope* se levant, parla ainsi.

« Sans doute, ce pays n'a jamais couru un aussi grand risque, et jamais plus importante question ne vous fut soumise. En effet, il ne s'agit de rien moins que de savoir si la chambre va s'engager à soutenir une guerre préparée par nos ministres, et dans laquelle nous sommes les agresseurs..... Oui les agresseurs! Vous savez que le second article du traité de commerce de 1786, porte expressément, *qu'en cas d'un mal-entendu entre les deux nations, le renvoi de l'ambassadeur sera regardé comme une rupture.* Or, c'est

nous qui, sur un mal-entendu entre les deux nations, avons renvoyé M. Chauvelin de la manière la plus ignominieuse : voilà donc la rupture de notre côté... Il m'est impossible, en conséquence, de voir une agression, sans motifs, de la part de la France : elle est au contraire du fait de nos ministres; ils ont voulu la guerre; il l'ont commencée, puisqu'ils ont fait précisément ce qu'il falloit pour cela, précisément ce qu'avoit prévu le traité. Si vous voulez que la nation déploie l'énergie convenable dans les circonstances présentes, il faut que vous lui disiez la vérité, la vérité que nous ne pourrons déguiser aux yeux de l'Europe, ou du moins aux yeux de la postérité. Tenir ce langage, tandis qu'il règne une opinion contraire, portée jusqu'à la frénésie, c'est se rendre impopulaire, je le sais; mais autant j'aurois été prêt à courir les premiers dangers de la guerre, en cas d'une insulte réelle, autant la probité me défend d'y souscrire lorsque, par le fait, nous nous trouvons les seuls agresseurs (1).

(1) Lord Stanhope fut fidelle à sa déclaration; il protesta solennellement, et par un acte public, contre l'adresse d'adhésion au message du roi.

Lord Lauderdale reprocha aux ministres leurs manœuvres pour nationaliser la guerre. — « Une des plus puissantes, dit-il, ce sont des libelles atroces contre les Français, où l'absurdité va de pair avec la perfidie. Ne les accuse-t-on pas d'avoir empoisonné les eaux, et d'être coupables d'une foule d'autres crimes épouvantables? N'ose-t-on pas mentir impudemment au peuple, en lui disant, que plusieurs Français ont été arrêtés pour un exécrable complot qu'ils étoient sur le point de réaliser » ?

« Appelé pour exprimer librement mon opinion, dit le *lord Landsdowne*, je vais le faire. N'est-il pas étrange que nous, qui sentons assez le prix de la maturité des conseils, pour ne passer aucun bill, sans l'avoir soumis à plusieurs lectures, à plusieurs débats, nous soyons prêts à décider, en vingt-quatre heures, une question d'où dépend peut-être le destin de la Grande-Bretagne ? Les ministres eux-mêmes ne devroient-ils pas craindre de prêter au reproche d'avoir entraîné la nation par une sorte de surprise? car le triomphe factice sur l'opinion ne sauroit être de longue durée. Un charlatan peut bien dérober à la hâte quelques profits, par le moyen

de quelques tours d'adresse; mais des ministres entraîner toute une nation par surprise! employer l'art perfide d'exciter ses passions, de flatter habilement son orgueil, pour l'amener, le bandeau sur les yeux, à leur but; c'est une impolitique, dont le crime ne peut échapper long temps aux regards et à l'horreur qu'il inspire ».

« Ces ministres se sont joués de nous, en feignant d'espérer l'unanimité dans cette affaire : ils savoient bien qu'ils n'obtiendroient pas ce qu'ils s'étoient efforcés d'écarter : ils ont lancé le dé; ils ont jeté la nation dans l'embarras, et viennent aujourd'hui, pour se justifier, remettre en avant tous les débris de leurs mauvaises raisons, déjà mille fois pulvérisées. Ils nous ont mis aux mains avec les Français, et veulent se décharger aujourd'hui d'une responsabilité d'autant plus terrible qu'ils se sont permis de risquer le salut de l'Etat, sous les prétextes les plus frivoles.... Mais je les cite au tribunal de Dieu, à celui de leurs contemporains et de la postérité; car, enfin, *quels sont les agresseurs, de ceux qui entretiennent un chargé d'affaires, ou de ceux qui les chassent ignominieusement; de ceux qui s'offrent de s'expliquer, ou de ceux*

qui refusent d'entendre ; de ceux qui ne demandent qu'à continuer un commerce paisible et amical, ou de ceux qui défendent l'exportation des grains pour cette nation, tandis qu'ils la laissent libre pour tout le monde »?

» S'il ne s'agit ici ni de ressentiment, ni de vengeance ; que les ministres nous disent donc ce qu'ils se proposent ; je crains bien que leurs arrières pensées ne soient des vues d'agrandissement ; qu'on ne veuille jouer le rôle, aussi insensé qu'injuste, de puissance copartageante, et que tous les traités, à cet égard, ne soient déjà conclus. Un pressentiment secret me le dit ; tout est fait, tout est signé ; et quand les ministres vont nous avoir ainsi enlacés, ils nous appelleront encore une fois, en ne nous donnant que vingt-quatre heures, uniquement pour approuver, comme nous allons faire, ce message ».

En effet, la chambre des pairs rejeta tous les amendemens proposés, et adopta purement et simplement l'adresse.

Les débats qui eurent lieu dans la chambre des communes, n'offrirent ni moins d'intérêt, ni moins de rapprochemens frappans sur la conduite perfide des ministres. Pitt, après y avoir répété, jusqu'à la satiété, les reproches

reproches faits à la révolution française ; après avoir assuré que le cabinet de Saint-James avoit tenté toutes les voies possibles d'accommodement, termina son discours par ces phrases, qui peignent au delà de toute expression, son ame atroce et sanguinaire.

« On a dit que c'étoit une guerre *à mort* une guerre d'*extermination* que nous allions entreprendre..... Oui, telle est la guerre qui va se faire ; car le respect des Anglais pour leur forme de gouvernement ne s'anéantira chez eux qu'avec l'existence, ou que, lorsque une dégradation, dont le ciel nous préserve, aura changé le caractère national au point de le rendre méconnoissable..... On a dit encore qu'il ne tenoit qu'à nous de vivre en frères avec les Français ! en frères !..... c'est en ennemis que la prudence nous commande de vivre avec eux, puisque leurs embrassemens ressemblent aux caresses des animaux féroces qui n'embrassent que pour étouffer ».

S'explique-t-on ainsi, grands Dieux ! vis-à-vis d'un ennemi que l'on a *si franchement* tenté d'amener à des voies de conciliation ?

Quand le chancelier de l'échiquier eut terminé sa diatribe, Fox prit la parole.

« On nous demande, dit ce défenseur intrépide de la liberté britannique, quel intérêt peut engager les ministres à provoquer la guerre, dans ce pays où ceux qui l'entreprennent, restent rarement en place pour la terminer : en admettant ce fait que je pourrois contester, on voudra bien convenir que ceux qui s'efforcent d'épargner à leur patrie ce fléau, méritent autant qu'on croie à la pureté de leurs motifs. Quoi qu'il en soit, la crainte de commencer ce qu'ils ne finiroient probablement pas, n'a point arrêté nos ministres. On les a vus constamment éviter toute ouverture franche avec la France. Demandoient-ils des explications ? ils avoient l'air de craindre d'en obtenir d'assez satisfaisantes pour ne plus laisser de prétexte à la guerre. A parler franchement, cette guerre est plutôt la cause des rois que des peuples : cette grande et effrayante coalition est un indice certain de leur aversion pour tout ce qui tend à ramener la liberté parmi les hommes. C'est le rétablissement du despotisme en France qu'on s'est proposé dans cette guerre. Hé bien ! que l'on ait donc la franchise de décorer l'attaque contre la France, du titre pompeux de *cause des rois*, alors nous serons fondés à prétendre

que la cause opposée est *celle des peuples* (1) ».

MM. Dundas et Burke se chargèrent de répondre à Fox; le premier le fit par des subtilités, et le second avec une violence, qu'il porta si loin, que la chambre ne put s'empêcher de donner plusieurs fois des signes d'improbation : enfin, après plusieurs autres débats, tous les amendemens furent rejetés, l'adresse au roi passa purement et simplement, et la *guerre fut résolue.*

CHAPITRE II.

Plan du cabinet de Saint-James de s'emparer des ports maritimes de la France, sur l'Océan et sur la Méditerranée.

Si j'ai présenté jusqu'à présent avec quelque détail la conduite du gouvernement britannique à l'égard de la France, j'ai cru le devoir au développement des manœuvres préliminaires de ce ministère, manœuvres dont il importoit

(1) O Fox ! ton nom vivra éternellement dans les fastes des peuples libres ; tu es sans doute destiné à sauver ton pays : ose poursuivre ta carrière ; tes actions et tes paroles portent l'empreinte d'un homme que la nature a préparé pour de grandes choses !

d'offrir le tableau avant d'en venir aux faits qu'il me reste à décrire, et qui n'en sont proprement que l'application et la conséquence.

Le grand ouvrage de la coalition de toutes les puissances du continent, contre la France, étoit achevé ; son plan s'exécutoit avec un acharnement et une férocité dont les peuples civilisés avoient rarement donné l'exemple ; l'Europe entière gémissoit sous le poids des armées que l'on déchaînoit contre un seul ennemi ; malgré sa résistance opiniâtre, tout sembloit présager, qu'accablée par le nombre, la république alloit subir enfin le joug de ses impitoyables vainqueurs. L'occasion favorable qu'attendoit le gouvernement britannique étoit donc arrivée, et semblable à ce brigand qui, placé dans le fond de son antre, observe les chances d'un combat pour profiter de la dépouille des vaincus, tout lui disoit que l'instant de se montrer étoit venu, pour emporter sa part des lambeaux que convoitoit sa cupidité.

Le cabinet de Saint-James avoit conçu un plan d'envahissement qui embrassoit à la fois toute la puissance maritime de la France. La possession de Dunkerque, de Toulon et de Brest étoit la proie qu'il s'étoit tacitement ré-

servée, en préparant la dissolution de la République ; la situation avantageuse de ces ports, offroit à son ambition le terme de grandeur et de supériorité qu'il désiroit depuis long temps, et son influence puissante sur les autres cours qu'il avoit corrompues par son or, ou dont il payoit les armées, lui garantissoit d'avance ce prix inique de ses intrigues et de ses efforts.

Pour réussir dans ce grand projet, un seul moyen s'étoit offert à sa pensée, *la corruption*. Cependant comme il n'auroit pu avoir son effet, sans l'intervention de quelques forces imposantes, propres à l'encourager et à la soutenir, il fit des dispositions militaires qui firent croire un moment qu'il avoit le dessein d'agir enfin avec quelque loyauté, dans une cause où il avoit jusqu'alors montré tant de perfidie.

Mais, comme je l'ai dit, ce moyen n'étoit qu'accessoire et purement auxiliaire, par tout il devoit être accueilli par la trahison : au nord, par des perfides qui devoient lui ouvrir les portes de Dunkerque ; au midi, par de faux républicains qui lui avoient vendu Toulon et Marseille, et à l'ouest, par les insurgés de la Vendée.

CHAPITRE III.

Arrivée du duc d'York devant Dunkerque. Siége de cette place, défaite totale des Anglais.

AUSSITÔT que la capitulation de Valenciennes fut connue (1), le cabinet de Saint-James donna aux chefs des armées qui étoient à sa solde, les ordres les plus précis d'attaquer la partie occidentale de la Flandre française, afin de s'emparer de Dunkerque, Bergues, Gravelines et Calais ; un des fils du roi d'Angleterre, le duc d'York, devoit conduire cette entreprise.

Le plan du ministère britannique avoit été arrangé de manière, qu'au moment où le duc d'York se présenteroit sous les murs de Dunkerque les portes lui en seroient ouvertes ; mais le gouvernement français avoit eu soin de faire disparoître de cette place tous les traîtres, avant l'arrivée de leurs indignes correspondans ; la garnison avoit été renforcée de 12 mille hommes, et c'est ainsi que fut déjouée la perfidie du gouvernement anglais dans sa première tentative contre la France.

(1) Elle eut lieu le 25 juillet.

Voici, au reste, le langage que crut devoir prendre le duc d'York, en s'apercevant que les portes de Dunkerque ne s'ouvroient point devant lui.

« Monsieur, écrivit-il, au général *Oméara* qui commandoit la place, je vous préviens que l'armée que je commande est à vos portes; votre ville, sans défense réelle, ne peut opposer aucune résistance aux armées *victorieuses*, que je pourrois employer sur le champ contre elle, si je ne voulois éviter la ruine totale d'une ville florissante, et si l'humanité et la générosité ne me faisoient désirer d'épargner le sang humain : je vous somme donc, monsieur, de rendre la ville de Dunkerque à *sa majesté britannique*, avant que j'aie déployé contre elle, les forces considérables qui sont à ma disposition. Je veux bien vous accorder un délai de 24 heures, pour délibérer sur la présente sommation.

Signé FRÉDERICK duc D'YORK.

Le châtiment qui devoit suivre de près une aussi insolente sommation, fut annoncé au duc d'York par la réponse courageuse et énergique que lui fit le général de la place.

« Général, lui répondit-il, investi de la

confiance de la république française, j'ai reçu votre sommation de rendre une ville importante : j'y répondrai en vous assurant que je saurai la défendre avec les braves républicains que j'ai l'honneur de commander ».

Signé OMÉARA, *général de brigade.*

Le siége de Dunkerque commença aussitôt après ; mais comme le cabinet de Saint-James avoit plus compté sur les effets de la trahison que sur ses propres moyens, beaucoup d'objets manquèrent pour le former dans les règles. La confiance de ce cabinet avoit été si grande à cet égard, que, quoique le siége de Dunkerque eut été résolu depuis le mois de juillet, on n'avoit point songé, au mois de septembre, à aucune espèce de préparatifs pour cette opération.

Au reste, tout fut marqué au coin de la lâcheté et de l'imprévoyance dans cette tentative, que la seule trahison devoit effectuer. Déjà les Anglais avoient été plusieurs fois repoussés par la garnison, lorsque le corps d'armée destiné à couvrir le siége, fut surpris et taillé en pièces par l'armée française, qui venoit au secours de Dunkerque (1). La pre-

(1) Elle étoit commandée par le général *Houchard.*

mière

mière connoissance qu'eut le duc d'York de cet échec, lui fut donnée par le moyen d'une note écrite avec un pinceau (1). Aussitôt on lui annonça une sortie de la garnison, et une retraite faite avec la plus grande précipitation en fut la suite.

Dans la confusion d'une telle surprise, la perte des Anglais fut considérable; toutes les munitions et magasins tombèrent au pouvoir des républicains, ou furent jetés dans le canal. Deux généraux furent blessés et faits prisonniers; peu s'en fallut que le duc d'York lui-même ne tombât au pouvoir des Français.

Rien ne peut exprimer la consternation et la terreur qui accablèrent les Anglais depuis le champ de bataille jusqu'à Ostende. Le général qui y commandoit fit mettre aussitôt un embargo sur tous les bâtimens, depuis ceux de transports jusqu'à ceux des pêcheurs : enfin, après cinq nuits de retraite, le duc d'York rallia les tristes débris de son armée, qui furent recueillis devant Nieuport, par l'escadre de l'amiral *Macbride*, et transportés en Angleterre, pour y attester aux yeux de

(1) Relation extraite d'un mémoire sur l'histoire d'Angleterre, par François Plauwden.

toute la nation, la perfidie et la lâcheté de leur gouvernement.

La perte que cette entreprise sur Dunkerque causoit à l'Angleterre, auroit été funeste à la puissance des ministres, si leur influence n'eut pas été aussi solidement établie qu'elle l'étoit à cette époque. Néanmoins des écrivains courageux tâcherent de faire ressouvenir le peuple anglais que la guerre qui commençoit sous d'aussi fâcheux auspices, avoit été entreprise contre les droits de la justice et les intérêts de la nation. On rappela que le ministère britannique avoit voulu tenter cette opération contre le vœu des généraux des armées combinées, qui en avoient unanimement désapprouvé le plan (1). On se plut surtout à calculer la perte que faisoit le trésor public. Par les traités des subsides avec la Hanovre et Hesse-Cassel, disoit-on, l'Angleterre devoit payer 30 liv. d'indemnité pour chaque soldat tué à la guerre. Ainsi, la Grande-Bretagne, en s'en rapportant seulement aux gazettes ministérielles qui convenoient

(1) Le général *Cobourg* avoit été un des plus ardens à s'y opposer : mais que répondre à une puissance qui, en dictant ses plans, menaçoit de retirer ses subsides et ses approvisionnemens, s'ils n'étoient pas suivis ?

que 3500 Hanovriens étoient restés sur le champ de bataille, étoit redevable d'une somme de 100,000 guinées à l'électeur de Hanovre.

CHAPITRE IV.

Toulon est livré par trahison aux flottes combinées de l'Angleterre et de l'Espagne.

Mais toutes les inductions fâcheuses que l'on auroit pu tirer contre le ministère de la défaite du duc d'York sous les murs de Dunkerque, s'évanouirent en présence des avantages que la reddition à jamais ignominieuse de Toulon parut offrir à l'avidité mercantile des Anglais.

L'événement qui remit un instant ce port entre les mains du ministère britannique, est trop important dans les fastes de la république, pour que je n'en offre pas ici quelques détails.

Depuis quelque temps le midi de la France étoit livré à des agitations, qui sembloient prendre leur source dans les divisions intérieures, mais qui cependant n'avoient pour but que le rétablissement du despotisme : les royalistes étoient convenus de crier à la violation des principes de la liberté, de réclamer for-

tement le maintien de la république, de se parer de toutes les couleurs qui convenoient au rôle qu'ils devoient jouer, afin de pouvoir, sous ce masque, se livrer avec plus de sûreté à l'exécution des desseins perfides qu'ils tramoient contre leur patrie.

Initié, par ses agens, dans tous les secrets des conspirateurs, le cabinet de Saint-James avoit peuplé les départemens méridionaux de ses affidés, qui, bien différens de ceux qu'il avoit dans la Vendée, devoient témoigner le plus grand zèle pour la république, en échauffant cependant les mécontentemens, et en exaspérant les esprits.

Lyon et Marseille furent les premières villes où éclatèrent les étincelles de l'incendie qui devoit embraser tout le Midi. Mais Pitt n'avoit acheté ces deux communes que pour avoir Toulon. Bientôt la révolte se manifesta dans les murs de cette ville. La disette des subsistances et le discrédit jeté sur les assignats furent les moyens dont on se servit pour soulever les ouvriers et les matelots. En même temps on organisa les pouvoirs conformément au plan de trahison qui devoit s'exécuter ; les sections se constituèrent en autorité souveraine et indépendante ; les ré-

publicains furent jetés dans les fers; l'or coula abondamment dans la classe des pauvres, les subsistances reparurent. Alors le contre-amiral de l'escadre de Toulon (1) leva entièrement le masque, et le signal fut donné aux flottes anglaises et espagnoles, de venir s'emparer, au nom de leur roi, du plus beau port de la république, et de la partie la plus importante de sa marine.

Lord Hood s'étoit rendu depuis long temps dans la Méditerranée, pour favoriser et soutenir cette conspiration par l'appareil d'une force imposante : il avoit d'abord envoyé une frégate parlementaire à Marseille, avec une proclamation contenant la proposition de rétablir la monarchie et la paix en France: mais au moment où il fit cette tentative, Marseille étoit rentrée au pouvoir de la république, et sa démarche n'avoit eu d'autre effet que de convaincre les esprits de l'insigne lâcheté de ses moyens.

Sa tentative fut plus heureuse à Toulon : la frégate parlementaire qu'il y envoya, reçut l'accueil le plus favorable dans le port, et sa proclamation fut regardée comme un bienfait

(1) L'infâme Trogoff.

long temps attendu, portant avec lui la consolation et le bonheur.

Cette proclamation étoit précédée d'une déclaration préliminaire; elle portoit que, si Toulon et Marseille se déclaroient de bonne foi en faveur de la monarchie; que si le pavillon royal étoit hissé, les vaisseaux du port démantelés, et les forts provisoirement remis à la disposition de l'amiral anglais, de manière que la sureté de la rentrée et de la sortie lui fut garantie, le peuple de Provence jouiroit de tous les secours et avantages que la flotte de sa majesté britannique pourroit lui fournir, et qu'à la paix, le port, les vaisseaux et les magasins seroient rendus au roi de France.

La proclamation étoit adressée aux villes et aux habitans du midi de la France; après y avoir insulté à la représentation nationale, et fait de la république le tableau le plus hideux, *lord Hood* leur disoit: « Une situation aussi affreuse afflige sensiblement les puissances combinées; elles ne voient point d'autres moyens pour la faire cesser, que de rétablir la monarchie française. C'est pour cet objet et pour les actes d'agression commis par le pouvoir exécutif de France, que nous avons armé et formé notre coalition. Quant à moi, ajoutoit-il,

je viens vous offrir les forces qui m'ont été confiées par mon souverain, pour anéantir promptement les factions et rétablir un gouvernement régulier en France ».

Il fut répondu à *lord Hood* que les habitans de Toulon étoient las de la république, qu'ils demandoient la constitution de 1789, qu'ils étoient disposés, en conséquence, à proclamer roi, Louis XVII, conformément à cette constitution, et à consentir dans toute leur étendue, aux propositions de l'amiral anglais.

D'après ce vœu, *lord Hood* fit une seconde proclamation en ces termes.

« Les sections de Toulon m'ayant fait, par leurs commissaires, une déclaration solennelle en faveur de la monarchie, ayant proclamé Louis XVII, fils de Louis XVI, leur roi légitime, ayant juré de le reconnoître, et de ne pas souffrir plus long temps le despotisme des tyrans qui gouvernent la France, mais de faire au contraire leur possible pour rétablir la monarchie; moi, je répète par ces présentes, ce que j'ai déjà déclaré aux peuples du Midi de la France, que je prends possession de Toulon, et que je le tiens seulement en dépôt pour Louis XVII, jusqu'à ce que la paix soit rétablie

en France, ce que j'espère et garantis bientôt » (1).

C'est un sujet curieux à faire observer, que le contraste qui se trouve entre ces déclarations et celles que Pitt avoit faites au parlement : en Angleterre, les ministres du cabinet de Saint-James disoient que la nation ne faisoit la guerre que pour défendre ses alliés, et non pour s'ingérer dans le gouvernement de France ; et dans leurs instructions, les généraux et les amiraux étoient autorisés à prononcer à toute l'Europe que l'Angleterre n'avoit accédé à la coalition que pour anéantir le pouvoir actuel de France et y rétablir la monarchie.

Une autre observation non moins frappante est celle qui résulte du système d'invasion adopté par les puissances armées : ici Valenciennes étoit livré au duc d'York au nom de l'empereur ; là Dunkerque étoit sommé d'ouvrir ses portes au nom de sa majesté britannique, et à Toulon c'étoit au nom de Louis XVII que l'on s'emparoit du port et des vaisseaux de la république. Qui peut se re-

(1) Lord Hood entra dans le port de Toulon le 27 août.

fuser

ſuser de voir dans cette conduite l'exécution du principe du démembrement de la France?

CHAPITRE V.

Le cabinet de Saint-James s'empare des fanatiques de la Vendée pour les faire servir à ses projets.

Un des caractères les plus marqués du miniſtère britannique dans sa conduite à l'égard de la France, est d'avoir saisi tout ce que les passions humaines ont de plus hideux et de plus cruel, pour le faire servir à l'accompliſſement de ses sinistres desseins.

S'il est dans la nature un sentiment horrible et destructeur de toute sociabilité, c'est certainement le fanatisme; tous les maux en ressortent à peu près comme d'un volcan embrasé, s'écoulent des torrens de laves, qui vont porter par tout la destruction et la mort. Hé bien! le cabinet de Saint-James, lui, qui pouvoit lire dans l'histoire de son propre pays, les malheurs affreux que produit le fanatisme; lui, que le sort avoit placé à la tête d'une nation fière, indépendante et assez philosophe pour rougir de prêter son appui aux forfaits religieux; lui qui agissoit au nom d'un peuple

qui avoit éternellement secoué le joug du papisme; lui, que l'idée de fomenter des passions utiles au maintien de cette puissance absurde, auroit dû, s'il eut conservé quelque respect pour la dignité nationale, détourner de faire cause commune avec des prêtres armés pour les intérêts de la cour de Rome; lui, enfin, qui avoit assez de connoissance du cœur humain, pour savoir dans quel abyme de malheurs il alloit plonger l'humanité en fomentant la passion qui lui a toujours été la plus funeste; le cabinet de Saint-James, dis-je, n'hésita pas de se placer au centre du foyer de la Vendée, pour y agiter les brandons du fanatisme, et creuser de ses propres mains, l'abyme où devoit s'engloutir la population entière de la France.

Infortunés habitans de la Vendée, de la Lozère et des autres pays qu'a ravagés la main du fanatisme! Oui, vous avez été comme nous, sacrifiés par l'atroce gouvernement d'Angleterre: il lui importoit peu, sans doute, de servir vos intérêts: ce qui lui importoit, c'étoit que des Français périssent. Cette population immense et laborieuse qui couvroit le sol de la France, importunoit sa jalouse ambition: cette masse incalculable d'hommes qui pou-

voit à chaque instant s'opposer à ses projets ; qui avoit couru aux armes pour la défense de la liberté ; qui avoit si audacieusement repoussé les armées des rois ligués, tout cela irritoit sa farouche envie ; il eut l'adresse de s'emparer de votre zèle inconsidéré ; il sut vous rendre assez coupables, assez aveugles pour vous engager à tourner vos armes contre votre propre patrie ; sa main perfide vous conduisit sur les champs de bataille, non pour vous faire triompher, mais pour vous faire périr à côté des Français que vous veniez d'égorger : jamais les secours qu'il vous avoit promis ne vinrent à propos, vous fûtes toujours abandonnés par ce lâche protecteur (1) : il n'en vouloit qu'à votre destruction, tel fut le gouvernement dont de vils émissaires vous vantoient la loyauté, et dans les bras duquel vous crûtes vous réfugier comme dans ceux d'un ami.

La Vendée étoit encore inexplicable pour le gouvernement français, lorsque déjà le ministère britannique y avoit préparé tous les ressorts qui devoient concourir à l'exécution de

(1) Voyez la preuve de cette vérité au chapitre de Quiberon.

ses projets, pour l'envahissement de la partie occidentale de la république. Ce n'est point l'esprit des habitans de ce pays qui lui avoit suggéré la pensée d'en faire le foyer d'une insurrection, mais sa situation favorable qui lui offroit des moyens faciles de communication, et la ressource à chaque instant présente d'y entretenir le feu de la guerre civile. Le fanatisme des campagnes qu'on sut exalter d'une manière si terrible, fut la suite de l'ignorance où elles étoient plongées : les vrais conspirateurs étoient les royalistes, prêtres et nobles qui, d'accord avec le ministère britannique, exaspérèrent la piété crédule, et la rendirent atroce. C'étoient ces hommes qui répondoient aux signaux qu'on leur donnoit en mer, ou qui en offroient sur les côtes pour faciliter les descentes : combien de fois, dans le cours de la guerre de la Vendée, le gouvernement français a acquis la preuve matérielle de la communication des rebelles avec les Anglais ! On savoit que les îles de Jersey et de Guernesey étoient les points d'où le ministère britannique vomissoit, sur les côtes de la France, les secours, soit en hommes, ou en argent, qu'il envoyoit aux insurgés de la Vendée.

Le temps n'a pas encore dévoilé toutes les cir-

constances de ces communications funestes; mais ce qui n'a pas échappé à l'observation de l'histoire, c'est qu'elles furent toujours combinées pour les intérêts seuls du gouvernement anglais. Pour rendre l'insurrection plus imposante aux yeux du peuple, il permettoit bien que tout s'y fit au nom du prétendant, que les brevets, les décorations et les emplois militaires se donnassent revêtus du sceau de la monarchie française; mais il se réservoit la direction des mouvemens, soit pour en faire résulter l'envahissement par ses escadres des ports maritimes de la république, ou, en dernière analyse, l'affoiblissement des forces de la France par la destruction successive de ses habitans.

Un seul fait prouvera combien le ministère britannique avoit isolé ses intérêts de ceux des puissances qu'il paroissoit le plus servir. La rapidité des succès de la Vendée avoit ranimé les espérances des royalistes; attiré par leurs sollicitations et par leurs promesses, le comte d'Artois se disposoit à passer dans les départemens insurgés, pour se mettre à la tête de leur parti : mais il falloit obtenir l'agrément du cabinet de Saint-James, et le passage dans un des ports d'An-

gleterre; dans ce dessein, il prévint ce cabinet de son intention, et de son arrivée prochaine à Londres : le comte d'Artois avoit reçu, quelque temps auparavant, de l'impératrice de Russie, de très-fortes sommes; il n'en fallut pas davantage pour exciter les soupçons et la méfiance du ministère britannique. Il craignit de se voir arracher l'influence qu'il avoit sur les événemens de la Vendée; il craignit qu'une autre main que la sienne ne vint recueillir les fruits d'une insurrection qu'il avoit fomentée pour ses seuls intérêts : en conséquence, il fit sentir durement au comte d'Artois que sa présence étoit inutile à la Vendée; et c'est ainsi que ce ministère, ennemi de toutes les puissances, accumuloit sur sa tête la haine de tous les partis, et se vouoit à l'exécration universelle des hommes.

AN IIème. de la République Française, (22 septembre 1793) (1).

CHAPITRE PREMIER.

Le cabinet de Saint-James fournit des subsides à Naples et à la Sardaigne. Nouveau traité avec la Prusse. Négociation pour faire entrer le Danemarck dans la confédération : la Toscane forcée, par les Anglais, de déclarer la guerre à la France. Manifeste du ministère britannique.

MALGRÉ ses pertes, et l'acharnement des ennemis qui travailloient à sa ruine, la république française se soutenoit toujours; et, semblable à un géant frappé, mais non abattu, menaçoit de renverser, dans son élan redoutable, les ennemis qui avoient ranimé toutes ses forces en irritant sa colère.

Etonné de tant d'efforts, le ministère britannique eut recours à de nouvelles intrigues pour donner de nouveaux appuis à la coa-

(1) D'après les décrets de la convention nationale, la deuxième année républicaine date du 22 septembre de l'année 1793.

lition. Il songea du moins que, si l'on ne pouvoit conquérir la France, il falloit qu'il n'y eût pas un seul Etat en Europe qui pût se flatter d'avoir eu la prudence d'échapper à la témérité de cette rude entreprise. En conséquence, traités, promesses, violence, corruption, manifestes, tout fut employé et trouvé bon, pourvu qu'il eût pour objet général d'anéantir la France. La Sardaigne demanda un subside annuel de deux cent mille liv., et une flotte en permanence sur ses côtes, pour la défendre des agressions et de l'invasion des républicains; tout fut accordé. Par un autre traité avec Naples, il fut stipulé que les deux Etats se garantiroient leurs possessions mutuelles, et la promesse fut donnée d'agir de concert dans la Méditerranée. Naples devoit fournir six mille hommes, quatre vaisseaux de ligne, autant de frégates, le tout aux frais et à la solde du roi d'Angleterre.

Depuis que le parlement n'étoit plus consulté sur les traités à conclure avec les puissances belligérantes, ou qu'il n'étoit appelé que pour approuver les engagemens qu'il avoit plu au ministre de faire contracter à la nation, le cabinet de Saint-James avoit redoublé

redouble d'activité pour donner à la continuation de la guerre de nouveaux prétextes : au contenu du traité qui subsistoit avec la Prusse, il en fut signé un nouveau (1), d'après lequel les rois d'Angleterre et de Prusse s'engageoient de ne poser les armes que d'un commun accord, et lorsque la France auroit dédommagé les deux parties contractantes, et leurs alliés et amis de tous dommages entraînés par la guerre.

Ainsi le gouvernement britannique avoit l'impudeur d'engager la nation anglaise dans la dure nécessité de faire la guerre aussi long temps qu'il plairoit à quelques Etats de l'Europe de continuer leurs hostilités envers la France. O Anglais ! à quel excès d'avilissement vous ont conduits ces hommes qui vous gouvernent encore !

D'un autre côté, le cabinet de Saint-James entreprit d'entraîner la cour de Copenhague dans la cause commune : tout fut employé pour cela auprès du comte de *Bernstorff*; mais la prudence du gouvernement danois sut résister aux instances de l'ambassadeur

(1) Ce traité fut conclu le 14 juillet, et ratifié six semaines après.

britannique (1). Combien cette puissance, instruite par le temps et les événemens, doit se féliciter aujourd'hui d'avoir gardé une neutralité qui l'a conservée inébranlable au milieu du bouleversement des empires!

Dans sa tyrannique influence, le gouvernement anglais prétendoit enchaîner tous les peuples de l'Europe à ses desseins contre la France. La république de Gênes avoit des fonds considérables dans cet Etat; la rupture de sa neutralité ruinoit tout à coup ses plus riches négocians : Drake n'en insista pas moins péremptoirement sur une déclaration ouverte d'hostilités envers la France : mais comme il n'offroit aucune espèce d'indemnités pour les pertes que l'Etat et les citoyens éprouveroient, la république répondit avec fermeté que, s'il falloit renoncer de force à sa neutralité, elle n'épouseroit certainement pas le parti de ceux dont les menaces hautaines la provoquoient à cette injustice (2).

---

(1) Voyez la réponse du gouvernement de Danemarck au ministre anglais, dans le moniteur N°. 21 de l'an deuxième de la république française.

(2) Ce fut immédiatement après cette réponse que les Anglais exécutèrent, dans le port de Gênes, un attentat dont le souvenir excitera à jamais l'horreur

A Florence, l'ambassadeur anglais agit avec plus de hauteur encore ; il ordonna, de sa pleine autorité, à l'ambassadeur de France de partir sous vingt-quatre heures ; il fit plus,

---

des peuples, en qui il restera quelque idée d'honneur et de justice : en voici le détail extrait du rapport officiel qui en fut fait au gouvernement français.

« Il étoit midi ; l'équipage de la frégate française, la *modeste*, étoit à dîner : arrive un vaisseau anglais de 74. Comme les bâtimens sont amarés au mole, fort près les uns des autres, les matelots anglais prièrent les Français de déranger leur chaloupe qui étoit le long de leur bord, sous prétexte qu'elle risquoit d'être écrasée par le vaisseau lorsqu'il s'accosteroit de la *modeste*. Les matelots français sautèrent dans leur chaloupe, et la passèrent à l'autre bord. Lorsque le vaisseau fut aussi près que les esclaves de Pitt le désiroient, un officier anglais somma la frégate d'amener le pavillon national, et de hisser le pavillon blanc : sur le refus de l'équipage, un coup de sifflet se fit entendre sur le vaisseau anglais, et fut le signal du carnage ; les ponts volans, préparés à cet effet, tombèrent sur la *modeste*, et deux décharges de mousqueterie massacrèrent les Français désarmés. Epouvantés d'une telle horreur, plusieurs cherchent à se sauver à la nage ; mais les Anglais eurent la barbarie de courir après eux dans leurs canots, et d'en massacrer plusieurs au moment où ils étoient prêts à se noyer ».

Non, il n'est pas possible de concevoir une perfidie

il osa dicter le régime à tenir à l'égard des Français résidans dans les Etats du grand duc; et le 10 septembre la guerre fut déclarée, par son entremise, à la France par la Toscane.

Le ministère britannique avoit presque épuisé la fécondité de son génie à trouver une variété de mesures pour augmenter et fortifier la confédération armée; il n'y avoit plus qu'une tentative à faire, c'étoit d'attacher son déshonneur à un manifeste public. Ce manifeste fut publié immédiatement après la prise de Toulon. Il portoit que le gouvernement anglais n'avoit eu pour objet, dès le commencement de la guerre, que de repousser une agression qui *n'avoit pas été provoquée*, de contribuer à la défense immédiate de ses alliés, d'obtenir pour eux, et pour lui-même, une juste indemnité, et de pourvoir, autant que les circonstances le permettroient, à la sureté du peuple anglais, et de toutes les autres nations de l'Europe.

---

plus exécrable! les derniers des forbans, le rebut des nations auroient à peine osé commettre un pareil attentat sous les murs d'une ville neutre. Tout cela se faisoit pourtant au nom d'un gouvernement qui osoit reprocher aux Français d'être les ennemis de tout ordre public!

Il n'y avoit rien de nouveau dans cette déclaration que la petite clause des *indemnités*. C'étoit un provisoire que le cabinet de Saint-James jetoit en avant, pour donner, quand il le faudroit, à son système d'envahissement et d'usurpation, toute l'application qui conviendroit à ses intérêts. On sait que les dépositaires, avant de se désaisir, exigent d'être indemnisés de toutes leurs dépenses; cet usage n'auroit pas manqué d'être réalisé par le ministère britannique, et vraisemblablement Toulon et les autres propriétés françaises, qu'il attendoit des mains de la trahison, n'auroient jamais suffi pour le dédommager des frais de la guerre, qu'il avoit entreprise à ses risques et périls.

CHAPITRE II.

Reprise de Toulon. Les Anglais incendient les vaisseaux français, l'arsenal et tous les magasins, en s'enfuyant.

Cependant rien n'étoit plus précaire, pour le gouvernement anglais, que la possession de Toulon, sur laquelle il bâtissoit déjà tant d'espérances flatteuses: l'armée républicaine, conduite par des représentans, qu'animoit le

désir de venger à la fois leur patrie et la liberté des outrages du plus perfide des gouvernemens, faisoit chaque jour des progrès autour de la place. Pendant le siége, lord *Hood* fit entrer plusieurs renforts dans la ville, cinq mille impériaux y débarquèrent. La garnison, composée de soldats Bretons, Français, Espagnols, Napolitains, Allemands, Piémontais et Portugais, se montoit à 14,000. De temps en temps, pour porter quelque adoucissement aux alarmes de Pitt, on faisoit parvenir, à la gazette ministérielle de Londres, des détails sur la valeur de cette garnison à mille têtes. Ne fut-ce qu'une escarmouche de deux cents hommes, on l'annonçoit avec une pompe dont il falloit bien se contenter, en attendant des succès plus réels.

Cependant la mésintelligence s'étoit établie entre les amiraux espagnols et anglais, concernant la disposition des vaisseaux de la république; les Espagnols réclamoient, comme plus proches parens du prétendant à la couronne de France, et en vertu du pacte de famille, le pouvoir le plus direct sur le fonds du dépôt qui appartenoit, disoient-ils, à la famille de Bourbon. L'amiral anglais opposoit ses droits, celui des circonstances de

l'acquisition, et surtout celui de la possession, qui emportoit avec lui le soin de le gouverner.

Mais Pitt avoit déjà pourvu au dénouement de cette contestation. — Si Toulon, avoit-il écrit à lord *Hood*, ne peut pas tenir contre l'armée républicaine, que tous les vaisseaux français et tous les magasins disparoissent dans les flammes. — En vain ceux qui connoissoient l'atrocité dont son ame étoit capable, pensoient-ils qu'il hésiteroit peut-être à donner un ordre, dont le souvenir aussi durable que la nation française, se lieroit au désir d'une vengeance éclatante. Inutile espoir! cet ordre infame étoit déjà parvenu à Toulon, où lord *Hood* avoit fait disposer, entre les vaisseaux et les frégates de l'escadre française, des brûlots pour l'incendier, si l'armée républicaine le forçoit de prendre le large.

Cet instant ne tarda pas à arriver; mais bien différent de celui qui avoit vu les Anglais prendre possession de leur indigne conquête, il fut uniquement dû à la valeur et au courage des soldats républicains : après une attaque, à laquelle ni les forts de Toulon, ni les redoutes accumulées de l'ennemi ne pu-

rent résister, la ville, prête à être emportée d'assaut, fut évacuée, avec précipitation, par les Anglais, qui semblables aux bêtes féroces, qui marquent toujours leurs pas par des destructions, mirent, en partant, le feu aux brûlots et aux mêches, et incendièrent à la fois les vaisseaux français, l'arsenal et tous les magasins.

« La ville offre, en ce moment, le spectacle le plus affreux, écrivoient les représentans du peuple à la convention nationale, en entrant dans Toulon. Les féroces ennemis de la liberté ont mis le feu à l'escadre avant de s'enfuir : l'arsenal est embrasé, la ville est presque déserte : on n'y rencontre que des forçats, dont les fers se sont brisés au bruit de l'écroulement du royaume de Louis XVII. Les troupes de la république occupent en ce moment tous les postes : deux explosions, qui se sont manifestées, nous ont fait craindre quelques embûches : nous différons de faire entrer l'armée jusqu'après la visite de tous les magasins à poudre, etc. ».

Mais ce n'étoit rien que les flammes des vaisseaux incendiés, en comparaison de ce qui se passoit dans le port. Rien n'égalera peut-être jamais le désordre, la confusion

et

et les catastrophes terribles qui accompagnèrent la fuite précipitée des habitans confondus avec des soldats de toutes les nations, et cherchant tous ensemble leur salut sur des vaisseaux que foudroyoit le canon des républicains. Au bruit qui se répandit, que la ville alloit être escaladée, la consternation des perfides Toulonnais fut au comble; ils coururent en foule au port, réclamant avec larmes, et au nom de la bonne foi, la protection qui leur avoit été promise par la couronne d'Angleterre : mais que faisoient leurs prières et leurs larmes à des soldats féroces qui ne les entendoient pas, ou qui les repoussoient avec violence ? Les désordres, les excès, les pillages furent portés au comble dans ce bouleversement affreux : le rivage étoit couvert d'enfans et de femmes éplorées, qui se jetoient aux genoux des Anglais et imploroient vainement leur pitié; quelques milliers de ces malheureux furent transportés dans les vaisseaux; beaucoup d'entre eux se jetèrent à la mer, et firent des vains efforts pour gagner les bâtimens : il y en eut qui se donnèrent la mort sur le rivage, en couvrant d'exécration leurs indignes corrupteurs.

La scène qui se passoit à bord de la flotte

Institut für Allg. Geschichte
Abt. f. Allg. Gesch. d. Neuzeit
Universität Leipzig

anglaise n'étoit pas moins terrible, chargée d'une foule d'hommes de toutes les nations, mélange hétérogène de vieillards, d'enfans, de femmes, de malades de tous les hôpitaux, de soldats mutilés aux divers postes qui venoient d'être attaqués, et dont les blessures étoient encore sanglantes.... Non, rien ne fut jamais plus terrible dans les catastrophes de l'humanité; et si on ajoute à ce tableau les flammes des bâtimens incendiés qui s'élevoient et s'étendoient avec violence en toutes sortes de directions, le bruit de leurs débris qui éclatoient au loin dans les airs, les explosions successives des magasins remplis de poudre et d'autres matières combustibles, le fracas de l'artillerie française qui foudroyoit, de toutes parts, le port; et, enfin, les cris de désespoir des maris, des pères, des enfans restés sur le rivage et dont les accens devenoient plus lugubres et plus lamentables à mesure que les vaisseaux fugitifs s'éloignoient; à peine l'imagination effrayée peut suffire à la pensée de tant d'horreurs.

Ainsi fut terminée l'affaire de Toulon, que l'histoire consignera dans ses annales, comme un monument de honte et d'infamie pour le gouvernement anglais; il étoit digne de Pitt

de la terminer aussi lâchement qu'il l'avoit commencée : mais ce n'est pas assez pour les droits de la justice que l'opprobre inutile dont il s'est chargé, par cet attentat; une vengeance terrible doit attester à l'humanité entière, qu'on ne brise jamais impunément les liens indestructibles, qui unissent les nations entre elles, jusqu'au sein des combats : que la magnanimité seule, quand elle est victorieuse, emporte l'estime des vaincus, et que la lâcheté barbare et cruelle n'obtient jamais ni commisération, ni égards.

CHAPITRE III.

Tentative infructueuse d'une escadre britannique sur la Corse. Expédition du lord Moyra contre Saint-Malo. Affaire de Noirmoutier où les royalistes sont lâchement abandonnés par les Anglais. Les cantons Suisses résistent aux insinuations et aux menaces du cabinet de Saint-James, et conservent leur neutralité.

TANDIS que les armées républicaines étoient occupées au siége de Toulon, lord *Hood*, comme embarrassé du nombre des vaisseaux qui en remplissoient le port, fit partir une es-

cadre pour étendre ses conquêtes dans l'île de Corse. Il en étoit là, comme par tout ailleurs; c'étoit la trahison qui devoit accueillir les Anglais, et exécuter l'œuvre du courage et de la valeur. *Paoli* et ses partisans avoient promis à Pitt d'y coopérer par terre, aussitôt qu'ils apercevroient des vaisseaux anglais en mer. Mais la tentative étoit prématurée: deux raisons s'opposèrent à son succès; la première, c'est que les Corses ne parurent pas en assez grand nombre sur les côtes pour faciliter une paisible descente aux Anglais; et la seconde, c'est que l'escadre ne put rien faire contre la ville de *Florenzo*, dont il falloit s'emparer de vive force avant de mettre le pied dans l'île.

Quelque temps après, fut tentée l'expédition du comte de Moyra, dont l'objet étoit une descente sur les côtes de la ci-devant Bretagne: ce comte de Moyra, zélé partisan de la royauté, ennemi déclaré de la révolution française, avoit déjà proposé plusieurs plans au cabinet de Londres, pour rétablir la monarchie en France: selon lui, le seul moyen d'y parvenir étoit de secourir d'une manière puissante les royalistes de l'intérieur. En homme qui n'étoit point initié dans les

secrets politiques (1), il n'avoit cessé d'importuner Pitt sur ce projet, et d'en recevoir des réponses évasives. Enfin, ses services avoient été agréés, et le ministre lui avoit promis de le faire avertir, quand son génie pénétrant auroit épié l'occasion la plus favorable au succès.

Ce fut au commencement du mois de janvier que le comte de Moyra fut chargé de l'expédition qu'il avoit tant de fois sollicitée ; il reçut l'ordre de pénétrer en France par Saint-Malo, qu'il devoit attaquer, en passant, à la tête de dix mille Anglais et de six mille Hessois. Mais ce projet échoua, parce qu'il ne fut pas secondé par la bonne volonté du ministère : toute l'expédition se borna à une longue station des escadres anglaises sur les côtes des îles de Jersey et Guernesey, où une

(1) L'objection dont le comte de Moyra ne se doutoit pas, sans doute, étoit que tous ses plans ne coïncidoient pas avec le système des *indemnités* annoncé, comme on l'a vu plus haut, dans le manifeste de Pitt. Les villes, qui seroient tombées au pouvoir des royalistes, n'auroient pû être prises ni retenues au nom de l'empereur, comme Valenciennes ; ni au nom du roi de la Grande-Bretagne, comme à la sommation de Dunkerque ; ni confiées en dépôt pour Louis XVII, comme Toulon.

main invisible les retenoit malgré elles, et à un débarquement de quelques milliers de Hessois sur la côte de Hamsphire, où l'on établit leurs quartiers.

Cependant les royalistes, comptant sur son succès, avoient trouvé les moyens de se faire livrer, par les habitans, l'île de Noirmoutier, et y avoient retiré leurs principales forces. Ils n'avoient choisi cette retraite que pour y être en sureté, en attendant les secours de Pitt, et la diversion que devoit opérer le débarquement du comte de Moyra, dans la partie septentrionale de la ci-devant Bretagne : ils avoient envoyé, auprès du ministre, un de leurs chefs, nommé *Delarobrie*, pour lui présenter l'état, que le cabinet de Saint-James lui avoit demandé, des forces, des ressources et des besoins de leur armée, et pour solliciter la descente des émigrés dans cette île, où ils avoient eu soin de faire porter des subsistances pour 15 à 20 mille hommes pendant six mois.

Mais toutes ces précautions et ces instances furent inutiles : les lenteurs calculées de Pitt, et le retour de l'escadre du comte de Moyra dans les ports d'Angleterre, donnèrent aux armées républicaines la facilité

de suivre les rebelles dans leur repaire ; ils y furent atteints et entièrement défaits.

O vous ! qui survivez par vos opinions, à ces hommes coupables, qui payèrent de leur vie l'excès de leur confiance en ce gouvernement atroce, dont je peins les forfaits ; par quelle singularité votre cause se trouve-t-elle ici liée à celle des républicains ? C'est que l'ennemi, qui appelle leur vengeance, fut autant votre assassin que le leur ; c'est que l'homme que poursuit leur ressentiment, fut l'ennemi de l'humanité entière, celui contre lequel il est de l'intérêt de tous de se liguer pour l'accabler sous le poids d'une haine universelle. Oui, les manes de vos frères crient autant vengeance contre ce perfide ministère qui les a sacrifiés, que ceux des généreux défenseurs de la liberté que son ambition a livrés au fer des despotes ligués, ou aux poignards du fanatisme : un même intérêt nous unit tous en présence de cet ennemi sans foi, sans loyauté, sans pudeur : que dis-je ? peut-être cet intérêt doit-il être plus pressant encore dans vos cœurs que dans les nôtres ; car, enfin, il vous a trahi en vous tendant les bras, tandis qu'il n'en a usé, vis-à-vis de nous, que comme un lâche adversaire qui craint de se

mesurer corps à corps avec son ennemi, et qui emploie mille poignards et mille bras pour l'accabler.

Le désir, ou plutôt le besoin d'intéresser tous les peuples à sa cause, ne laissoit pas un instant de repos au gouvernement anglais. Il ne lui manquoit plus que de faire une tentative sur les cantons Suisses, et de les attacher au char de son ambition, pour compter presque toutes les nations de l'Europe parmi les instrumens de sa férocité; enfin, ce qu'il n'avoit, sans doute, osé tenter encore vis-à-vis d'une nation aussi franche que loyale, il le hasarda. L'ambassadeur britannique auprès des treize cantons, présenta, au corps helvétique, vers la fin du mois de frimaire, une pièce d'éloquence diplomatique, extrêmement curieuse; le but de ce mémoire étoit de les intéresser à une *guerre qui avoit pour objet d'exterminer des usurpateurs. Un Etat neutre, ajoutoit ce mémoire, ne pouvoit entretenir aucune correspondance avec eux, sans reconnoître leur autorité, et conséquemment sans préjudicier aux intérêts des puissances alliées.*

Ce langage ne fit aucune impression sur les Suisses; pénétrés des sentimens dont ils avoient

hérit

hérité de leurs pères, ils répondirent avec une dignité franche et honnête, que depuis plusieurs siècles, leur constitution s'étoit soutenue en ne s'écartant jamais des liaisons de paix, d'amitié et de bon voisinage avec les puissances qui les environnoient, et qu'ils mettroient tous leurs efforts à conserver la jouissance des biens qui provenoient de ce principe et de leur situation heureuse et paisible. Pourquoi ce langage où se montroient le désir et le besoin de la plus rigoureuse impartialité n'a-t-il pas toujours été d'accord avec la conduite de quelques cantons Suisses, où la neutralité a reçu des atteintes si profondes?

CHAPITRE IV.

Rentrée du parlement. Défection d'un grand nombre de membres du parti de l'opposition.

Le cabinet de Saint-James, après avoir attendu vainement des succès capables de compenser, aux yeux de la nation, la perte de Toulon et les défaites de Dunkerque, se décida enfin à convoquer le parlement, dont la rentrée avoit été différée sous différens prétextes.

Cette rentrée du parlement et les discussions

importantes qui paroissoient devoir y être agitées, faisoient l'objet de l'inquiétude et des espérances de la nation entière : les partisans du ministère et de la guerre, comme ceux de la paix et de la liberté, se préparoient à une lutte terrible, au succès de laquelle sembloit être attaché le sort de la constitution britannique. Tout annonçoit qu'on étoit arrivé au moment où toutes les passions les plus ardentes alloient être aux prises, et où le despotisme seroit attaqué avec les armes redoutables de la raison, de l'expérience et de l'amour de la liberté.

Pour détourner les effets trop dangereux de cette lutte, le ministère n'avoit cessé, plusieurs jours auparavant, d'intéresser l'opinion publique à sa cause, par les espérances les plus flatteuses : déjà les escadres anglaises étoient maîtresses des Antilles et de la Martinique. On ressuscitoit l'armée détruite de la Vendée : l'invasion de la *Normandie* et de la *Bretagne* ne devoit plus souffrir d'obstacle : enfin, le parti ministériel, planant dans la vaste région des chimères, s'efforçoit de démontrer que la guerre qu'il faisoit, en épuisant les trésors et le sang de la nation anglaise, méritoit toute l'assistance de l'empire britan-

nique, et que ce but de toutes les cours coalisées étoit infiniment utile a l'Angleterre et à la splendeur de son commerce.

D'un autre côté, la nation montroit ses plaies, celles de son commerce, de ses manufactures, de sa dette publique, de ses armées et de sa liberté, gémissant sous les coups du despotisme le plus intolérable.... A qui resteroit la palme de la victoire? C'est ce que tout le monde ignoroit, à l'exception de Pitt.

Cet astucieux ministre voyant en effet que des conquêtes éclatantes n'avoient pas couronné au-dehors ses entreprises, en avoit essayé une dans l'intérieur qui lui avoit mieux réussi: quelque foible que fut le parti de l'opposition, il avoit jugé que dans les circonstances critiques où il se trouvoit, il étoit beaucoup trop puissant encore pour sa sureté.

Quel fut l'étonnement des amis de la liberté en voyant ce parti de l'opposition si redoutable au ministère, dispersé et presqu'entièrement confondu dans les rangs des *Burke* et des autres appuis du despotisme? On a beau consulter les annales de l'histoire d'Angleterre, on ne trouve nulle part aucun exemple d'une unanimité aussi frappante que celle qui se manifesta à cette époque dans les deux cham-

bres du parlement. Ils étoient donc passés ces beaux jours de l'Angleterre, où l'on voyoit le mépris s'attacher aux transfuges du parti populaire (1), où les dignes et inflexibles amis de la liberté savoient résister à tous les avantages du pouvoir et de l'opulence, à tous les préjugés du peuple, et aux dédains de la royauté ! Exemple terrible de la corruption que peut répandre un gouvernement pervers, et des progrès effrayans qu'il peut faire sur la moralité des hommes.

Si jamais des ministres, dont l'intérêt fut d'aveugler sur leurs projets, en imposèrent à la crédulité d'une nation, ce fut surtout dans le discours que ceux d'Angleterre firent tenir au roi à l'ouverture du parlement. Il falloit être aussi sûr des suffrages et de l'indulgence des membres qui le composoient pour oser venir opposer quelques misérables lambeaux d'avantages gagnés ou acquis par la trahison,

(1) En 1784 le duc de *Portland* répondoit à ceux qui le sollicitoient d'entrer dans le parti ministériel et de s'aboucher avec Pitt. — Si je faisois ce que vous exigez de moi, je suis sûr que je perdrois votre estime, à laquelle j'attache le plus grand prix, et je me montrerois insensible à ce qui est dû à la chambre des communes.

aux défaites sanglantes des armées britanniques, et aux lamentations de tout le commerce.

Quoi qu'il en soit, la motion d'une très-humble adresse de remercîment au roi, passa dans la chambre des pairs à la majorité de quatre-vingt-dix-sept voix contre douze.

Dans la chambre des communes, en vain *Sheridan* et *Fox* voulurent prouver que la guerre, qui se faisoit, étoit non-seulement injuste, nullement nécessaire, mais encore malheureuse; tous leurs amendemens furent repoussés, et Pitt eut la satisfaction de compter deux cent soixante-dix-sept voix, contre cinquante neuf.

Il seroit fastidieux de rapporter les différentes apologies, les explications et les aveux que les nouveaux partisans de Pitt et de la guerre crurent à propos de faire, quand ils furent entraînés à abandonner leurs vieux amis, et à soutenir des mesures et des principes dont ils avoient été jusqu'alors les antagonistes les plus fermes et les plus décidés. Tout ce qu'on peut dire de plus avantageux en leur faveur, c'est qu'il n'y en eut aucun qui, dans ces explications et ces aveux, osât déclarer qu'il avoit accordé à Pitt plus de

confiance et plus d'estime; tant étoit profonde l'impression défavorable que cet homme avoit faite dans tous les cœurs!

D'après cette disposition du parlement, il est facile de prévoir quel fut le résultat de toutes les discussions qui s'ouvrirent. L'histoire ne doit pas omettre cependant que plus la défection fut grande parmi les membres du parti de l'opposition, plus ceux qui lui restèrent fidelles montrèrent de force et de courage pour résister aux entreprises du ministère. Leur énergie porta ce caractère de dévouement qui devint bien plus touchant encore, lorsqu'on a à combattre les instances ou les alarmes de l'amitié; on en jugera par ce seul trait. On discutoit dans la chambre des pairs, non si on continueroit la guerre, mais plutôt par quels moyens on en perpétueroit les horreurs. Lord *Stanthope* se levant dans un noble transport : « Et moi, Messieurs, dit-il, je propose de faire une adresse à sa majesté, pour lui représenter humblement qu'aucun pays n'a le droit de s'immiscer dans le gouvernement intérieur d'un état indépendant, et pour la supplier de reconnoître la république française, afin de parvenir à une prompte réconciliation et à

une paix durable ». Cette motion, comme on le pense bien, ne fut ni appuyée, ni adoptée.

Au reste, je reviendrai peu désormais sur les débats du parlement; quel intérêt pourroit présenter en effet la répétition fastidieuse de motions sans cesse reproduites pour la paix, et toujours repoussées, de subsides énormes toujours demandés et toujours accordés, d'emprunts sollicités et toujours obtenus, d'actes inconstitutionnels commis et toujours justifiés? Ne seroit-ce pas, d'ailleurs, un tableau aussi affligeant qu'insipide, que de voir une foible minorité luttant toujours vainement contre un parti dont toutes les opérations étoient fixement déterminées, avant de les soumettre aux discussions parlementaires, qui sembloit n'accorder par fois quelque avantage au parti de l'opposition, que par une espèce de condescendance, qui outrageoit à la fois ceux qui en étoient l'objet, et les droits de la liberté; et qui, après avoir dirigé contre la France, les craintes, les haines et l'exécration de la majorité du peuple anglais, ne rougissoit pas de diriger ces mêmes sentimens contre le parti qu'il vouloit écraser, pour mettre sa volonté et son ambition au-dessus de tout.

CHAPITRE V.

Le gouvernement britannique transporte la guerre dans les colonies françaises. La Martinique est livrée par les royalistes aux Anglais. Détail des atrocités horribles exercées par ceux-ci contre les républicains: proposition d'une perfidie faite à un général français, et rejetée avec indignation.

LES colonies françaises étoient la seule partie du globe qui sembloit devoir promettre quelque succès aux armes britanniques; mais là, comme par tout ailleurs, il étoit de la destinée du gouvernement anglais de ne devoir les progrès de ses conquêtes qu'au honteux principe de négociation qu'il avoit adopté, plutôt qu'à la franchise honorable d'une guerre ouverte et publique.

Les détails que je vais présenter sur la prise de la Martinique, sont tirés de mémoires authentiques; ils feront frémir toute ame sensible; et si les motifs d'indignation manquoient aux Français, il suffiroit de leur ouvrir ce chapitre, pour faire naître, dans leur ame effrayée, toute l'horreur qu'inspire le barbare ennemi qui causa tous nos maux.

Déjà le cabinet de Saint-James, sollicité par les

les royalistes de la Martinique, avoit envoyé, pour en faire la conquête, une escadre sous les ordres de l'amiral Gardner (1); mais cette première expédition n'avoit pas réussi : les républicains, alors en force, avoient opposé une si vigoureuse résistance, que les Anglais se croyant trahis, avoient subitement regagné leurs vaisseaux, et quitté les parages de la Martinique, en maudissant à la fois, et les traîtres qui les avoient appelés, et les républicains qui les avoient battus.

Cependant le gouvernement britannique ne jugea pas à propos de laisser sans effet la disposition des traîtres, dont les manœuvres perfides n'avoient échoué que par défaut d'ensemble : en conséquence, il envoya une seconde escadre à la Martinique, sous les ordres de l'amiral *Jervis*; elle y fut signalée le 17 pluviôse, et deux jours après elle effectua un débarquement dans le quartier appelé la *Trinité*, avec infanterie et cavalerie. Pour cette fois, les républicains ne purent vaincre, par une résistance aussi généreuse que la première, les combinaisons du royalisme qui avoit tout préparé pour la perte de l'île.

(1) Cette première expédition avoit eu lieu dans le mois de mai 1793.

On va voir, par la déclaration suivante de l'amiral anglais aux habitans de la Martinique, avec quel art perfide on chercha à séduire les esprits foibles, et à les rendre complices des projets du gouvernement britannique.

« L'assemblée se qualifiant de convention nationale de France, portoit cette déclaration, ayant exercé dans ledit royaume et dans ses dépendances, le despotisme le plus illimité et le plus barbare, y ayant détruit la religion, le gouvernement et les lois, et ayant ajouté à tant de forfaits l'intention d'entraîner dans les mêmes calamités les autres nations, de renverser leurs constitutions respectives, et les principes fondamentaux de tout état civilisé; et pour parvenir à ce but, non contente de se servir des manœuvres des incendiaires et des émissaires secrets (1); s'étant portée à des hostilités ouvertes, et à une déclaration de guerre, non *provoquée, contre* sa majesté britannique et ses alliés, et sadite majesté s'étant vue par là forcée d'avoir recours aux armes, et de poursuivre une guerre *juste et nécessaire* pour la protection de ses

(1) Les fourbes! étoit-ce à des hommes initiés dans les secrets de Pitt à faire ce reproche aux Français ?

sujets, la sureté de son trône, et la défense de ses alliés.

» Le roi, considérant en outre qu'il est de notoriété publique que ladite convention et ses adhérens, entre autres projets atroces, ont conçu celui de détruire entièrement les colonies françaises dans les Indes occidentales (1), et qu'ils ont en même temps manifesté des intentions semblables contre les possessions de sa majesté dans cette partie du monde : pour arrêter d'une manière prompte et efficace l'exécution de ces desseins, et pour préserver ces colonies des malheurs dont elles sont menacées, sa majesté, *se reposant sur la protection de la providence, sur la valeur de ses sujets, et sur la justice de sa cause*, a jugé convenable et nécessaire d'entreprendre de réduire par la force des armes, les adhérens de la dite convention, prétendue nationale, et de délivrer l'île de la Martinique des malheurs

(1) La plume tombe des mains en traçant cette imposture dont la stupidité égale l'audace; ils croyoient donc parler à des barbares en qui les premières notions de la raison étoient éteintes, ces amiraux anglais venus de l'Europe pour exécuter les forfaits de leur gouvernement!

et de l'oppression dont elle est accablée.

» En conséquence, nous soussignés, invitons tous les amis de la paix, du gouvernement, de la religion et de l'ordre, dans l'île de la Martinique, de secouer une oppression tyrannique, et de se mettre à l'abri des horreurs de l'anarchie, en ayant recours à la protection et au gouvernement d'un souverain *juste et bienfaisant;* et par ces présentes, nous garantissons à tous ceux qui se soumettront d'une manière paisible et tranquille à l'autorité du roi, la sureté personnelle, et la jouissance pleine et immédiate de toutes leurs propriétés légitimes; à la seule exception des *personnes dont la sureté de l'île pourra exiger le renvoi.*

» Toutes les personnes qui, au mépris des intentions aussi gracieuses que bienfaisantes de sa majesté, oseront s'opposer à cette proclamation, seront traitées en ennemies, et exposées à tous les maux que les opérations de la guerre attireront infailliblement sur leurs personnes et sur leurs propriétés. *Signés,* CHARLES GREY, *général;* JONH JERVIS, *vice-amiral* ».

Cette proclamation et quelques obus firent tomber les premiers forts de la Martinique

La ville de Saint-Pierre, où s'étoient réfugiés les républicains, ne présenta pas une proie aussi facile aux Anglais; il fallut déployer la force, elle fut repoussée; cependant les traîtres s'agitoient; ils parvinrent à jeter le découragement dans les ames timides; on fit intervenir les supplications et les larmes des femmes; le conseil de guerre s'assembla, et après une délibération de quelques instans, il fut décidé que la ville de Saint-Pierre n'étoit pas en état de supporter plus long temps la continuation du siége.

L'amiral anglais, instruit de cette détermination, fit débarquer aussitôt une partie de son armée, et le 29 pluviôse il prit possession de la ville de Saint-Pierre, au nom de sa majesté Britannique. Le même jour, deux proclamations furent publiées. Par la première, il étoit ordonné à tout citoyen de déposer ses armes au magasin général, sous peine de mort; et par la seconde, de déclarer le nombre des esclaves, bestiaux, etc. En même temps on formoit un comité, composé d'hommes dont les desseins perfides avoient échappé à la surveillance des autorités républicaines, tant que les Anglais n'avoient pas eu de succès. L'objet de leur réunion fut d'abord de noter ceux

qui s'étoient distingués par leur zèle pour la défense de l'île et par leur amour de la république, comme ceux dont le séjour pourroit être nuisible à la Martinique, et d'après leurs notes remises à des commissaires désignés, un officier anglais et un émigré furent choisis pour l'exécution des dispositions concertées (1).

Quel républicain ne frémit pas de voir le sort des amis de la liberté entre les mains de ces deux hommes, dont l'un devoit être l'exécuteur des desseins féroces de Pitt, et l'autre celui des vengeances du royalisme? Le 30 Pluviôse tous ceux qui avoient occupé des places dans le civil et le militaire, eurent ordre de se rendre au ci-devant hôtel de l'Intendance; le même jour, on les conduisit dans l'église des ci-devant Urselines. Là parut la liste des proscrits remise par le comité; on fit l'appel de ceux qui y étoient portés; leur nombre se monta d'abord à cinquante-cinq : à mesure qu'on les nommoit, ils étoient enchaînés, et c'est ainsi qu'on les conduisit à bord d'un bâtiment anglais.

(1) Les noms de ces hommes méritent d'être consignés ici. L'officier anglais s'appeloit d'Aubrey, l'émigré, Perriquet.

Quant aux autres qui n'étoient pas, suivant l'expression de l'officier anglais et du français émigré, aussi entachés *de démocratie*, on leur épargna pour le moment l'humiliation des fers, mais deux jours après on les fit partir pour être embarqués comme les premiers, et le nombre en devint si grand, que pour leur laisser la faculté de se coucher, il fallut les répartir sur divers bâtimens. Rien, dans l'histoire de la barbarie humaine, n'égale peut-être la misère affreuse à laquelle furent abandonnées ces tristes victimes de leur dévouement patriotique, et l'opprobre dont on les accabloit journellement. Le défaut de nourriture, dont on les privoit quelquefois pendant quarante-huit heures, au bout desquelles on leur apportoit du mauvais biscuit et de l'eau; la gêne dans laquelle ils se trouvoient au fond des bâtimens où on les avoit entassés pêle-mêle; l'air mal-sain et infect qu'ils respiroient; tout cela n'étoit rien en comparaison des humiliations que leur faisoient éprouver les féroces satellites de Pitt : on crachoit au visage de ceux qui se plaignoient, en leur disant : voilà pour *la république et les républicains*. L'un d'eux ayant

un jour trouvé le moyen de se jeter à la nage pour s'évader, il fut assomé à coups de de crampon, aux yeux de l'équipage qui applaudissoit à cet acte d'inhumanité.

Tandis que toutes les souffrances pesoient sur les malheureux qui étoient détenus sur les vaisseaux anglais, les perquisitions les plus rigoureuses se faisoient dans la ville de Saint-Pierre pour découvrir ceux que le comité désignoit sous le nom de démocrates. On les arrêtoit avec une barbarie digne de ceux qui donnoient les ordres.

Insensibles aux pleurs d'une épouse désolée, dont ils enlevoient impitoyablement l'époux, on voyoit les exécuteurs de Pitt, arracher sans pitié de tendres enfans colés sur les genoux de leur père, qu'ils arrosoient de leurs larmes, pour faire marcher ce dernier, et le conduire au lieu de son enbarquement. Leur rage s'étendoit jusque sur les femmes qu'on arrêtoit sans ménagement et qu'on entassoit dans les prisons.

Je finirai ce tableau par un trait de barbarie qui comprend tout ce qui peut se concevoir de plus atroce et de plus inhumain. Quand les anglais eurent pris possession de Saint-Pierre, des commissaires se rendirent

à l'hôpital pour le visiter, mais comme il étoit plein de malades et de blessés, ils ordonnèrent qu'on les chassât sur le champ, ce qui fut exécuté avec une telle inhumanité, que plusieurs moururent sans secours au milieu des rues, et d'autres en se traînant douloureusement chez des amis ou des parens.

Le reste de la Martinique fut conquis en peu de temps. Le fort de la *république* capitula le 30 ventôse, et celui de la *Convention* le 5 germinal; bientôt après, les îles de *Sainte-Lucie*, de la *Guadeloupe*, de la *Désirade*, etc. subirent le même sort, et par tout les Français amis de la république éprouvèrent la férocité d'un vainqueur aussi implacable dans ses ressentimens, qu'avide dans sa cupidité.

Je ne terminerai point ce chapitre sans raconter un trait, qui donnera la mesure de la bassesse des moyens employés par les agens de Pitt dans leurs conquêtes, si fastueusement relevées à Londres. On y verra aussi quelle distance sépare un homme d'honneur qui combat pour sa patrie et la liberté, et un vil esclave des caprices du despotisme.

Le citoyen *Lavaux* commandoit pour la république du *Port de Paix*, dans l'île Saint-

Domingue ; l'officier britannique qui avoit été envoyé pour s'emparer de ce fort, prévoyant la résistance qui lui seroit faite, écrivit au général français, pour l'engager à lui remettre la ville et les forts, en lui faisant un faux exposé des désastres de la république française, et des triomphes de l'Angleterre. Pour prix de cette trahison, il lui offroit, au nom du gouvernement anglais, de lui faire remettre personnellement *trente mille livres*, argent de France, ou de les déposer dans la banque d'Angleterre.

L'offre de cette chétive somme mise en balance avec l'opprobre d'une perfidie, excita l'indignation du commandant républicain ; voici comment il se plaignit de cette indignité personnelle. Après quelques lignes sur la résolution où il étoit de mourir au poste qui lui avoit été confié : — « Permettez-moi, ajouta-t-il, de me plaindre à vous-même de l'outrage que vous m'avez fait, en me croyant assez vil, assez scélérat et assez bas pour imaginer que cette offre de cinq mille écus, de six francs, n'exciteroit pas mon ressentiment. En cela vous vous êtes fait tort à vous-même : je suis général ; jusqu'à présent j'ai mérité de commander l'armée : vous avez cherché à me dés-

honorer aux yeux de mes frères d'armes ; c'est un outrage dont vous me devez une satisfaction personnelle : je la demande au nom de l'honneur qui doit exister parmi les nations : en conséquence, avant qu'il y ait une action générale, je vous offre un combat singulier, jusqu'à ce que l'un de nous deux tombe ; je vous laisse le choix des armes ; si je suis vainqueur, j'aurai prouvé que je suis digne de commander à des républicains ; si je succombe glorieusement, l'armée républicaine aura un autre chef beaucoup plus formidable, et chaque individu de mon armée imitera mon exemple. Votre qualité d'ennemi ne vous donnoit pas le droit de me faire, au nom de votre nation, une insulte personnelle, et je vous demande satisfaction de l'injure que vous m'avez faite, comme individu. Nos deux nations ont fait souvent la guerre ensemble, mais toujours avec des armes égales : cessez donc de nous attaquer par des offres d'argent : soyons également généreux ; combattons d'estime et d'honneur, et méprisons les moyens de séduction » :

Quel Français ne sent pas son ame se remplir de plus douces émotions, en lisant cette réponse ? Quel est celui qui ne sent pas

renaître en lui l'orgueil national, et qui n'envie pas la gloire d'une telle magnanimité ?

Voilà cependant un de ces ennemis que Pitt comparoit à des *bêtes féroces, qui ne caressent que pour étouffer*, et dont Burke disoit : *on n'observera point à leur égard les procédés reçus chez les peuples civilisés : les Français n'ont pas le droit de s'y attendre !*

O Anglais ! combien le gouvernement qui pèse encore sur vos têtes vous a avilis et déshonorés !

CHAPITRE VI.

Efforts du cabinet de Saint-James pour empêcher la coalition de se dissoudre. Il prend à sa solde une armée de 62,400 prussiens. Il négocie des emprunts pour le compte de l'empereur. Conquête de la Corse, dont le roi d'Angleterre accepte la couronne.

Le premier anneau qui disparut de la chaîne immense qui formoit la coalition fut détaché par le roi de Prusse : ses demandes exorbitantes à la diète de Ratisbonne, auxquelles on ne satisfit pas, lui fournirent le prétexte de se retirer avec la plus grande partie

de ses forces (1). Ce parti parut faire la plus vive impression sur le cabinet de Saint-James. Pour s'opposer aux effets de cet abandon, il s'empressa d'ouvrir une négociation avec le cabinet de Berlin, dont l'objet étoit de prendre à la solde de l'Angleterre, un corps de ses troupes, et les employer contre la France.

Par le premier article de ce fameux traité entre le roi de Prusse, le roi d'Angleterre et les états-généraux de Provinces-Unies, le cabinet de Berlin s'engageoit à fournir pour l'année 1794 seulement, une armée de 62,400 hommes, commandée par un général prussien, et pour agir conformément aux intérêts des puissances maritimes.

Les conditions portoient qu'à commencer du 14 avril, jour où fut conclu le traité, l'Angleterre payeroit au roi de Prusse les sommes suivantes; savoir : 300,000 liv. à l'instant du départ de l'armée; 100,000 liv. quand les troupes retourneroient sur le territoire prussien, et en outre 50,000 l. par mois, de subsides, avec une double solde chaque mois, de

(1) Il laissa seulement à la disposition de l'Empire, vingt mille hommes, comme membre du corps germanique.

de l'Europe, pour lui faire produire de nouveau le carnage, la désolation et la mort.

Ce fut alors que Pitt donna un de ces exemples d'audace ministérielle qui n'avoit point encore déshonoré les fastes de l'histoire d'Angleterre. Non-seulement il n'attendit point que le parlement fut assemblé pour prononcer si la guerre se continueroit, ou si elle feroit place à une paix nécessaire; il préjugea la question, en ouvrant arbitrairement un emprunt de 24,000,000 de livres, dont 6,000 furent destinées au service de l'empereur. Dans toute autre circonstance, un ministre auroit payé de sa tête un pareil attentat; mais ici, non-seulement le corps législatif ne lui témoigna point son indignation de ce qu'il avoit osé présumer son consentement dans une mesure aussi importante, mais il donna même sa sanction à cet acte arbitraire; et c'est ainsi que le ministère britannique essaya de replonger encore l'Europe dans une guerre qui déjà avoit moissonné ses plus brillantes générations.

Cette année vit enfin s'achever la conquête tant de fois tentée de la Corse par les Anglais. On l'annonça à Londres avec une solennité et une pompe extraordinaires : la pièce

pièce finit par un grand spectacle bien propre à réjouir les observateurs de l'importance puérile de quelques grands hommes. L'ancienne couronne héréditaire et impériale de la Corse fut apportée par une députation de quatre preux chevaliers, choisis dans ceux que l'aristocratie de ce royaume renommé avoit de plus célèbres. Ils la déposèrent aux pieds de sa majesté britannique : elle fut accueillie et placée honorablement à côté des diadêmes les plus brillans de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Sir *Gilbert Elliot* fut nommé premier vice-roi de Corse : il avoit représenté pendant si peu de temps, à Toulon, le nouveau maître que cette ville s'étoit choisi, qu'on lui devoit bien le dédommagement d'aller le représenter, pendant quelques jours encore, en Corse : la destinée de ce sir *Gilbert Elliot* n'a pas été heureuse ; il n'a fait que goûter dans la coupe des honneurs (1).

(1) Tout le monde sait que la Corse ne resta pas long temps sous la domination de l'Angleterre.

AN IIIème. de la République Française, (1795 v. st.)

CHAPITRE PREMIER.

L'or et les intrigues du cabinet de Saint-James ne peuvent empêcher la défection de plusieurs puissances.

Triple alliance des cours de Pétersbourg, de Vienne et de Londres.

LA république française, dès sa naissance, s'étoit élevée aux plus hautes destinées : menacée par des ennemis nombreux, attaquée par toutes les puissances à la fois, agitée par des factions, trahie par des rebelles, elle avoit triomphé de tout, mais sans cesser d'être pacifique : aussi terrible dans les combats que sage après les succès, elle avoit forcé ses ennemis à admirer son courage, et à se louer de sa modération ; et les nations, en recherchant la paix, avoient trouvé autant de facilité à négocier avec elle, qu'elles avoient trouvé d'impossibilité à la vaincre.

L'année que je vais parcourir étoit destinée à voir la république recueillir les premiers fruits

de cette sagesse. Déjà une grande partie de l'Europe, abjurant les préjugés d'une haine injuste, reconnoissoit la fausseté de ces accusations machiaveliques que le ministère britannique avoit perfidement semées dans toutes les cours, ouvroit les yeux sur ses vrais intérêts, se lassoit de combattre pour servir les passions d'un gouvernement ambitieux et cruel, renonçoit au système insensé de détruire les opinions par le fer, et se disposoit à rendre au continent les douceurs de la paix, dont cette déplorable croisade l'avoit si longuement et si cruellement privée.

Le grand duc de Toscane fut un des premiers à donner aux gouvernemens de l'Europe cet exemple d'humanité et de sagesse. *Le roi de Prusse*, bravant les ressentimens de l'ambition trompée et de l'orgueil britannique au désespoir, accepta l'amitié que lui offrit la république française; *le roi d'Espagne*, sacrifiant ses intérêts privés et les répugnances de sa famille, aux véritables intérêts de la nation, renouvela des traités que la raison et la politique devoient rendre indissolubles; *la Hollande*, rendue par ses malheurs et par les violences de son gouvernement à son antique énergie et à la li-

berté, s'unit avec elle par une alliance indestructible. Presque tous les *princes de l'Empire*, las de se battre pour les intérêts de la maison d'Autriche, et pour quelques droits de peu de valeur, ne déguisèrent plus leurs désirs de voir la paix s'établir avec la France. La *Suède* et le *Danemarck* avoient non-seulement persisté dans leur sage et respectable neutralité, mais, supportant avec impatience l'orgueil et la tyrannie du cabinet britannique, ils avoient formé une neutralité armée, capable de repousser les agressions injustes des vaisseaux anglais. Enfin la *Porte*, indignée de la domination des Russes en Pologne, et des projets du cabinet de Pétersbourg, avoit renouvelé avec la république française son ancienne amitié.

La seule ombre à ce tableau si consolant pour le bonheur de l'humanité, étoit la haine permanente du cabinet de Saint-James, contre la France, dont les fureurs sembloient prendre de nouvelles forces au sein même des humiliations et des revers, et alloient ranimer par tout le germe de la discorde. Pour réparer le vide que faisoit dans la coalition, la défection des puissances dont je viens de parler, le gouvernement anglais

négocia la fameuse alliance des cours de Vienne, de Londres et de Pétersbourg. La masse de ces trois puissances parut d'abord avoir quelque éclat, et donner aux projets de Pitt quelque solidité; mais on s'aperçut bientôt que les élémens qui composoient cette alliance informe, que la distance qui séparoit les trois puissances qui l'avoient formée, que l'opposition des vues secrètes qui les divisoient, le peu de sincérité de leur amitié, le défaut d'unité dans leur plan, devoient rendre leurs projets inexécutables.

En effet, l'impératrice de Russie persista, malgré ce nouveau traité, dans sa conduite évasive et insignifiante pour les intérêts de la coalition. Elle continua à se jouer des passions des puissances belligérantes, pour exécuter ses vastes projets : les armées et les flottes qu'elle avoit promises n'arrivèrent presque jamais à leur destination : et cette coalition, désunie dès sa naissance, ne fit que démasquer de plus en plus les desseins du cabinet britannique, et avertir toute l'Europe de ses projets ambitieux.

CHAPITRE II.

Moyens atroces employés par le gouvernement anglais pour produire la famine en France. Ses préparatifs immenses pour une expédition sur les côtes de la république. Affaire de Quiberon.

L'ORGUEIL humilié du gouvernement anglais, sa vengeance trompée et ses passions vaincues, étoient des ennemis d'autant plus redoutables, que rien n'étoit plus capable de les ramener : en vain la volonté terrible d'un grand peuple les renversoit-elle par son explosion, ils se relevoient après chaque chute, oublioient les revers, formoient de nouveaux plans, et rêvoient de nouveaux forfaits.

Maintenant que le Dieu de la guerre sembloit sourd aux vœux du cabinet de Saint-James, et que le désir de la paix animoit la plus grande partie des puissances de l'Europe, on va le voir invoquer sur la France la famine et tous les fléaux qui l'accompagnent.... La famine! oui. C'est encore le ministère britannique qui fit à la république cette plaie profonde qui, dans le courant de l'année dont je décris les événemens,

faillit précipiter la France dans l'abyme de la désolation et du désespoir.

O jours affreux! quand l'indignation nationale atteindra les infames auteurs des maux que vous vîtes éclore, venez-vous retracer au souvenir des vengeurs de l'humanité avec toutes les images épouvantables que vous traînâtes à votre suite! Représentez-leur cette multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfans, se soutenant à peine, dans les villes et dans les campagnes, le vieillard mourant de défaillance, la mere n'ayant plus de quoi allaiter son fils expirant de besoin sur son sein desséché, des milliers de victimes de tout âge et de tout sexe succombant au milieu des angoisses de l'horrible faim ..... et périsse à jamais le gouvernement auteur de tant de maux!

Parmi les moyens embrassés, par le cabinet britannique, pour amener la famine en France, j'en ferai surtout remarquer un, dont la profonde atrocité n'a peut-être pas d'exemple dans l'histoire. A la faveur des nombreux vaisseaux dont il avoit couvert toutes les mers, il entreprit d'intercepter, sans examen, tout le commerce des puissances neutres, aimant mieux compro-

mettre l'honneur et tous les trésors de l'Angleterre, que s'exposer à voir la France recueillir quelques approvisionnemens. C'est ainsi que près de deux cent cinquante vaisseaux de Suède et de Danemarck furent saisis, et à peu près deux ou trois cents des Etats-Unis d'Amérique. Les indemnités que le ministère britannique a été obligé de payer, pour cette violation du droit des gens, ne seront peut-être jamais bien connues, mais que lui importoient tous les sacrifices quels qu'ils fussent, pourvu que la république française s'anéantît au milieu des convulsions de la famine ?

La perfidie du cabinet de Saint-James alla plus loin encore ; pour achever de jeter la méfiance parmi les puissances neutres, il ordonna aux corsaires des îles de Jersey et de Guernesey de courir les mers avec le pavillon tricolore, afin de faire retomber sur les Français l'odieux des brigandages que ces pirates exerçoient.

En même temps, on fabriquoit en Angleterre de faux assignats, qui, venant grossir la masse déjà considérable de ce papier monnoie, le discréditèrent au point qu'il s'établît une disproportion énorme entre leur va-

leur et celle des denrées ; et si on ajoute à cela les intrigues des agens de Pitt qui, dans l'intérieur de la république, parvinrent à dérober à la consommation tous les objets de première nécessité, à les enfouir, ou à les détériorer, on aura l'idée de tous les ressorts qu'employa le gouvernement anglais, pour produire la famine en France, et préparer, par cette grande catastrophe, l'invasion qu'il méditoit depuis long temps.

Ce fut alors, en effet, que le cabinet de Saint-James se décida à exécuter cette expédition hardie, qui tint un moment l'Europe en suspens, et qui finit par mettre dans un plus grand jour son ignominie et sa lâcheté. Déjà des armemens considérables, et tels que l'Angleterre pourroit le demander dans ses plus grands périls, avoient été ordonnés ; on avoit payé des subsides aux Autrichiens et aux Piémontais, pour entretenir des diversions ; on avoit soudoyé deux corps d'émigrés, l'un pour le débarquer à l'ouest, et l'autre pour pénétrer en France par un autre point.

Sur ces entrefaites un système de perfidie avoit été organisé et saisi de la part des rebelles de la Vendée ; l'amnistie qui leur avoit été ac-

cordée, fut présentée comme un acte de foiblesse et d'impuissance; et les hostilités, que dis-je ? les assassinats recommencèrent. Après un échec que reçut l'escadre républicaine sur les côtes de Belle-Ile, l'Anglais vomit dans la baie de Quiberon un essaim d'émigrés; et c'est ainsi, qu'aux horreurs de la famine, fut associée la guerre civile, devenue le but atroce des combinaisons du ministère britannique.

Jamais ce ministère ne fut, en apparence, plus près de son triomphe; le débarquement des Anglais et des émigrés s'étoit effectué sans résistance; leur jonction avec une partie de Vendéens et de Chouans n'avoit pas souffert plus de difficulté; trente vaisseaux de transport étoient entrés dans la baie de Quiberon, et y avoient déposé un amas considérable d'approvisionnemens et de munitions de guerre; des troupes nombreuses de rebelles, répandues dans les départemens de l'Ouest, n'attendoient que le moment favorable pour se joindre à eux, ou pour faire de puissantes diversions.... Mais la république étoit défendue sur ces bords par l'intrépide *Hoche*, et la ruine des Anglais et de leurs complices étoit certaine.

Arrêtons-nous un instant à décrire les cir-

constances de cette lutte, au succès de laquelle le cabinet de Saint-James sembloit avoir attaché ses dernières espérances.

Après avoir battu les rebelles dans tous les postes dont ils s'étoient saisis, le général *Hoche*, par de savantes dispositions, étoit enfin parvenu à les bloquer dans leur repaire de Quiberon.

Deux fois ils voulurent tenter la vigilance et le courage des troupes républicaines, en essayant de se faire jour à travers leurs colonnes, mais toujours leur tentative fut inutile. Dans la première, ils furent repoussés par la seule avant-garde de l'armée, dont l'impétuosité les sauva d'une entière défaite. Dans la seconde, cette même avant-garde, instruite par l'expérience, se replia à leur aspect: Ceux-ci prenant cette manœuvre pour une fuite, s'avancèrent fièrement l'arme au bras; mais, tout à coup, et au moment où les deux armées n'étoient plus qu'à la portée du pistolet, un feu terrible de mousqueterie, soutenu par celui de deux pièces chargées à mitraille, suspendit leur marche et ralentit leur audace; deux minutes suffirent pour décider leur déroute; ils furent poursuivis, la baïonnette dans les reins, et

ne purent se rallier que lorsqu'ils furent arrivés sous les murs de Quiberon, où le feu du fort et celui de l'escadre anglaise obligèrent les républicains à se replier à leur tour, et favorisèrent la retraite des rebelles.

Pour l'intelligence de l'attaque de Quiberon qui va suivre, il est nécessaire de décrire la situation de la presqu'île. On arrive à Quiberon par une langue de terre sablonneuse, nommée la *Falaise*, dont la plus grande largeur est d'une lieue, et vient en s'étrécissant jusqu'à l'entrée de la presqu'île, où elle n'a plus que 30 toises. Cette entrée est entièrement fermée par le fort Penthièvre, dont les Anglais s'étoient emparés presque sans coup férir, en arrivant dans la presqu'île. Le camp des républicains étoit situé sur la Falaise, à une lieue et demie du fort. Le gros de la flotte anglaise mouilloit à sa gauche, tandis que plusieurs chaloupes canonnières étoient à la droite.

En attaquant la presqu'île, suivant les règles de l'art, il étoit évident que c'étoit ménager aux ennemis la possibilité de leur fuite : les vaisseaux anglais étoient là pour les recevoir en cas d'échec : il falloit donc les surprendre, et tenter un de ces coups de main

dont l'audace et la promptitude ne laissent à l'ennemi aucun moyen de retraite.

C'est ce qui fut décidé : deux chefs républicains (Ménage et Humbert) furent chargés de filer, dans la nuit du 2 au 3 thermidor, le long de la mer avec une colonne d'élite chacun, et de se trouver à la pointe du jour, aux pieds des murs du fort Penthièvre, pour l'escalader et s'en emparer, tandis qu'une autre colonne l'attaqueroit de front.

D'après ces dispositions, les colonnes se mirent en marche à onze heures du soir. Un orage affreux éclatoit alors dans ces parages : la pluie tomboit à grands flots, et jamais nuit n'avoit été plus épaisse et plus ténébreuse.

Au point du jour, la colonne du centre fut reconnue et l'attaque commença. Pendant ce temps, les colonnes latérales s'avançoient en silence vers les points qui leur étoient indiqués, mais celle de droite ayant éte aperçue par les chaloupes canonnières anglaises qui bordoient le rivage, elle eut à essuyer à la fois et le feu des batteries du fort, et celui des chaloupes, qui vomissoient sur elle une grêle de boulets.

L'entreprise paroissoit manquée et déjà

l'on songeoit à la retraite lorsqu'un cri de victoire se fit entendre : tous les yeux se portent vers le fort ; c'étoit le drapeau tricolore qui y flottoit.

A travers les flots d'une mer mugissante, sous le feu meurtrier de la mitraille anglaise, l'intrépide *Ménage* à la tête de deux cents braves, s'étoit glissé de rocher en rocher jusqu'au pied de la forteresse, l'avoit escaladée, et s'y précipitant le sabre à la main, il avoit exterminé tous ceux qui avoient résisté.

Maîtres du fort, les républicains s'élancent dans la presqu'île, et dans un clin d'œil la parcourent et la soumettent. Chassés de tous les lieux où ils opposent quelque résistance, les rebelles se réunissent enfin sur un rocher au bord de la mer, à l'extrémité de la presqu'île ; c'est à ce rocher que vinrent se briser le fol orgueil et les espérances homicides du cabinet britannique. La charge bat ; en vain l'escadre anglaise, au nombre de 154 voiles, tâche d'en imposer à l'armée et de suspendre sa marche par un feu terrible et soutenu. Rien ne l'arrête ; un corps de grenadiers fond avec impétuosité sur le rocher, la baïonnette en avant.

Les vaincus effrayés demandent à se ren-

dre. Le général leur envoie l'ordre de mettre bas les armes, et de faire cesser le feu des Anglais. — *Eh!* s'écrient-ils, *ne voyez-vous pas qu'ils tirent sur nous comme sur vous?* Des monceaux de cadavres couvroient, en effet, le rivage de la mer, où ces malheureux croyant trouver la protection et le secours des vaisseaux anglais, trouvoient la mort.

Enfin, on parvint à écarter, à coups de canon, ces vaisseaux destructeurs; et tout ce que la presqu'île contenoit d'ennemis vint mettre bas les armes, et se rendre à discrétion.

Tel fut le résultat de cette expédition, qui fit tomber entre les mains de la république la totalité de cette armée prétendue si formidable, que le gouvernement anglais avoit vomie sur les côtes de la France, pour en préparer la ruine par les déchiremens de la guerre civile. Elle étoit composée de 10,000 hommes, dont 1,500 émigrés, 1,500 rebelles et 6,000 prisonniers français, qui avoient été encadrés dans leurs corps (1).

(1) Il n'est pas inutile de décrire ici de quelle manière on étoit parvenu à corrompre ces prisonniers, et à les enroler sous les drapeaux de la rebellion.

On trouva dans la presqu'île de Quiberon des magasins immenses, 70,000 fusils, 150,000 paires de souliers, et des effets d'habillement et d'équipement pour une armée de 40,000 hommes.

« Le voilà donc, M. Pitt, écrivoit le général Hoche dans la relation qu'il faisoit de cette affaire, le voilà le résultat de trois années de travaux! Quels sentimens pensez-vous inspirer à ceux que vos nombreux armemens ne pourront sauver de la vengeance des lois? Ils vous abhorrent; vous les avez indignement sacrifiés : envoyez-nous d'autres

---

Chaque jour on redoubloit de dureté à leur égard; on leur retranchoit successivement la ration du pain, qui servoit à leur nourriture; on calculoit, en quelque sorte, le degré de leur affoiblissement. Quand on le croyoit parvenu au point où l'homme, placé entre la vie et la mort, est naturellement disposé à tout tenter pour sauver ses jours; alors des émigrés se présentoient à eux, et leur offroient d'améliorer leur sort, s'ils vouloient s'engager dans leur corps. Plusieurs avoient résisté long temps, mais enfin les horreurs de la faim, les maladies contagieuses, le spectacle de leurs compagnons périssant par milliers, en avoient déterminé un grand nombre à prendre parti. C'est ainsi qu'il étoit de la destinée de tous les Français d'être sacrifiés par le gouvernement britannique.

victimes;

victimes; elles apprendront à connoître votre politique, lorsqu'elles seront sur notre sol ».

« Vous n'ignorez pas, monsieur, qu'il n'est jamais envahi impunément; *mais ces malheureux sont nés en France, et conséquemment, ils sont, ainsi que nous, l'objet de votre haine. O Pitt, il est un Dieu vengeur, vos forfaits seront punis* (1) *!*

(1) Console-toi, ombre généreuse de *Hoche* ! ta prédiction se réalisera; tous les Français ont senti que leur ennemi commun fut le gouvernement que tu poursuivis en présence de cet implacable adversaire. Il n'est plus de parti; il n'est plus de diversité d'opinions; tous les cœurs s'entendent pour l'abhorrer : la mesure de ses forfaits est comblée : le Dieu vengeur que tu invoquois a fait passer dans toutes les ames, cette indignation terrible, qui annonce la mort des oppresseurs de l'humanité.

CHAPITRE III.

Derniers efforts du gouvernement anglais pour empêcher l'établissement de la constitution et du gouvernement républicain en France. Coïncidence frappante des troubles du mois de vendémiaire avec ces efforts. La constitution républicaine s'établit.

CETTE convention nationale que l'on peut comparer à un énorme colosse qui, de ses bras terribles, en écrasant ses ennemis, s'étoit fait souvent à lui-même de larges et profondes blessures, et qui, malgré cela, étoit toujours resté debout, imprimant à la fois l'étonnement, l'admiration et la crainte : la convention nationale, dis-je, se disposoit à terminer sa session par l'œuvre paisible de la constitution française. L'établissement de la république devoit être le terme de ses travaux, comme il en avoit été le commencement; aucune considération n'avoit pu détourner sa pensée de cette forme sociale; et après la carrière longue et pénible qu'elle venoit de fournir, elle méditoit d'en poser les bases inébranlables, et de laisser avec elle à la France toute les sources du bonheur et de la prospérité.

Attentif à ce dessein, le cabinet britannique frémit de la possibilité de son exécution: avec l'établissement d'une constitution et d'un gouvernement en France, tous ses projets s'évanouissoient, tous les germes de rebellion étoient détruits, toutes les factions étoient comprimées; toutes les ruines qu'il avoit accumulées se rapprochoient, et concouroient à former l'édifice inébranlable de la république.

Dans ces pensées désespérantes pour son ambition, toute sa perversité s'étoit réveillée; l'idée de donner la famine à la France, et de la faire périr dans les convulsions de la guerre civile, s'étoit d'abord offerte à son esprit; mais ces moyens n'avoient produit que des maux instantanées, et la journée de Quiberon avoit étouffé, pour un moment, les germes des déchiremens intérieurs.

Revenu de l'étonnement que lui avoit causé le peu de succès de ces premiers moyens, il en conçut de plus vastes encore. Son affreux génie s'y épuisa.

Que cette constitution, dit-il, qui se prépare, ne puisse jamais s'établir. Pour cela, allons au cœur, allons à cette assemblée d'hommes qui prétendent fonder la républi-

que ; que l'opinion soit pervertie autour d'eux ; que les destinées de ce sénat s'accomplissent ; qu'il soit dispersé ! qu'il soit détruit !

Puisque tout le fer de l'Europe n'a pu entr'ouvrir les phalanges des républicains, qu'ils se déchirent de leurs propres mains ; que les massacres soient organisés ; que les compagnies du *Soleil* et de *Jésus* égorgent les plus zélés partisans de la liberté.

Que les dénominations les plus odieuses enveloppent d'un voile de honte et de sang les républicains les plus ardens ; faisons qu'on ne puisse plus croire au républicanisme irréprochable, et que bientôt il n'y ait plus un patriote assez osé pour réclamer ce titre.

Et qu'alors *les instrumens de mon ambition* s'élancent de mes vaisseaux sur cette terre abreuvée de sang et couverte de cadavres ; qu'eux-mêmes, après avoir servi mes vengeances, en soient les victimes, et que la race entière des Français disparoisse, ou souscrive à ramper sous ma domination !

Ainsi le ministère anglais avoit médité ses plans. Suivons-en la double exécution au dehors et au dedans de la république. Leur coïncidence prouvera que c'étoit toujours la même main qui faisoit mouvoir les ressorts,

et qui, par des moyens différens, les faisoit tendre au même but.

La défaite des complices de Pitt à Quiberon, n'avoit anéanti qu'une partie des forces destinées à servir les projets du gouvernement anglais : *Charette* restoit encore dans la Vendée à la tête d'un parti de rebelles, et il ne s'agissoit que de lui donner une forte impulsion pour le retirer, lui et les siens, du découragement où les avoient plongés les désastres de Quiberon, et surtout la conduite des Anglais, dont le lâche abandon avoit vivement affecté leur ame.

En conséquence, le ministère britannique résolut de mettre une telle apparence de désintéressement et de sincérité dans ses dispositions, que tous les soupçons fussent effacés à la fois. Le comte d'Artois fut accepté pour être à la tête des forces destinées à agir contre la France; tous les corps d'émigrés furent appelés dans les ports d'Angleterre, et embarqués sur les escadres britanniques : deux divisions, dont l'une étoit commandée par le major-général *Doyle*, et la seconde, par le comte de *Moyra*, devoient protéger l'expédition; des secours considérables en munitions et en argent furent envoyés à Charette; on établit avec lui des

points de communication, tous les plans lui furent confiés et soumis ; on fit un appel général à tous les royalistes de la France, et des émissaires furent chargés d'aller annoncer par tout le retour de la royauté.

Que d'hommes se laissèrent entraîner par les menaces, ou par les promesses de ces agens perfides ! que d'ambitieux, croyant déjà s'asseoir sur les premières marches du trône, s'agitèrent, à l'aspect du fantôme que leur imagination réalisoit déjà, pour se parer, à ses yeux, de quelque mérite, et pour en obtenir des récompenses! Que d'êtres cruels et animés par la vengeance, se réveillèrent tout à coup, et s'élancèrent sur les défenseurs de la liberté, comme sur une proie déjà abattue !

C'est à la faveur de ces dispositions que le ministère britannique avoit espéré de tenter avec succès son dernier effort contre la France : enfin, le moment de l'explosion arriva, tandis que les escadres anglaises s'avançoient vers les côtes des départemens de l'Ouest, portant l'un des héritiers de la couronne de France : tandis que *Charette* cherchoit à surprendre Nantes, et à opérer une jonction avec les émigrés débarqués, la république entière se trouva livrée à une

de ces commotions violentes, qui semblent présager sans retour la chute des sociétés politiques. La convention nationale calomniée, déchirée, proscrite, fut obligée de repousser le royalisme et la sédition par la force; et le sang français coula par les mains des Français.

La république étoit anéantie, si, par ce dénouement funeste et terrible sans doute, la terreur n'eut point passé dans l'ame de ceux qui vouloient sa ruine; mais le canon vengeur qui avoit comprimé la sédition à Paris, alla retentir aux oreilles du comte d'Artois stationné près la baie du Bourg-neuf, et la route qu'il voyoit ouverte déjà devant lui jusqu'aux portes de la convention, se ferma pour toujours à ses yeux.

On aura l'idée des espérances qui animoient alors les royalistes, par la sommation qui fut faite le 4 vendémiaire, au commandant de Noirmoutiers par le commodore anglais.

« Monsieur, lui écrivit cet officier, une » escadre britannique portant des troupes » anglaises et françaises, environne votre » île. Nous ne venons pas pour démembrer » la France, mais pour la rendre à son légi- » time souverain, et aider les Français fidel- » les à se soustraire à l'oppression ».

« Son altesse royale, monsieur (1), frère » de sa majesté très-chétienne, Louis XVIII, » est à bord de notre flotte; sa présence vous » est garante de la pureté des intentions du » roi mon maître ».

« Entouré comme vous l'êtes de forces su- » périeures, vous avez encore à choisir en- » tre risquer une résistance indiscrète qui » attireroit sur vous et sur les habitans du » pays, des maux dont vous seriez seul l'au- » teur, ou remettre votre île au frère de » votre roi; les officiers chargés de cette let- » tre sont autorisés à traiter tous les détails » avec vous. Il est nécessaire que vous fassiez » connoître promptement votre résolution, » parce que l'arrivée de l'armée *catholique et* » *royale* changera tellement les circonstan » ces, qu'il ne seroit plus en notre pouvoir » d'accorder les mêmes conditions à la gar- » nison ».

Quoique les événemens n'eussent point encore expliqué les suites que pourroient avoir les troubles intérieurs combinés avec les pr - paratifs de l'Angleterre; le commandant de

(1) Le comte d'Artois avoit pris le nom de monsieur, depuis que son frère s'étoit fait roi de France.

Noirmoutiers

Noirmoutiers (1) fit une réponse qui mérite de trouver place dans cette histoire.

« Nous avons, répondit-il au commodore » anglais, accepté la constitution républi- » caine; nous avons juré tous, de la défendre » jusqu'à la mort; voilà mon vœu, celui de » la garnison et des habitans. Nous ne re- » connoîtrons jamais d'autres pouvoirs que » ceux de la république. Les menaces n'ont » jamais intimidé les républicains qui ont » vaincu tant de fois ».

On sent bien que les troubles intérieurs, n'ayant pas secondé les projets du gouvernement anglais, tout dut manquer dans l'entreprise qu'il avoit dirigée : les débarquemens ne se firent pas; Charette battu, poursuivi par le général Hoche, fut encore abandonné à ses propres moyens. Le cabinet de Saint-James rappela ses escadres; et cette expédition se termina comme toutes celles qui l'avoient précédée, par donner à l'univers une nouvelle preuve de l'atrocité du gouvernement qui l'avoit tentée.

(1) Son nom étoit *Cambrai*.

CONCLUSION.

CE n'étoit pas sans raison que le gouvernement anglais avoit réuni toute sa perfidie, employé tous ses efforts, et rassemblé tous les instrumens de son ambition pour empêcher l'établissement de la constitution républicaine en France.

Il prévoyoit cette époque, aussi fatale à son honneur qu'à ses desseins ambitieux, où ses crimes venant à être aperçus et sentis, appeleroient sur lui l'indignation d'un peuple affermi dans sa puissance. Il prévoyoit cet instant où un gouvernement vigoureux et sage, maîtrisant les factions et comprimant les conspirateurs, ne laisseroit plus à sa perfidie les moyens d'employer la corruption, et de faire servir à ses projets les passions haineuses et cruelles. Il prévoyoit ces jours, depuis si long temps marqués dans les efforts sublimes et généreux du peuple français, où la république fortifiée par ses propres malheurs, s'éleveroit triomphante et majestueuse au-dessus des nations, et fixeroit, malgré eux, l'estime et l'admiration de ses ennemis, devenus trop impuissans pour lui nuire. Il prévoyoit surtout ce cri terrible et imposant

de la nation anglaise, ce frémissement d'un peuple trop long temps opprimé, et qui, semblable à celui de la nature, appeleroit tôt ou tard sur sa tête des orages.

Après avoir si souvent déclaré que le plus puissant obstacle aux négociations de paix étoit dans le défaut d'un gouvernement constitutionnel en France, propre à garantir les stipulations d'un traité; comment pourroit-il alléguer le même prétexte, quand ce gouvernement seroit établi; et comment convaincre ensuite de la sincérité de ses négociations avec ce gouvernement, quand il auroit tout tenté pour en empêcher l'établissement? Après avoir armé les royalistes et les émigrés contre la constitution républicaine, au moment où elle étoit prête à s'établir, après avoir lancé toutes ses flottes et déchaîné tous les instrumens de ses vengeances, pour s'opposer à son activité, n'avoit-il pas à craindre d'avoir imprimé dans le cœur des Français, en traits ineffaçables, cette éternelle vérité; qu'il ne pouvoit y avoir aucune espèce d'accommodement entre lui et le gouvernement républicain; que sa haine contre cette forme sociale étoit implacable et inextinguible, et qu'en parlant de paix et de conciliation, il

révolteroit tous les cœurs, amis de la franchise et de la loyauté ?

Ce que le ministère britannique avoit prévu, arriva ; dès que le gouvernement républicain fut établi en France, mille voix s'élevèrent pour lui rappeler qu'il étoit temps enfin de négocier la paix avec ce pays, puisque tous les prétextes qu'il avoit allégués étoient levés pouvoit-il se refuser à l'évidence de ce raisonnement, dont il avoit lui-même fourni l'idée et la force ? Il parut donc se rendre au vœu de la nation anglaise. Mais c'est ici, qu'à la tactique d'une politique barbare et uniquement occupée à verser des flots de sang, à troubler les nations, et à les armer les unes *contre les autres*, *il substitua* une politique artificieuse, dont le but étoit à la fois de tromper les vœux de la nation anglaise, en paroissant faire tous ses efforts pour les remplir ; d'irriter, par des prétentions exagérées, la franchise et la magnanimité du gouvernement français, pour avoir un prétexte d'éluder toute négociation, et de se réserver par là les moyens de profiter encore, pour la ruine de la France, des chances de la guerre sur le continent, si elles venoient à lui être funestes.

Tel a été, je crois, toute la politique de Pitt dans le cours des négociations qui ont occupé le gouvernement français pendant une partie des années qui ont suivi l'établissement de la constitution républicaine.

Quand Pitt annonça avec solennité une ouverture de négociation et l'envoi d'un ambassadeur en France, qui choisit-il pour négociateur? un homme dont le nom et le caractère sembloient annoncer l'intérêt et l'importance qu'il mettoit à la négociation : mais tout cela n'étoit que pour tromper sa nation avec plus de succès : il avilissoit en même temps ce négociateur, en restreignant ses pouvoirs et en le tenant perpétuellement soumis aux caprices de sa politique.

Tant qu'il n'avoit point obtenu des emprunts et des subsides, Pitt s'annonçoit avec modération : les paroles de paix couloient dans sa bouche, et remplissoient d'espoir la nation. Mais avoit-il rempli son but, il s'étudioit à aigrir ses ennemis par les prétentions les plus exagérées : c'est ainsi qu'il a joué, non pas la France, qu'il avoit trop instruite à la défiance, et dans le sein de laquelle il avoit posé trop de soupçons, pour croire jamais à sa bonne foi, mais sa propre nation : rôle

affreux, dont l'opprobre est la suite inévitable, quand un châtiment terrible n'en venge pas les attentats !

O Français ! vous, surtout qu'affligèrent les résultats infructueux des négociations qui devoient ramener la paix entre deux nations faites pour s'aimer et s'estimer ; croyez-en un ami de l'humanité, que l'idée d'une paix universelle fait tressaillir d'alégresse : toute négociation est impraticable entre le gouvernement anglais, tel qu'il est, et la république française. Loin de moi la pensée de flatter ici personne ; mais tout ce qui pouvoit être fait pour la rendre sincère et efficace, a été vainement tenté : les principes qui la firent rejeter lorsque *Chauvelin* et *Maret* la proposèrent au ministère britannique pour empêcher la rupture prête à éclater entre les deux peuples, existent encore dans l'ame de Pitt et de son conseil : à l'espoir ineffaçable de ruiner la France, de s'emparer de son commerce, de détruire sa marine, d'anéantir en elle tout moyen de rivalité et de concurrence, s'est jointe dans leur cœur une passion bien plus impérieuse encore et bien plus ennemie de tout rapprochement..... la jalousie de ses succès, de son agrandissement et de sa pros-

périté prochaine. Pour cesser d'être en guerre avec l'Angleterre, il faut mettre dans l'impuissance de nuire le gouvernement qui la tyrannise. Il est sans doute cruel de n'entrevoir la paix qu'à travers ce nuage où résident les tempêtes et la foudre ; mais c'est un malheur inévitable, nécessaire, et auquel nos neveux sauroient bien souscrire, si nous n'avions pas la force et le courage de le supporter.

Guerriers magnanimes, qui fîtes tant de fois la gloire de votre patrie et l'étonnement de l'univers ; c'est à vous qu'il appartient de garantir pour jamais la république des projets ambitieux du gouvernement anglais ! Puisque l'honneur et la loyauté ne peuvent pas en être la base, sauvez votre pays, sauvez l'humanité entière de ses forfaits. Fier de son isolement au milieu des mers, il croit pouvoir braver le courage indomptable qui vous anime ; mais il oublie qu'il aura à lutter contre ceux que ni les glaces de la Hollande, ni les rochers du Tyrol, ni les flots du Rhin, de l'Adige et du Pô, ne purent arrêter, et que pour attaquer d'ailleurs et vaincre un ennemi qui a rempli la terre entière de ses crimes, il n'est pas d'obstacle qui ne puisse être franchi par ceux qui ont forcé à la paix toutes les puissances armées de l'Europe.

Heureuse paix! lorsque ce grand acte de la vengeance nationale sera terminé, c'est alors que tu planeras avec tes douces influences sur la république ; alors les avantages du commerce qui lui appartiennent, arrachés aux superbes dominateurs des mers, viendront ranimer l'industrie des Français; alors se rouvriront les communications paisibles des deux hémisphères, et avec elles, les canaux de l'opulence publique; alors les sciences et les beaux arts, sûrs d'avoir pour témoins et pour admirateurs tous les peuples de l'univers, se livreront à ce degré d'émulation qui enfante des chefs-d'œuvres; alors s'éleveront ces monumens augustes et durables, ouvrages du génie et de la liberté, qui attesteront aux générations futures, la grandeur et les vicissitudes étonnantes qui ont signalé la naissance de la république française; alors le souvenir de nos maux disparoîtra au sein des plus douces jouissances de la paix universelle.

FIN.

TABLE

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

ANNÉE 1789.

CHAP. Ier. *DISPOSITIONS du peuple anglais en faveur de la révolution française; Premières intrigues du parti ministériel.* Page. 1

CHAP. II. *Proposition insidieuse faite par le parti ministériel d'abolir la traite des noirs.* 9

CHAP. III. *Conduite hypocrite du gouvernement anglais, moyens qu'il emploie pour entretenir la confiance et la sécurité de la nation française.* 17

ANNÉE 1790.

CHAP. Ier. *Débats dans le parlement d'Angleterre; les intentions du ministère s'y dévoilent; opinions de Burke, de Fox, et de plusieurs autres membres des deux partis sur la révolution française.* 25

CHAP. II. *Armement de l'Angleterre contre l'Espagne.* Page 44
CHAP. III. *Influence du ministère britannique sur les élections des membres du nouveau parlement.* 59
CHAP. IV. *Ouvrage de M. Burke.* 62

ANNÉE 1791.

CHAP. Ier. *Conférences de Pilnitz.* 66
CHAP. II. *Nature des obstacles qui s'opposoient à l'exécution du traité de Pilnitz.* 72
CHAP. III. *Alarmes de l'assemblée nationale de France sur les intrigues du ministère britannique. Mesures adoptées pour en repousser les effets.* 74
CHAP. IV. *Le ministère britannique fait sa paix avec l'Espagne ; il presse et termine l'accommodement de la Porte avec la Russie ; accession de toutes les puissances de l'Europe aux conférences de Pilnitz.* 80
CHAP. V. *Le gouvernement anglais termine la guerre de l'Inde. Exposition des causes et du motif de cette guerre.* 90
CHAP. VI. *Le cabinet de Saint-James fomente les troubles de Saint-Domingue et des autres colonies françaises. Il fait pas-*

ser des armes et des secours aux noirs insurgés. Page 92

CHAP. VII. *Réfutation du libelle de Burke, par Thomas Payne.* 97

CHAP. VIII. *Mort du célèbre docteur Price.* 102

CHAP. IX. *Emeute de Birmingham, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution française. Incendie de la bibliothèque du docteur Priestley.* 105

ANNÉE 1792.

CHAP. Ier. *Inertie du gouvernement anglais, au moment où toutes les puissances de l'Europe s'ébranlent contre la France.* 113

CHAP. II. *Relations officielles et diplomatiques du cabinet de Saint-James avec le gouvernement français.* 117

CHAP. III. *La révolution française sert de prétexte au ministère britannique pour éluder les plus justes réclamations du peuple, et pour comprimer les vœux des amis de la liberté.* 124

CHAP. IV. *Changement notable dans les dispositions extérieures du cabinet de Saint-James à l'égard de la France. Il rappelle*

son ambassadeur à Paris. Rapport du ministre des affaires étrangères à l'assemblée nationale sur les projets du ministère britannique. Page 130

CHAP. V. *Le ministère britannique ouvre les ports de l'Angleterre aux royalistes ; le docteur Priestley et Thomas Payne sont élus membres de la convention nationale de France : imprécations de Burke contre la France.* 136

CHAP. VI. *Effets que produisent en Angleterre les succès des armées de la république. Alarmes du ministère britannique relativement à la Hollande. Préparatifs militaires dans toute l'Angleterre. Le parlement est extraordinairement convoqué.* 140

CHAP. VII. *Débats importans dans le parlement sur les préparatifs du ministère : démarches inutiles de la république française pour la conservation de la paix.* 146

ANNÉE 1793.

CHAP. Ier. *La république française déclare la guerre à l'Angleterre. Discussion curieuse dans le parlement à ce sujet. On y*

agite la question importante de l'agression. Page 154

CHAP. II. *Plan du cabinet de Saint-James pour s'emparer des ports maritimes de la France, sur l'Océan et sur la Méditerranée.* 169

CHAP. III. *Arrivée du duc d'York devant Dunkerque. Siége de cette place, défaite totale des Anglais.* 172

CHAP. IV. *Toulon est livré par trahison aux flottes combinées d'Angleterre et d'Espagne.* 177

CHAP. V. *Le cabinet de Saint-James s'empare des fanatiques de la Vendée pour les faire servir à ses projets.* 183

AN II ème. de la République Française, (22 septembre 1793.)

CHAP. Ier. *Le cabinet de Saint-James fournit des subsides à Naples et à la Sardaigne : nouveau traité avec la Prusse. Négociation pour faire entrer le Danemarck dans la confédération : la Toscane forcée par les Anglais de déclarer la guerre à la France. Manifeste du ministère britannique.* 189

CHAPI II. *Reprise de Toulon. Les Anglais*